

ŒUVRES
COMPLÈTES
DE CONDILLAC.

HISTOIRE ANCIENNE.

TOME DIX-SEPTIÈME.

OEUVRES

COMPLÈTES

DE CONDILLAC,

REVUES, CORRIGÉES PAR L'AUTEUR,

ET

IMPRIMÉES SUR SES MANUSCRITS AUTOGRAPHES.

TOME DIX-SEPTIÈME.

A PARIS,

CHEZ DUFART, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

RUE DES NOYERS, N°. 22.

AN XI. — 1803.



HISTOIRE ANCIENNE.

LIVRE NEUVIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Considérations sur les accroissemens des Romains.

Dans l'espace de trois siècles et demi, Rome n'a fait que des progrès très-lents. La prise de Véïes, l'an de la fondation 358, est la première époque de son agrandissement. L'usage des troupes soudoyées la mit en état de poursuivre les entreprises qu'elle commençoit, et il ne lui fallut que cent trente ans pour achever la conquête de l'Italie, dans laquelle on ne comprenoit pas la Gaule Cisalpine. La première guerre punique, qui dura vingt-trois ans, c'est-à-dire, depuis 490 jusqu'en 512, fut terminée par

la conquête de tout ce que les Carthaginois avoient en Sicile. La seconde commença vingt-quatre ans après, lorsque les Romains s'étoient rendus maîtres de la Corse, de la Sardaigne, qu'ils avoient soumis la Gaule Cisalpine, l'Istrie, et qu'ils portoient leurs armes en Illyrie. Elle dura dix-sept ans. Ils chassèrent de l'Espagne les Carthaginois, et ils acquirent la Sicile et les îles situées entre l'Afrique et l'Italie. Plus ils avoient fait de progrès, plus il leur étoit facile d'en faire de nouveaux : dans le cours de cinquante et quelques années, ils réduisirent en provinces romaines la Macédoine, la Grèce et l'Afrique, et ils rendirent la Syrie tributaire. Alors, souverains en quelque sorte des royaumes qu'ils recevoient dans leur alliance, ils parurent les maîtres de tous les peuples connus. Le sénat prit connoissance des querelles des rois, marqua leurs possessions, régla leurs alliances, fixa leurs forces sur terre et sur mer, distribua les provinces, disposa des couronnes; en un mot, il se donna pour le tribunal des nations, et les nations le reconnurent. On

obéissoit à quelques magistrats qui portoient ses ordres.

Les choses, Monseigneur, les plus étonnantes au premier coup-d'œil, sont quelquefois bien simples. Mais, parce qu'on aime le merveilleux, on a vu dans le sénat une politique profonde, un plan de conduite tracé dès la fondation de Rome, et suivi constamment pendant six siècles. Si les ennemis de cette république ne se sont jamais tous réunis pour l'attaquer ensemble, ou si quelques-uns n'ont fait que des ligues mal concertées, c'est, dit-on, parce que les Romains savoient diviser; et on oublie toute l'histoire, pour regarder comme leur ouvrage, une division qui existoit avant leurs entreprises et avant eux. Mais ces petits peuples, que Rome dès son origine eut tout-à-la-fois pour ennemis, ont-ils jamais su se réunir contre elle? N'est-ce pas successivement et de proche en proche que d'autres dans la suite lui ont fait la guerre? Les Gaulois avoient cessé leurs courses, lorsque les Samnites prirent les armes; et les Latins attendirent, pour se soulever, que les Sam-

nites eussent été forcés à demander la paix. Quand il fut au pouvoir des Romains d'exterminer le Latium, les Samnites recommencèrent la guerre; et quand ceux-ci eurent été subjugués, les Gaulois reparurent. Si les circonstances avoient armé à-la-fois tous ces peuples, et que le sénat les eût divisés, j'admirerois sa politique.

Les Romains ont-ils semé la division dans la Sicile pour s'en préparer la conquête? ont-ils séparé Hiéron des Carthaginois, ou si ce roi s'en est séparé lui-même? Est-ce leur politique ou l'aveuglement de Philippe, qui a armé les uns contre les autres les Grecs, que la jalousie divisoit depuis si long-temps? Comment le sénat, si depuis près de six siècles sa maxime constante eton de diviser, auroit-il eu besoin d'apprendre de Callicrate à soutenir dans l'Achaïe la faction qui lui étoit favorable?

Comme les circonstances faisoient des Romains une nation conquérante, elles faisoient de tous les peuples des nations qui devoient être conquises. Les petites puissances livroient les grandes, et Rome n'a-

voit qu'à ne pas refuser sa protection aux peuples qui la recherchoient. Si les Grecs et les Asiatiques avoient été tels que les Gaulois et les Espagnols, les Romains n'auroient conquis ni la Grèce ni l'Asie. En effet, Philippe et Antiochus étoient subjugués, et la guerre recommençoit toujours en Espagne et dans la Gaule Cisalpine. Ce sont des pays où il falloit que la république conquît avec ses propres forces : c'est pourquoi lorsque la Grèce et l'Asie succomboient, les Gaulois et les Espagnols résistoient encore, et ont résisté long-temps après.

On ne se lasse pas de répéter, *divisez et vous commanderez*, et on admire la profondeur de cette maxime. Faut-il donc un si grand art pour diviser les peuples? Il me semble au contraire qu'il suffit souvent de les abandonner à eux-mêmes, et d'attendre leurs divisions de la différence des intérêts présens et momentanés qui les aveuglent sur leurs vrais intérêts. La difficulté seroit de les tenir réunis, et de donner à une ligue toute la force qu'elle

peut avoir. Mais cette difficulté est un écueil, où tous les politiques échouent. Les Grecs armèrent les uns contre les autres, aussitôt qu'ils n'eurent plus la guerre avec les Perses; et Philippe, ce politique trop admiré, les trouva divisés. Son attention fut uniquement de ne pas les forcer à se réunir contre lui. Il a réussi par des moyens d'autant moins admirables, qu'il ne lui a fallu que de la mauvaise foi; et d'ailleurs il lui a été facile de tromper des peuples qui aimoient alors à se tromper eux-mêmes. Le sénat n'a pas même eu cette politique grossière. Pour vous en convaincre, vous n'avez qu'à vous rappeler qu'il vouloit conserver les trois principales villes de la Grèce. N'étoit-ce pas dire aux Grecs: réunissez-vous si vous ne voulez pas tomber dans la servitude?

A Rome l'administration partageoit les pouvoirs de la souveraineté, de manière que se soutenant à certains égards et se balançant à d'autres, au moins jusqu'à un certain point, ils concouroient tous à l'agrandissement de la république. Ce sys-

tême, qu'on admire avec raison, me paroît s'être fait à l'insu des Romains.

Nous avons vu dans la Grèce des républiques, dont le plan avoit été combiné, et où les pouvoirs, par la manière dont ils avoient été distribués, régloient avec précision les droits des différens ordres et des différens magistrats. A Rome au contraire rien n'est prévu. Lorsqu'on remédie à un abus, on ne juge ni des avantages ni des inconvéniens qui en naîtront; et comme la distribution des pouvoirs est uniquement l'effet des querelles qui s'élèvent entre les patriciens et les plébéiens, les droits ne sont jamais bien déterminés, et il n'y a que des prétentions entre les ordres et entre les magistrats.

Lorsque le sénat accorda des tribuns au peuple, il ne prévit pas quelle seroit la puissance de ces nouveaux magistrats. Il ne créa des censeurs, que parce que les guerres ne permettoient pas aux consuls de faire régulièrement le cens; et il jugeoit si peu des prérogatives de cette magistrature, que personne ne songea d'abord

à la briguer. La dictature, qui, dans les circonstances critiques étoit la grande ressource des Romains, et qui suppléoit si bien à la lenteur du gouvernement, ne fut créée que pour éluder les lois qui protégeoient le peuple sous les consuls. C'est ainsi que les magistratures, que le sénat créoit pour le moment présent, produisoient dans la suite des effets qu'il n'avoit pas prévus; et c'est pourquoi je dis qu'à Rome les circonstances ont tout fait et tout combiné.

Parce que les pouvoirs étoient distribués sans précision, les droits étoient mal déterminés; et parce que les droits étoient mal déterminés, les Romains étoient exposés à des dissentions continuelles. Ce n'est certainement pas à dessein qu'on avoit choisi un gouvernement où rien n'étoit déterminé : c'est plutôt parce qu'on n'avoit pas su mieux faire. Cependant il n'est pas douteux que ce gouvernement, par ses vices même, n'ait contribué aux progrès des Romains. Rome sans dissentions eût été moins redoutable. Elles en-

tretenoient l'émulation entre les deux ordres : elles attachoient d'autant plus à la patrie, qu'elles paroissoient donner à chaque citoyen des droits à tous les honneurs; et elles portoient l'amour de la liberté jusqu'au fanatisme. Sous des lois, qui auroient assuré l'état des citoyens de manière à prévenir toute espèce de dissentions, les Romains, plus libres, auroient moins senti le prix de la liberté. Dès-lors ils n'auroient plus eu la même émulation, le même courage, le même amour de la patrie.

Si cependant les dissentions avoient eu un libre cours, le gouvernement auroit dégénéré promptement en une démocratie monstrueuse; et Rome, sans pouvoir s'agrandir, eût passé continuellement de la liberté à la servitude, et de la servitude à la liberté. Mais les guerres, qui suspendoient les dissentions, maintenoient une sorte d'équilibre entre les deux ordres, parce qu'elles ne permettoient pas au peuple d'entreprendre tout ce qu'il pouvoit. Le gouvernement des Romains n'a

jamais été meilleur que depuis qu'ils prirent les armes contre les Samnites: il dut aux longues guerres tout ce que sa constitution a eu de bon; et il dégénéra d'abord après la ruine de Carthage, parce qu'alors les dissentions devinrent funestes à la république.

Les Romains, remarque-t-on, se sont toujours alliés des peuples foibles, et ils s'en sont servi pour subjuguer les plus puissans. Ils ne se sont point hâtés d'appesantir le joug ni sur les uns, ni sur les autres. Ils ont attendu qu'ils fussent accoutumés à obéir comme alliés, avant de leur commander comme à des sujets; et c'est par cette manière lente de conquérir qu'ils ont assuré leurs conquêtes. La chose est en effet arrivée ainsi; mais il n'y a rien de plus faux en général, que de dire: ce peuple a étendu sa domination par tels moyens; donc ses vues ont été de l'étendre par ces moyens-là mêmes. Supposer que les Romains, attentifs à modérer eux-mêmes leur ambition, ont toujours eu la prudence d'attendre qu'on ne pût plus leur

résister, c'est leur supposer une conduite dont aucun peuple n'est capable. Il me paroît qu'ils ont dominé aussitôt qu'ils l'ont pu; et que s'ils ont conquis lentement, c'est qu'il n'a pas été en leur pouvoir de conquérir avec plus de rapidité. Comme Rome, par sa constitution, étoit destinée à des conquêtes, elle étoit aussi, par sa constitution même, condamnée à ne les faire que lentement.

Admirez, dit-on encore, la conduite de ce peuple. Ambitieux de conquérir les nations, il prend les armes, uniquement parce qu'il est de son intérêt de les prendre; couvrant si bien ses injustices, qu'il paroît toujours juste; cachant si bien ses vues, qu'on ne démêle pas son ambition. C'est par-là qu'il donne enfin des fers aux peuples étonnés, qui l'avoient pris pour le protecteur de la liberté.

Voilà comme on juge. On veut que Romulus ait été un grand homme; que les six rois, qui lui ont succédé, aient été de grands hommes. On seroit tenté d'en dire

autant de tous les sénateurs. En effet, il faudroit une succession non-interrompue de grands hommes, pour supposer avec fondement que les Romains, méditant de bonne heure de grandes conquêtes, se sont fait un plan dont ils ne se sont jamais écartés. Mais sans nous arrêter à combattre des préjugés qui portent sur une supposition tout-à-fait gratuite, essayons de nous faire des idées plus exactes.

Nous jugeons et nous nous conduisons d'après les maximes dont nous nous sommes fait une habitude. Il y a des siècles où les préjugés généralement reçus arrêtent tout-à-coup l'homme qui a le plus de génie : il y en a d'autres, où, parce que ces préjugés ne subsistent plus, un esprit médiocre fait ce que l'homme de génie n'a pas pu faire. Tout dépend des circonstances où nous nous trouvons.

Cette observation est applicable aux peuples. Les maximes, qui s'introduisent lors de leur établissement, font que les uns s'agrandissent, sans en avoir formé le projet ; et que les autres ne peuvent pas s'a-

grandir, quoiqu'ils en aient l'ambition. Les républiques de la Grèce, par exemple, étoient dans le cas des hommes de génie, que les préjugés arrêtent au milieu de leurs progrès. C'étoit une folie à elles d'entreprendre de grandes conquêtes. C'est que les circonstances ne leur avoient pas appris à augmenter leurs forces par les forces des peuples vaincus. Les maximes qu'elles avoient adoptées, étoient trop contraires à cette politique. Partager avec de nouveaux citoyens la gloire qu'elles avoient acquise, c'étoit la diminuer; et la diminuer, c'étoit la perdre. Ce préjugé les aveugla toujours sur leurs vrais intérêts, et il ne leur fut pas possible de sortir de leur foiblesse.

Les Romains, foibles dans les commencemens, ont été forcés de contracter bien vite des alliances, et de partager, avec les vaincus mêmes, les premiers avantages qu'ils ont dus à leur courage. Si les circonstances leur faisoient une loi d'exterminer les peuples qui leur étoient contraires; elles leur en faisoient une de s'at-

tacher, par toute sorte de moyens, ceux qui pouvoient leur être favorables. Cette politique ne demandoit aucune prévoyance de leur part : il leur suffisoit de voir le danger où ils étoient. C'est ainsi qu'ils se sont étendus en Italie, et qu'ils se sont servis, par exemple, des Latins et des Herniques pour subjuguer les Volsques et les Toscans. Dans la suite, ils ont continué comme ils avoient commencé ; parce qu'en général l'usage est la grande règle des peuples, et que d'ordinaire, lorsqu'ils ont un parti à prendre, ils n'examinent pas ce qu'ils doivent faire, mais ils cherchent ce qu'ils ont fait en pareilles circonstances. Plus vous étudierez l'histoire des nations, plus vous vous convaincrez que l'usage conduit les unes à leur agrandissement, comme il conduit les autres à leur perte.

Si les Carthaginois avoient tenu la même conduite que les Romains, c'eût été l'effet d'une politique éclairée : car elle auroit été en opposition avec les maximes que les circonstances avoient introduites. De-

venus puissans de bonne heure, et presque sans obstacles, ils étoient accoutumés à dominer par la force, et ils jugeoient en conséquence que la force seule assure la domination. Ils n'ont donc pas senti le besoin de ménager les peuples. Ils ont appesanti le joug sur les alliés, comme sur les sujets; et ils n'ont pas su conserver, parce qu'ils avoient acquis trop facilement.

Rome au contraire s'accroît plus lentement. Les ennemis se succèdent : elle en trouve par-tout où elle recule ses frontières, et pendant long-temps ils paroissent toujours plus redoutables. Au milieu de ces guerres, des villes sont détruites, des peuples sont exterminés, et tout ce qui résiste est tôt ou tard asservi. Cependant tous les peuples n'osent pas résister. Plusieurs, craignant le sort des vaincus, s'empressent de venir d'eux-mêmes au-devant des vainqueurs. Les uns demandent les droits de citoyens en tout ou en partie : les autres se croient trop heureux de conserver leurs lois, leurs magistrats, et de

se gouverner eux-mêmes sous la protection de la république. Par-là, l'usage s'établit d'accorder de pareils priviléges, comme autant de récompenses. Cet usage dure, parce que c'est le caractère des usages de durer sur-tout dans les républiques, qui sont naturellement, pendant des siècles, ce qu'elles ont été d'abord. Elles conservent le même esprit, tant que les circonstances ne changent pas; et cela n'est pas étonnant, puisque le souverain est un corps qui ne meurt point, et qui se meut toujours en conséquence des premières impulsions. C'est en quoi le gouvernement républicain diffère du gouvernement monarchique, où l'autorité passe tout entière d'un homme à un homme, et où le souverain paroît quelquefois mourir à chaque changement de ministre.

Les circonstances furent à-peu-près les mêmes pour les Romains, tant qu'ils ne sortirent pas de l'Italie. Aussi conservèrent-ils les mêmes mœurs et la même conduite; et ils continuèrent d'étendre leur

domination, par les mêmes moyens qu'ils l'avoient d'abord étendue.

Lorsqu'ils furent maîtres de l'Italie, la guerre étoit répandue parmi toutes les nations connues. Il y avoit des monarques qui vouloient asservir, il y avoit des peuples qui vouloient rester libres. Les Romains se montrèrent au milieu de ces troubles : moment favorable, où les foibles cherchoient une puissance qui les pût défendre, et qui ne parût pas les devoir subjuguer. Ils crurent l'avoir trouvée. Rome en effet ne pouvoit alors que protéger leur liberté. Si elle la menaçoit, le danger étoit loin encore, et il importoit de se soustraire à un danger présent. Ainsi, Marseille se fortifia de son alliance contre les Gaulois; Sagonte contre Carthage; les Étoliens contre Philippe; Attale, les Rhodiens et les Égyptiens, contre les Séleucides. Les Romains n'eurent donc qu'à s'abandonner au courant des circonstances, qui les entraînoient dans les Gaules, dans l'Espagne, dans la Macédoine, dans la Grèce, dans l'Asie, dans l'Égypte. La

conquête de ces provinces s'offroit à eux, sans qu'ils l'eussent préparée. Ils n'avoient qu'à recevoir dans leur alliance les peuples qui les appeloient. En montrant quelques légions, ils les réunissoient contre l'ennemi commun : ils abattoient les grandes monarchies ; et parce que dans ces guerres, ils étoient la puissance dominante, lorsqu'elles étoient finies, ils se trouvoient la seule puissance, et tous les peuples passoient sous le joug, les alliés comme les ennemis.

Telles étoient au-dehors les circonstances qui favorisoient l'agrandissement des Romains. Voyons quelles étoient au-dedans celles qui le favorisoient encore.

Dans un gouvernement tel que celui de Rome, les généraux ne pouvoient pas former de grands projets de conquête. Forcés à se régler sur le temps de leur commandement, à ménager les alliés et même les vaincus, ils accordoient la paix, dès qu'ils avoient assez fait pour mériter le triomphe, et ils paroissoient se refuser d'eux-mêmes à de plus grands succès.

Cette conduite, dictée par l'intérêt personnel, servit mieux la république que n'eût fait l'ambition du peuple et du sénat. Elle lui donna une apparence de justice et de modération, et elle fit croire que Rome ne prenoit les armes que pour défendre ses alliés.

Cette erreur livra les nations. Elles ne prirent aucune précaution contre un danger, qu'elles ne voyoient pas, parce qu'il étoit encore loin d'elles. Jusqu'alors elles n'avoient vu que des conquérans, qui, tels qu'Alexandre ou Cyrus, combattoient avec leurs seules forces, et ne combattoient que pour eux ; et elles n'avoient pas appris qu'on pouvoit parvenir à la monarchie universelle en combattant avec les forces des autres et pour les autres. Rome continua de montrer en apparence la même modération, tant que ses généraux, bornés dans le temps de leur commandement, furent obligés de donner la paix, lorsqu'ils pouvoient se promettre de nouveaux avantages. De la sorte elle cachoit son ambition, sans avoir projeté de

la cacher. Elle s'agrandissoit insensiblement, et les peuples, qui s'étoient occupés de leurs querelles, ou qui l'avoient appelée à leur secours, furent étonnés de se voir asservis par une puissance, dont l'alliance avoit paru devoir assurer leur liberté.

Un empire, tel que celui d'Alexandre, est d'autant plus foible, qu'il est plus vaste. Tout s'y trouve toujours en disproportion. Comme le vainqueur est supérieur, lorsqu'il faut assujétir, parce qu'alors il agit avec toutes ses forces réunies; le vaincu devient supérieur à son tour, lorsqu'il faut conserver, parce qu'alors le conquérant est obligé de diviser ses forces.

Après la destruction de Carthage, l'empire de la république romaine étoit plus solidement établi, parce qu'elle ne l'avoit pas conquis avec ses seules forces. Les alliés, qu'elle avoit armés pour son agrandissement, avoient le même intérêt qu'elle-même à lui conserver ses conquêtes. Toutes les parties de cet empire se soutenoient

donc mutuellement. Elles étoient comme en équilibre autour d'un centre commun. Tout s'y trouvoit en proportion. Les causes qui conservoient, étoient les mêmes que celles qui avoient subjugué; et les peuples se forçoient, les uns les autres, à plier sous un joug, que Rome seule n'eût pas pu leur imposer.

Cependant, quoique cet empire fût formidable par-tout où la république pouvoit réunir plusieurs alliés contre un ennemi, il étoit foible en Italie, où elle étoit abandonnée à ses propres forces, et environnée de peuples qui étoient prêts à se soulever. Aussi c'étoit-là qu'il falloit porter la guerre : mais ce projet étoit trop hardi pour tout autre qu'Annibal.

Lorsque toutes les nations seront au rang des sujets, Rome se trouvera dans la même position que si elle eût conquis avec ses seules armes. L'équilibre disparoîtra donc, et les forces du peuple souverain ne seront plus en proportion avec les forces des peuples subjugués. L'empire alors ne se sou-

tiendra que par l'asservissement dont les nations se seront fait une habitude.

Il en naîtra un autre inconvénient : c'est que la république ne pourra pas s'assurer des armées qu'elle entretiendra dans les provinces. Ne connoissant plus Rome, dont elles seront éloignées, elles se donneront à leurs généraux, et de là naîtront des guerres civiles. Ce temps n'est pas loin. Les succès des dernières guerres l'ont avancé, et les nouvelles provinces romaines sont un premier pas vers la décadence.

Cette république ne fut donc jamais mieux affermie que lorsqu'elle se contenta d'être la puissance dominante. Mais forcée par sa constitution à s'agrandir, elle s'agrandira encore. Elle voudra tout envahir : elle ne verra que des sujets de triomphe dans des entreprises, qui ruineront sa constitution même jusques dans les fondemens. Elle enlevera les richesses de tous les souverains. Elle ruinera les royaumes, dont elle voudra faire des provinces. Elle détruira pour acquérir ; et cependant elle

croira avoir augmenté sa puissance, parce qu'elle comptera les peuples assujettis, et qu'elle ne considérera pas combien elle les a rendus misérables.

Plus les provinces s'épuiseront, plus elles seront asservies. Mais Rome, puissante uniquement par leur foiblesse, s'affoiblira tous les jours elle-même. Le luxe corrompra les mœurs : la prospérité achevera de détruire la discipline, que la mollesse condamnera : l'amour de la patrie s'éteindra peu-à-peu : le nombre des vrais citoyens diminuera tous les jours ; et Rome deviendra la proie des soldats qu'elle armera pour sa défense. Tel sera bientôt le sort de cette république. Nous la verrons obéir dans sa décadence à la force des circonstances, comme elle y a obéi dans sa prospérité.

Les progrès non interrompus des Romains, pendant plusieurs siècles, sont l'effet de la constance avec laquelle ils ont suivi certaines maximes ; et cette constance est ce qu'on a pris pour une politique réfléchie. Mais ces maximes dont on

leur fait honneur, ils ne les ont point méditées. Ils ont été constans dans des préjugés qui leur ont réussi, comme nous le sommes nous-mêmes dans des préjugés qui ne nous réussissent pas, et nous sommes plus étonnans qu'eux. En ce genre la constance est le caractère de toutes les nations.

C'est uniquement parce que les circonstances ne changeoient pas, ou changeoient peu, que les Romains continuoient d'être attachés aux maximes anciennes. En effet, la politique, variable par elle-même, change avec les chefs qui gouvernent: il n'y a donc que l'uniformité des circonstances qui puisse forcer un peuple à suivre constamment les mêmes maximes. Les circonstances changèrent sensiblement après la ruine de Carthage: nous verrons les maximes changer avec elles, et les Romains perdront cette constance qu'on prenoit pour politique de leur part.

Quand je dis que les circonstances peuvent seules rendre un peuple constant dans

ses

ses maximes, je parle en général : il faut excepter les Spartiates, dont la constance a été l'ouvrage de la politique, parce qu'elle étoit l'effet de la législation de Lycurgue ; et ce qui prouve le pouvoir des circonstances, c'est que ce législateur n'a réussi, que parce qu'il en arrêta le cours, et qu'il les rendit en quelque sorte immuables. Or, ce qu'il faut admirer dans la constance des Spartiates, ce ne sont pas les Spartiates mêmes, c'est Lycurgue : de même dans la constance des Romains, ce ne sont pas les Romains, c'est l'enchaînement des circonstances où ils se sont trouvés.

Après les observations que je viens de faire, je crois qu'on peut diminuer de l'admiration qu'on a communément pour la politique des Romains. Mais rendons justice aux progrès qu'ils ont faits dans l'art militaire. Nulle part la discipline n'a été plus parfaite, et ne s'est mieux soutenue. Ils devoient au reste perfectionner cet art, parce que c'étoit le seul qu'ils cultivoient, parce qu'ils le culti-

voient sans interruption, et que d'ailleurs la plupart de leurs guerres étoient de nature à leur faire sentir le besoin de la discipline (1).

---

(1) On peut voir dans le quatrième livre des *Observations sur les Romains*, les causes et les effets de la discipline militaire des Romains.

CHAPITRE II.

Des effets que le luxe doit produire dans la république romaine.

La vie simple et frugale à laquelle les Romains avoient été forcés pendant plusieurs siècles, paroissoit leur interdire les superfluités dont ils ne connoissoient pas l'usage. Ils aimoient cette simplicité dont ils s'étoient fait une habitude. Elle formoit leurs mœurs, elle régloit leur façon de penser, et elle entretenoit dans le gouvernement cette allure uniforme et constante qui en faisoit toute la force.

Le luxe, lorsqu'il commença, fut un objet de scandale, parce qu'il étoit contraire aux mœurs, à la façon de penser et au gouvernement. Le cri public, qui s'éleva contre ceux qui l'introduisoient, devoit en retarder les progrès; et en effet, il les retarda. On vit des généraux porter au trésor public

les dépouilles des nations vaincues, et ne rien réserver pour eux : tel fut, entre autres, Paul Émile.

Mais le cri public s'affoiblissoit, à mesure que le luxe se répandoit parmi les premiers citoyens. On s'accoutuma peu-à-peu aux nouveaux usages. Les anciens tombèrent insensiblement dans l'oubli. On ne s'en souvint que pour les mépriser. On ne connut plus le scandale; et il fut honteux de ne pouvoir pas s'écarter de la simplicité de ses pères.

Le changement des mœurs ayant changé la façon de penser, les progrès du luxe en furent plus rapides. Le pauvre se corrompit à l'exemple du riche. Si des citoyens osèrent encore s'élever contre la corruption, on les regarda comme des hommes d'un autre siècle. On les tournoit en ridicule, ou du moins on les blâmoit, lors même qu'on étoit forcé à leur accorder quelque estime. Il étoit facile de prévoir que cette révolution dans les mœurs en préparoit une dans le gouvernement.

C'est après la guerre de Syrie, et dans

l'intervalle de la seconde guerre punique à la troisième, que le luxe s'est sur-tout introduit parmi les Romains, et a commencé à faire passer chez eux les mœurs de l'Orient. Alors plusieurs lois furent portées particulièrement contre le luxe de la table. Mais elles prouvent un abus, dont elles ne furent pas le remède. Tous les jours, de plus en plus en contradiction avec les mœurs, les lois somptuaires devinrent tous les jours plus inutiles.

Dès que les Romains, renonçant à leur première simplicité, commençoient à mettre les superfluités au nombre des choses nécessaires, ils devoient se porter rapidement à tous les excès du luxe ; car ils avoient toujours été avides, et ils étoient devenus assez puissans pour donner un libre cours à leur avidité. Leur utilité avoit été leur unique règle : la force avoit fait leurs droits, au besoin la perfidie avoit suppléé à leur foiblesse. Nous avons vu parmi eux les plus puissans s'approprier les domaines de la république, usurper les terres des particuliers, enlever à leurs cou-

citoyens jusqu'à la liberté. Cette façon de penser, que le gouvernement même avoit entretenue jusqu'alors, devoit influer de plus en plus dans les mœurs, à mesure qu'on se faisoit de nouveaux besoins. Comment les Romains, maîtres de dépouiller les nations les plus opulentes, auroient-ils pu ne pas leur enlever toutes les choses de luxe ?

L'an de Rome 581, peu avant la guerre de Persée, le consul L. Posthumius Albinus, envoyé par le sénat dans la Campanie, ordonna aux magistrats des Prénestins de lui préparer une maison, de venir au-devant de lui, et de lui fournir tous les chevaux et toutes les bêtes de charge, dont il avoit besoin pour son voyage. Jusqu'alors les consuls n'avoient jamais rien exigé de pareil. C'est la république qui leur fournissoit les choses nécessaires pour les commissions qu'elle leur donnoit. Les villes par où ils passoient, n'étoient pas même tenues de leur préparer un logement : ils logeoient chez des particuliers avec qui ils étoient liés d'hospitalité. Posthumius, qui avoit passé à Préneste dans un temps où il n'étoit

pas en magistrature, voulut, dit-on, se venger des Prénestins, parce qu'ils ne lui avoient pas rendu les honneurs qu'on ne devoit qu'aux magistrats.

Cet exemple, imité par d'autres, devint bientôt un usage. Alors les magistrats de la république parurent autorisés à imposer aux peuples telles charges qu'ils jugeoient à propos, et ils se firent des droits des malversations qu'ils commettoient. Le sénat se hâta de faire publier dans toutes les villes un décret, par lequel il défendoit de rien exiger au-delà de ce qu'il auroit réglé. Il faisoit connoître par-là qu'il désapprouvoit les vexations; mais il ne les empêcha pas. Si, dans la suite, des consuls ou des préteurs furent accusés d'en avoir commis, ils eurent ordinairement assez de crédit pour se faire absoudre. Le tribun L. Calpurnius Piso, croyant arrêter cet abus, fit passer une loi qui autorisoit les peuples à se pourvoir devant les juges contre les magistrats concussionnaires. Cette loi fut portée la première année de la troisième guerre punique, c'est-à-dire, dans un temps où elle

étoit visiblement en contradiction avec l'esprit même du gouvernement. Elle devoit être sans force, puisque le sénat donnoit lui-même l'exemple de la perfidie et de l'injustice.

Les Romains passèrent presque subitement de la plus grande simplicité à la recherche des choses de luxe. Dans les commencemens, encore incapables de les apprécier par eux-mêmes, ils s'y portèrent d'abord avec plus d'avidité que de goût: ils parurent n'en faire cas, que parcequ'elles avoient un prix chez les peuples auxquels ils les enlevoient, et ils les envahirent avec une sorte de férocité. C'étoient des soldats qui alloient au butin.

Quand une nation sait jouir des choses de luxe, ses mœurs deviennent plus douces, parce qu'elles s'amollissent. Alors il y a une sorte de lâcheté dans son caractère. Moins capable des fatigues qu'il faudroit prendre pour se procurer de nouvelles superfluités, elle se repose dans la jouissance de celles qu'elle a, et elle paroît moins avide.

Mais les Romains avoient apporté le luxe chez eux, et ils ne s'amollissoient pas encore. C'est qu'il leur avoit été plus facile de dépouiller les nations que d'apprendre à jouir des superfluités qu'ils leur enlevoient. Ils conservoient donc le même courage, ou plutôt la même férocité qu'ils avoient eue, lorsque leur manière de vivre étoit encore simple et frugale; et par conséquent ils étoient d'autant moins capables de mettre des bornes à leur avidité, qu'ils recherchoient les choses de luxe avec moins de connoissance.

Lorsque les généraux ne s'étoient pas encore fait un besoin de ces choses, ils paroissoient ne dépouiller les nations, que pour triompher avec plus de magnificence; et après avoir étalé des richesses, que le peuple, dans les commencemens, regardoit avec plus d'étonnement que d'envie, ils les déposoient dans le trésor public pour les besoins de l'état. Par-là, l'esprit du gouvernement devenoit tous les jours plus avide. Il le devenoit sans scrupule, parce que l'utilité publique le justifioit : et les

Romains s'accoutumoient à regarder les dépouilles des peuples vaincus, comme le principal fruit de leurs victoires.

Cette avidité, qui caractérisoit le gouvernement, fut entretenue par l'empressement des nations à rechercher la protection du peuple romain. Elles se ruinèrent pour l'acheter ou pour la conserver, et Rome ne mit plus de bornes aux tributs qu'elle imposoit. Elle crut avoir des droits à tout ce qu'on ne pouvoit pas lui refuser.

Dès que le gouvernement devenoit tous les jours plus avide, il n'étoit pas possible que les généraux, qui s'accoutumoient au luxe des provinces conquises, se fissent toujours un point d'honneur d'être désintéressés. Ils détournèrent donc à leur profit une partie des trésors qu'ils enlevoient aux nations : ils imposèrent des tributs dont ils ne rendoient aucun compte : ils vendirent leur protection : ils s'approprièrent les biens des particuliers et des provinces; en un mot, ils commirent, dans leurs départemens, les vexations que le

gouvernement de la république commettoit par-tout.

L'intervalle de la seconde guerre punique à la troisième, est le temps où les provinces étoient une source plus abondante de richesses. Mais l'avidité, qui tarira cette source, armera bientôt les Romains les uns contre les autres. Rome sera déchirée par des guerres civiles. Elle finira par avoir un maître ; et les revenus d'un empire, qui absorbera toutes les richesses des nations les plus opulentes, ne suffiront pas à un seul homme.

Pendant que le luxe se répandoit, les Romains conservoient des usages qui s'étoient établis dans les temps où ils ne le connoissoient pas ; et ces usages rendoient le luxe encore plus pernicieux pour eux.

Ils auroient cru se dégrader en cultivant les arts : c'est un vieux préjugé, que les circonstances avoient fait naître. Il étoit naturel qu'une nation de soldats abandonnât les arts à ses esclaves ; et dès qu'elle les leur avoit abandonnés, il étoit naturel encore qu'elle dédaignât de les cultiver elle-

même. En temps de paix, les Romains, qui n'avoient point de camp, étoient donc dans une grande oisiveté. Tel étoit le sort de la plus grande partie des citoyens, que les censeurs distribuoient ordinairement dans les quatre tribus de la ville.

Pendant cinq siècles ou environ, cette oisiveté ne contribua pas peu à l'agrandissement de la république. Car Rome auroit eu moins de soldats, si les citoyens avoient été plus occupés; et c'est la nécessité de subsister, qui faisoit desirer la guerre. Si le peuple se plaignoit de n'avoir point de part aux champs qu'il avoit conquis, les patriciens l'appaisoient en cédant, à chaque fois, quelque partie de l'autorité. Comme tous les tyrans, plus avares qu'ambitieux, ils aimoient mieux abandonner des magistratures que des arpens de terres; et parce que les dissentions n'étoient favorables qu'à l'ambition des tribuns, chaque année la guerre devenoit l'unique ressource du peuple, qui avoit toujours été trompé dans son attente, et qui devoit l'être encore. Or cette ressource fut assu-

rée, tant que les Romains ne portèrent pas leurs armes hors de l'Italie.

La république devoit pencher vers sa ruine, aussitôt que le changement des circonstances changeroit l'influence des causes qui l'avoient élevée. C'est ce qui arriva après la seconde guerre punique, et plus sensiblement encore après la troisième. Alors la guerre ne pouvoit plus faire diversion aux dissentions domestiques, parce qu'il n'étoit pas possible de mener à l'ennemi, d'un moment à l'autre, une grande partie des citoyens; et le peuple, à qui le butin manquoit, restoit sans ressource, parce qu'il ne savoit pas subsister de son travail. Cependant il étoit plus nombreux que jamais. Or un peuple oisif, qui n'a pas de quoi subsister, et qu'on ne peut arracher à ses dissentions, sera naturellement porté à causer des révolutions dans le gouvernement : car il n'a d'espérance que dans les troubles, et sa cupidité est excitée par le luxe qui lui rend sa misère plus sensible.

Si pendant un temps le partage de l'au-

torité fut l'objet des dissentions, ce sera désormais le partage des richesses. Les pauvres se soulèveront, parce qu'ils n'ont rien à perdre. Les riches s'armeront, parce qu'ils ont tout perdu, s'ils cessent d'être riches; et l'or, qui distingue seul les citoyens, coûtera plus à céder que les dignités.

Il coûtera d'autant plus à céder, qu'il tiendra lieu de tout dans un gouvernement où tout deviendra vénal. Celui qui sera assez riche pour acheter les suffrages, sera sûr d'obtenir les magistratures : celui qui les obtiendra, sera sûr de s'enrichir encore; et on les ambitionnera par avarice.

Les mêmes usages sont bons ou mauvais suivant les circonstances. Un peuple sans arts et sans métiers, est ce qu'il falloit à Rome, tant que la guerre se fit en Italie; parce qu'alors cette ville n'avoit besoin que de soldats. Il n'en fut pas de même dans la suite. Plus un empire est étendu, plus il importe que la capitale soit remplie de citoyens laborieux. Ainsi, comme le désœuvrement du peuple avoit été une

des causes de l'agrandissement de la république, il devoit être aussi une des causes de sa décadence.

Au lieu de soldats, Rome ne renfermoit qu'une populace affamée, que la prospérité de l'état rendoit insolente, et que la misère soulevoit contre les riches. Pour la faire subsister, on étoit contraint de prendre dans le trésor public, et de distribuer du blé, du lard, de l'huile et autres choses semblables. Cependant cette populace, qui croyoit avoir conquis l'univers, ne pouvoit se résoudre à vivre uniquement d'aumônes; et elle demandoit des terres, que les propriétaires ne vouloient pas céder.

Tôt ou tard, le luxe ruine les nations chez lesquelles il s'introduit. Il y a un temps, à la vérité, où il paroît multiplier la masse des richesses. Il anime l'industrie, il multiplie les arts, il fait fleurir le commerce : il met tout en valeur, en un mot, et il fait jouir de tout.

Il met tout en valeur, dis-je, excepté l'agriculture, à laquelle il nuit nécessairement, comme nous l'avons prouvé ail-

leurs. Il suffit de rappeler ici que les souverains, pour fournir à leur superflu et à celui des grands, sont dans la nécessité de multiplier les impôts; et qu'après les avoir multipliés, ils sont dans la nécessité de les multiplier encore. De génération en génération, ils sont d'autant moins riches, qu'ils sont plus d'efforts pour augmenter leurs revenus; parce que d'un côté, tout renchérit pour eux comme pour leurs sujets, et que de l'autre, la source des richesses se tarit, à mesure que les campagnes tombent en friche.

Mais le luxe ne ruine l'agriculture qu'insensiblement, et pendant un temps, il porte l'abondance dans les villes où les citoyens qui n'ont rien, sont assurés de vivre de leur travail. Si c'est un avantage, au moins n'est-il que passager.

Comme le luxe force les plus riches à dépenser continuellement au-delà de ce qu'ils ont, il viendra un temps où ils seront réduits malgré eux à vivre d'économie. Alors les arts de luxe cesseront d'être cultivés, ceux qui en vivoient tomberont dans la

misère, et les villes seront ruinées comme les campagnes.

Le luxe des Romains, qui ruinoit les provinces conquises, ruina de bonne heure l'agriculture en Italie, parce que les grands sacrifièrent, à leur magnificence et à leurs caprices, les terres dont ils s'étoient emparés; et comme les citoyens regardoient au-dessous d'eux de cultiver les arts, il arriva qu'à Rome, le luxe n'eut pas même l'avantage passager de faire subsister les pauvres.

Le peuple étoit donc dans la misère, et souvent les citoyens qui paroissoient dans l'opulence, se trouvoient pauvres eux-mêmes, parce qu'ils l'étoient de tout ce qu'ils n'avoient pas. Dans cet état des choses, il ne pouvoit naître que des troubles : d'un côté, le trésor public ne suffisoit pas aux besoins d'une populace nombreuse, qui manquoit de pain, et qui n'en savoit pas gagner; de l'autre, les lois ne pouvoient réprimer les grands, dont l'avidité dépouilloit indistinctement les sujets de la république, les alliés et les citoyens. D'après

ces considérations, vous jugez, Monseigneur, que les dissentions, qui ont été suspendues par des guerres, ne tarderont pas à recommencer, et qu'elles seront bien différentes de celles que nous avons vues.

CHAPITRE III.

Jusqu'au tribunat de Tibérius Gracchus.

L'ÉTUDE de l'histoire, comme je l'ai déjà remarqué, ne demande pas, Monseigneur, qu'on apprenne tout ce qui est arrivé. Il y a un choix à faire, et nous sommes conduits dans ce choix par l'objet que nous nous proposons.

Jusqu'ici nous avons considéré tout ce qui a pu contribuer à la grandeur des Romains. Actuellement que plusieurs nations ont été subjuguées, et que nous prévoyons la chûte des monarchies qui subsistent encore, il nous reste à observer les révolutions dans les mœurs et dans le gouvernement jusqu'à la ruine de la république. C'est par rapport à cet objet que je choisirai les faits dont je vous entretiendrai.

La guerre continuoit en Espagne, et les Romains s'y montroient tels qu'ils s'étoient montrés en Afrique. Nous avons vu que Viriathus avoit défait le préteur Vétilius. Il eut de nouveaux succès : il eut aussi des revers. Mais, tant qu'il vécut, il soutint avec gloire tout l'effort des ennemis. Humain, juste, intrépide, endurci à la fatigue, grand capitaine, il n'eut jamais d'autres intérêts que ceux des peuples dont il prenoit la défense : il partageoit également avec ses soldats le butin et le danger, et il étoit à leur tête comme un chef parmi ses égaux.

Q. Cécilius Métellus Macédonicus commandoit depuis deux ans en Espagne, lorsqu'on lui donna pour successeur, Q. Pompéius Népos, qui, sans talens et sans naissance, s'étoit élevé au consulat par une perfidie. Lélius, ami de Scipion l'Africain, demandoit le consulat. Pompéius, qui feignoit d'être ami de l'un et de l'autre, s'offrit de solliciter pour Lélius, et le supplanta.

Ennemi de Pompéius, Métellus donna

des congés à tous les soldats qui en demandèrent : il dissipa les munitions de guerre et de bouche, et il ordonna de laisser mourir de faim les éléphans. A cette conduite d'un homme qui avoit paru jusqu'alors aussi bon citoyen que bon général, on pouvoit juger qu'on n'étoit pas loin des temps, où la république seroit tout-à-fait sacrifiée à des vues particulières. Si Métellus, parce qu'il étoit ennemi de Pompéius, vouloit le faire échouer, il auroit pu s'en reposer sur l'incapacité de ce consul, qui n'eut aucun succès, quoique son armée fût au moins de trente mille hommes.

Pendant que Pompéius faisoit la guerre aux Arvaques, Viriathus, qui l'année précédente avoit vaincu le proconsul Fabius Servilianus, le défit encore, et le poussa dans un poste, d'où les Romains pouvoient difficilement lui échapper. Dans cette conjoncture, il fit des propositions; parce qu'il crut pouvoir assurer la paix, et par le traité, que le sénat et le peuple ratifièrent, on convint de garder de part

et d'autre tout ce qu'on possédoit. Viriathus avoit alors étendu sa domination sur le Tage et sur l'Èbre, et les Romains commençoient à se lasser de cette guerre, qui duroit depuis neuf ans.

Si Viriathus comptoit sur la foi des traités, il ne connoissoit pas le sénat. Dès l'année suivante, les hostilités recommencèrent. On avoit continué le commandement à Pompéius dans l'Espagne citérieure; et dans l'Espagne ultérieure, le consul Q. Servilius Cépio avoit succédé à son frère Fabius Servilianus. Servilius, aussitôt qu'il fut arrivé dans sa province, commença par chercher des prétextes pour rompre la paix; et bientôt après, sans en chercher davantage, il arma ouvertement. Le sénat même l'y autorisa.

Viriathus, qui n'avoit pas prévu cette perfidie, fut réduit à fuir devant l'armée du consul. Ses alliés ne lui donnèrent aucun secours. Comme ils n'avoient pas pu se concerter pour leur défense commune, ils n'osèrent prendre les armes, et quel-

ques-uns furent même forcés de se soumettre aux Romains. Alors Servilius médita une nouvelle trahison. Il offrit la paix, si on lui livroit les chefs de plusieurs villes, qui s'étoient soustraites à la république; et lorsqu'on les lui eut livrés, il y mit une nouvelle condition : il demanda que Viriathus livrât ses armes, et s'abandonnât lui-même à la discrétion du sénat. La guerre continua. Il n'étoit pas néanmoins au pouvoir du consul de la conduire avec succès : car ses troupes, auxquelles il étoit odieux, le méprisoient, et se soulevoient contre lui. Il fit assassiner Viriathus.

Pompéius assiégeoit alors Numance. Après avoir ruiné ses troupes devant cette place, il fit avec les Numantins un traité qui les déshonoroit; et lorsque, l'année suivante, il remit le commandement au consul M. Pompilius Lénas, il eut l'impudence de nier ce traité qu'il avoit conclu en présence des principaux officiers de l'armée. Popilius renvoya la décision de cette affaire au sénat, et suspendit les hostilités. Mais Pompéius persista toujours à nier un fait de la

denière évidence; et le sénat, qui ne vouloit pas la paix, jugea qu'il n'y avoit point eu de traité.

Popilius, ayant recommencé la guerre, fut battu, et perdit une partie de son armée. Le consul C. Hostilius Mancinus, qui lui succéda ne fit que des fautes, et n'éprouva que des revers. Ses soldats, effrayés à la vue des ennemis, n'osoient plus sortir du camp. Il résolut de s'éloigner, et il choisit une nuit pour sa retraite. Mais, quoiqu'il eût vingt mille hommes, quatre mille Numantins qui le poursuivirent, firent un grand carnage de ses troupes, et le poussèrent dans des défilés, où ils l'enfermèrent. Il leur envoya un héraut pour entrer en composition.

Les Numantins refusèrent de traiter avec lui: ils avoient appris à se méfier des généraux de la république. Heureusement pour les Romains, ils crurent pouvoir donner leur confiance au questeur Tibérius Sempronius Gracchus, dont la probité étoit reconnue; et Gracchus sauva l'armée.

l'armée. Ils étoient bien simples, si la probité d'un seul citoyen les rassuroit contre le sénat.

Le traité que Tibérius Gracchus fit avec eux, étoit assez justifié par la nécessité où l'on avoit été de le conclure; et s'il étoit honteux pour la république, toute l'infamie en retomboit sur Hostilius. Ce consul, qui eut ordre de venir rendre compte de sa conduite, fut remplacé par son collègue, M. Émilius Lépidus, qui fit la guerre aux Vaccéens contre la défense du sénat, et qui perdit six mille hommes dans une déroute.

La conduite du sénat avec les Numantins fut la même que celle qu'il avoit tenue avec les Samnites, après le traité des Fourches Caudines. Il ordonna qu'Hostilius et tous ceux qui avoient garanti le dernier traité, seroient livrés à l'ennemi; et Hostilius, se piquant d'autant de générosité que Sp. Posthumius, invita lui-même le peuple à autoriser ce décret. Mais le peuple ne consentit point que Gracchus fût livré, et

Hostilius qu'on livra seul ne fut pas accepté par les Numantins.

Cette nouvelle perfidie ne releva pas les affaires des Romains. Contre une ville où il n'y avoit jamais eu plus de huit mille soldats, il fallut enfin armer jusqu'à soixante mille hommes: on en donna le commandement à Scipion l'Africain, qu'on jugea seul capable de terminer cette guerre, et encore ce général ne crut-il devoir marcher contre les Numantins, qu'après avoir employé une année à rétablir la discipline dans les troupes. Numance fut rasée, et on vendit tous les citoyens qui survécurent à la ruine de leur ville.

Pendant cette guerre, on voit que les Romains vont ouvertement à la tyrannie par toutes sortes de voies; que les généraux, sans égard pour les ordres du sénat, ne forment des entreprises que pour assouvir leur avidité; et que, dans la prospérité de la république, la discipline commence à se perdre. Une révolte des esclaves en Sicile va nous faire remarquer d'autres abus. Elle

commença deux ans avant la ruine de Numance.

Les citoyens riches avoient rempli les campagnes de Sicile et d'Italie d'esclaves, qu'ils traitoient avec plus de dureté que leurs bêtes, parce qu'ils les acquéroient à plus vil prix. Leur avarice sordide et barbare, qui refusoit à ces malheureux jusqu'aux choses les plus nécessaires, les forçoit à vivre de brigandage. Ils les y invitoient eux-mêmes, afin d'être dispensés de les nourrir; et ils les protégeoient contre les poursuites des préteurs, auxquels il étoit difficile d'en faire justice.

En Sicile, où ce désordre étoit plus grand qu'ailleurs, les esclaves marchoient en troupes, et formoient des bandes de voleurs, qui commettoient impunément toutes sortes de violences. Ce genre de vie, où ils faisoient ensemble l'essai de leur courage, leur fit connoître leurs forces, et ils résolurent de se soustraire à des maîtres aussi avares que cruels. Un de leurs chefs, nommé Eunus, à la tête de soixante dix mille, prit toutes les marques de la royauté. Il se

faisoit appeler Antiochus, parce qu'il étoit de Syrie; et bientôt on compta jusqu'à deux cent mille esclaves qui se soulevèrent dans les différentes parties de la Sicile. Ces brigands commirent des cruautés inouies. Ils se défendoient en désespérés, comme des hommes qui n'avoient pour ressources que la victoire ou la mort. Quatre préteurs, qu'on envoya contre eux, furent successivement battus. Le consul C. Fulvius, collègue de Scipion l'Africain, les combattit sans succès. Son successeur au consulat, L. Calpurnius Piso, le même qui avoit fait passer la loi contre les magistrats concussionnaires, remporta sur eux la première victoire; et l'année suivante, le consul P. Rupilius Népos acheva de les exterminer. Ceux qui ne périrent pas dans les combats, expirèrent sur la croix. Pendant cette guerre, à Rome et dans plusieurs villes d'Italie, les esclaves formèrent une conspiration qui fut découverte, et qui n'eut pas de suite.

Aux désordres que les citoyens puissans causoient dans les provinces, on peut juger de l'abus qu'ils faisoient de leur crédit à

Rome même. Une loi, portée pendant la guerre de Numance, donne occasion de remarquer qu'ils ne laissoient plus au peuple la liberté des suffrages.

Jusqu'à l'an de Rome 615, les suffrages avoient été donnés de vive voix. Cette manière de procéder aux élections avoit l'avantage de pouvoir éclairer le peuple sur les candidats, auxquels il devoit la préférence, parce qu'on discutoit publiquement le mérite de ceux qui se présentoient. Mais quand le temps fut arrivé où l'avidité commençoit à faire briguer les magistratures, les citoyens puissans employèrent les menaces et la violence pour se rendre maîtres des élections; et le peuple sentit qu'en continuant de donner ses suffrages de vive voix, il n'avoit plus la liberté de choisir ses magistrats. Alors on fit une loi qui régla que désormais les élections se feroient par scrutin, c'est-à-dire, en comptant les billets où chacun auroit écrit le nom de celui qu'il choisissoit.

Cette loi rendit la liberté des suffrages. Mais le peuple, qui se corrompoit, ne de-

voit jouir de cette liberté, que pour vendre les magistratures ; et le secret du scrutin favorisoit tout-à-fait ce nouvel abus. Quand il n'y a plus de mœurs, les lois paroissent moins faites pour remédier aux inconvéniens, que pour les constater.

CHAPITRE IV.

Du tribunat de Tibérius Gracchus.

Il y avoit à Rome une populace immense, les plus grandes richesses, la plus grande pauvreté, et tous les vices qui vont à la suite du luxe. Alors naquirent des troubles qui ne finiront qu'avec la république. Ils commencèrent l'année de la ruine de Numance, lorsque Scipion étoit encore devant cette place qu'il tenoit bloquée.

Gracchus, offensé de ce qu'on n'avoit point eu d'égard pour le traité dont il étoit l'auteur, fut encore irrité contre le sénat, qui l'eût livré aux Numantins, si le peuple ne s'y fût opposé. Sensible à cette injure, il chercha l'occasion de se venger, et il se fit élire tribun. Quoique plébéien, il jouissoit par sa famille d'une grande considération. Il étoit beau-frère de Scipion, gendre d'Ap. Claudius prince du sénat; et son père, deux fois consul, avoit obtenu les honneurs du

triomphe. C'est ce même Sempronius qui avoit épousé Cornélie, fille du premier Africain. D'ailleurs avec une réputation de courage, de prudence et de probité, Gracchus avoit encore une éloquence qui le mettoit bien au-dessus des orateurs de son temps, et une figure qui paroissoit donner un nouveau prix à son éloquence et aux autres qualités de son ame.

Il entreprit de renouveler la loi Licinia, par laquelle il étoit défendu à tout citoyen d'avoir plus de cinq cents arpens de terre. L'objet de ce tribun n'étoit pas uniquement de soulager la misère du peuple : il vouloit sur-tout que les campagnes fussent désormais cultivées par des citoyens, jugeant les esclaves dont elles étoient remplies, inutiles pour la guerre et dangereux pendant la paix.

Il y avoit long-temps que la loi Licinia étoit tombée dans l'oubli. Elle paroissoit proscrite, et les riches ne s'attendoient pas à la voir revivre. Il seroit difficile de se représenter la fureur avec laquelle ils s'élevèrent contre les desseins de Tibérius. On n'avoit jamais rien vu de semblable dans

les querelles fréquentes que le partage des terres avoit autrefois suscitées. C'est que l'avarice s'étoit accrue avec les richesses, et que le temps étoit arrivé où on défendroit ses biens par toutes sortes de violences, parce qu'on les avoit acquis par toutes sortes de voies.

Le tribun, qui prévoyoit les oppositions des riches, avoit apporté quelque adoucissement à la loi Licinia. Il consentoit que chaque enfant de famille pût avoir en propre deux cent cinquante arpens; et il n'exigeoit pas qu'en restituant les terres qu'on avoit usurpées, on rendît compte des fruits dont on auroit joui. Mais ces adoucissemens mêmes aigrissoient les riches, parce que l'équité, dont on paroissoit user à leur égard, les rendoit plus odieux, s'ils ne se laissoient pas dépouiller. Ils traitèrent Tibérius de séditieux, de perturbateur du repos public. Parce qu'ils ne voyoient qu'eux dans la république, ils l'appeloient l'ennemi de l'état; et ils l'accusoient d'aspirer à la tyrannie, parce qu'il prenoit les intérêts du peuple.

Plus ils déclamoient contre lui avec ani-

mosité, plus lui-même il montroit de modération. Il leur demandoit s'ils ne pourroient pas vivre avec cinq cents arpens. Il leur représentoit la misère des citoyens, auxquels ils refusoient des terres. Il s'élevoit contre l'abus qui, ôtant aux pauvres la ressource de vivre en cultivant les champs des riches, autorisoit les grands propriétaires à nourrir dans de vastes domaines leurs esclaves plutôt que leurs concitoyens. *Les bêtes sauvages*, disoit-il, *ont des tanières pour se retirer; et des hommes, qu'on dit les maîtres de l'univers, n'ont pas un toit pour se mettre à couvert des injures du temps : il ne leur reste que les cicatrices des blessures qu'ils ont reçues dans les combats.* Il lui étoit d'autant plus facile de rendre la multitude favorable à ses desseins, qu'il plaidoit pour le peuple devant le peuple même. Le jour ayant été pris pour la publication de la loi, le sénat s'assembla.

A en juger par le passé, il sembloit que cette compagnie entreroit en composition. En effet, elle eût abandonné des dignités pour conserver ses terres : mais

elle ne pouvoit plus faire de ces marchés, et elle étoit moins disposée que jamais à se laisser dépouiller. Si quelques sénateurs vouloient qu'on eût égard aux plaintes des tribuns, le plus grand nombre rejetoit avec indignation un avis qui tendoit à diminuer leur fortune. Ces terres dont on les vouloit déposséder, les uns disoient les tenir de leurs pères, les autres assuroient les avoir acquises de bonne foi. Quelques-uns, voilant leur avarice du prétexte de la religion, disoient que leurs ancêtres étoient enterrés dans ces terres, et qu'ils en défendroient les sépulchres jusqu'à la mort. On parla d'employer la violence contre Tibérius; et, après bien des avis, on s'en tint au parti qui avoit réussi tant de fois, c'est-à-dire, à la voie d'opposition. On choisit à cet effet le tribun M. Octavius Cécina, qui, quoiqu'ami de Tibérius, entra facilement dans les vues des riches, parce qu'il étoit riche lui-même, et qu'il eût beaucoup perdu si la loi eût été portée.

Il est certain que la loi Licinia avoit de grands inconvéniens. Il s'agissoit de rui-

ner les premières familles, qu'on regardoit comme le soutien de la république. Les recherches, auxquelles elle obligeoit, pouvoient occasionner bien des troubles. Il en devoit naître des procès sans fin. Après avoir réduit les plus grands propriétaires à cinq cents arpens, il n'étoit pas sûr qu'il restât des terres pour tous les citoyens qui n'en avoient pas; et il paroissoit au contraire que la loi, qui devoit ruiner les riches, ne pouvoit pas pourvoir au soulagement de tous les pauvres. C'est sur ces motifs qu'Octavius fonda son opposition.

Tibérius cependant ne renonça pas à ses desseins. Il remonta à l'institution du tribunat : et, après avoir montré quel en avoit été le motif, il représenta que si le peuple avoit pu déposer un roi, et abolir la royauté même, il pouvoit, à plus forte raison, déposer un tribun qui abuseroit de son autorité, et abolir le tribunat, si cette magistrature devenoit contraire à ses intérêts. Il demanda donc que le peuple décidât, qui, de lui ou d'Octavius, lui étoit contraire ou favorable; et que celui des deux qui seroit déclaré avoir abusé des

priviléges de sa place, fût déposé sur-le-champ.

Cette entreprise, jusqu'alors sans exemple, lui réussit : Octavius fut déposé. La loi Licinia ne trouva plus d'opposition, et on nomma, pour la faire exécuter, trois commissaires, Tibérius, son beau-père, Ap. Claudius, et son frère C. Gracchus, qui servoit alors sous Scipion au siége de Numance.

Tibérius disposa de la place d'Octavius en faveur d'un homme qui lui étoit dévoué. Alors absolu dans le tribunat, il fut en quelque sorte maître de la république. Il pouvoit suspendre les fonctions de tous les magistrats, et aucun d'eux ne pouvoit rien entreprendre sans son consentement.

Tant de crédit pouvoit le faire soupçonner d'aspirer à la tyrannie. Ses ennemis s'en prévalurent. Ils formèrent des complots contre lui, et sa vie fut en danger. Il falloit donc qu'il humiliât le sénat ou qu'il périt dans son entreprise. C'est pourquoi, déterminé à ne plus garder de ménagement, il résolut de transporter toute

la puissance au peuple. Il proposa d'abréger le temps de service des soldats, d'appeler au peuple de tous les jugemens, et de mettre dans les tribunaux autant de chevaliers que de sénateurs. Le sénat étoit sur-tout offensé de cette dernière proposition, lorsque de nouveaux projets l'irritèrent encore davantage.

Attalus Philométor, dernier roi de Pergame, mourut cette année. Il légua ses états au peuple romain; et déjà les sénateurs regardoient d'un œil avide la succession de ce prince, dont ils se croyoient les héritiers. Ce fut à cette occasion que Tibérius leur porta le coup auquel ils parurent le plus sensibles. Il proposa de partager entre les plus pauvres citoyens tout le mobilier d'Attalus, et de donner au peuple la disposition des revenus du royaume de Pergame. A cette proposition, les sénateurs jurèrent de se venger, à quelque prix que ce fût, du tribun qui l'avoit faite.

Tibérius, pour exécuter ses projets, demandoit à être continué dans le tribunat. Il avoit contre lui le sénat, les grands et

les tribuns jaloux de son crédit. Mais le peuple lui étoit favorable. Il venoit de s'assembler au Capitole, et il alloit procéder à l'élection, lorsqu'on vint dire à Tibérius, que les sénateurs avoient résolu de l'attaquer jusques dans son tribunal. En effet, leurs esclaves, armés de bâtons, les attendoient à la porte du sénat.

Il s'agissoit de faire connoître au peuple le danger qui menaçoit son tribun. Le tumulte étoit grand : les ennemis de Tibérius l'augmentoient à dessein, et il ne lui fut pas possible de se faire entendre. Réduit à s'exprimer par des gestes, il toucha sa tête des deux mains, pour faire comprendre qu'on en vouloit à sa vie. Aussitôt un bruit se répand, jusques dans le sénat, que Tibérius demande la couronne. Les sénateurs, qui ne cherchoient qu'un prétexte pour user de violence, feignent de prendre l'alarme. Scipion Nasica, fils de celui qui avoit été reconnu pour le plus honnête homme de la république, exhorte le consul P. Minucius à faire périr le prétendu tyran, assurant qu'il n'y

a pas un moment à perdre, si on veut conserver la liberté; et sur le refus de ce magistrat, qui ne crut pas devoir être l'instrument de la vengeance de quelques citoyens, il marche lui-même à la tête des sénateurs de son parti. Leurs esclaves, qui les précèdent, frappent sur tout ce qui s'oppose à leur passage. Le peuple prend la fuite : Tibérius est assommé : plus de trois cents de ses partisans périssent avec lui, et le sénat continua de sévir, pendant plusieurs jours, contre tous ceux qu'il jugea avoir été favorables aux desseins du tribun. Voilà la première dissention de cette espèce. Ce furent les sénateurs qui l'ensanglantèrent. Leurs premiers coups tombèrent sur un citoyen, dont la personne étoit réputée sacrée; et ils le tuèrent dans le Capitole même, où le peuple étoit assemblé.

CHAPITRE V.

Jusqu'à la mort de Caïus Gracchus.

C'EST pendant le tribunat de Tibérius, que Calpurnius vainquit en Sicile les esclaves qui s'étoient révoltés. Cette guerre ne finit que l'année suivante. Alors il y avoit de parcils soulèvemens en Asie : et la cause en étoit la même. Attale étant mort pendant ces troubles, Aristonicus, fils naturel d'Eumène, arma pour lui les esclaves, et se rendit maître du royaume de Pergame. Son règne fut court. Vainqueur, la première année, du consul P. Licinius Crassus, qui perdit la vie, la suivante il fut vaincu et fait prisonnier par le consul M. Perpenna, qui mourut de maladie peu après sa victoire. Il orna le char de triomphe de Manius Aquilius, qui avoit succédé à Perpenna dans le département de l'Asie, et il fut jeté dans une prison où on l'étrangla.

La mort de Tibérius n'avoit pas rétabli le calme. Le peuple, qui se la reprochoit, n'attendoit que le moment de la venger. Il voyoit avec indignation, qu'au mépris de la loi Valéria, on eût banni et même fait mourir plusieurs citoyens ; et il faisoit prévoir qu'à son tour il mépriseroit les lois, à l'exemple du sénat. La violence devoit donc décider désormais du sort de la république.

On insultoit Scipion Nasica : on le traitoit publiquement d'assassin, de sacrilége : on parloit de lui faire son procès. En vain le sénat donna un décret pour le justifier, Il le fallut soustraire à la haine publique, et on l'envoya en Asie. On prit pour prétexte la guerre d'Aristonicus. Mais cette commission fut un véritable exil. Nasica mourut à Pergame quelque temps après.

Dans la vue d'appaiser le peuple, le sénat feignit de consentir à l'exécution de la loi agraire, et on nomma, pour succéder à Tibérius dans cette commission, P. Licinius Crassus, beau-père de Caïus Gracchus. Crassus périt, comme je l'ai dit, dans la guerre contre Aristonicus ;

et Ap. Claudius étant mort sur ces entrefaites, tout parut suspendu. Cependant le sénat, qui crut devoir feindre encore, consentit qu'on donnât deux nouveaux collègues à Caïus Gracchus. Le choix tomba sur M. Fulvius Flaccus, et sur C. Carbo : deux hommes plus faits pour exciter des séditions, que pour conduire une entreprise.

Afin de juger de ceux que la loi Licinia condamnoit à être dépouillés, les triumvirs firent sommer tous les propriétaires de donner une déclaration exacte de la quantité d'arpens qu'ils possédoient. Mais les plus riches, trop puissans pour obéir, mirent des gens armés sur leurs terres, et les plus foibles implorèrent la protection du sénat et des grands. Cette affaire excitoit de grands troubles, lorsque Scipion l'Africain, sans combattre directement la loi Licinia, trouva le moyen de l'éluder.

Malgré les alliances qui étoient entre les maisons Cornélia et Sempronia, il n'y avoit jamais eu d'union entre elles. Les Scipions s'étoient toujours déclarés hautement contre les entreprises de Tibérius.

On les soupçonnoit d'avoir tous contribué à la mort de ce tribun, ou du moins de l'avoir tous approuvée, et Scipion l'Africain vivoit mal avec sa femme, sœur des Gracques. La haine, qui divisoit ces deux maisons, devoit enfin éclater par un crime.

Comme les riches étoient, pour la plupart, en procès sur les bornes de leurs possessions, Scipion représenta que, tant qu'on n'auroit pas terminé ces procès, il ne seroit pas possible de connoître quelles terres on devoit enlever à ceux qui en avoient plus de cinq cents arpens. En conséquence, il demanda qu'on marquât d'abord les bornes précises des terres que chacun possédoit; et, parce que la connoissance de cette affaire passoit les pouvoir des triumvirs, il proposa de nommer une nouvelle commission pour en juger, ou de donner aux triumvirs des pouvoirs plus étendus.

On auroit pu répondre qu'il importoit peu de rechercher quelles étoient les prétentions réciproques des grands propriétaires; que le pouvoir donné aux triumvirs de restreindre leurs possessions, ren-

fermoit implicitement le pouvoir d'en marquer les bornes ; et qu'enfin, pour remplir l'esprit de la loi, il suffiroit de laisser à chacun cinq cents arpens. Mais le peuple, trompé par le raisonnement de Scipion, consentit à la proposition de ce sénateur. Peut-être aussi les triumvirs se flattèrent-ils qu'on leur confieroit la nouvelle commission. On la donna au consul C. Sempronius Tuditanus.

Tuditanus, qui parut d'abord s'occuper de cette affaire, l'abandonna bientôt après, sous prétexte que la guerre l'appeloit en Illyrie ; et la colère des triumvirs qui se voyoient les mains liées, retomba sur Scipion. Ils lui reprochèrent son ingratitude envers le peuple, qu'il trahissoit, et qui cependant l'avoit élevé à deux consulats contre toutes les règles ; et ils le forcèrent à s'expliquer sur la mort de Tibérius, comptant que par sa réponse il se rendroit odieux à l'un ou à l'autre parti. *Je la crois juste*, répondit Scipion, *s'il est vrai que Tibérius ait aspiré à la tyrannie*. Le peuple parut indigné à cette réponse, et Fulvius Flaccus s'emporta jus-

qu'à menacer Scipion. Le lendemain, ce sénateur fut trouvé mort dans son lit.

Aux indices manifestes d'une mort violente, les soupçons tombèrent sur Flaccus, sur Cornélie mère des Gracques, et sur Sempronia, qu'on accusoit d'avoir fait entrer les assassins dans la chambre de son mari. On ne fit aucune information sur l'attentat qui enlevoit ce grand homme à la république. Le peuple craignoit, dit-on, que Caïus ne fût trouvé coupable.

Cet événement suspendit les dissentions. On fut quelque temps sans parler de la loi Licinia, et Caïus parut même vouloir désormais ne prendre aucune part aux affaires. Il n'y renonçoit pas néanmoins. Il se préparoit dans le silence au rôle qu'il vouloit jouer, et il s'appliquoit à cultiver en lui le talent de la parole, si nécessaire pour conduire la multitude. Quelques années après, il monta dans la tribune aux harangues pour défendre un de ses clients. Aux acclamations avec lesquelles il fut reçu, on connut les dispositions du peuple à son égard. Il parla avec une élo-

quence qui entraîna tous les suffrages, et qui donna de l'inquiétude aux riches. Ils résolurent de tout tenter pour l'empêcher de parvenir au tribunat.

Caïus avoit servi avec distinction au siége de Numance. Soit qu'il voulût achever de se faire une réputation par les armes, soit qu'il jugeât devoir s'éloigner pour quelque temps, il demanda de l'emploi dans l'armée de Sardaigne, et on lui donna celui de questeur. C'étoit le premier grade pour arriver aux dignités. Pendant sa questure, il fut cher aux alliés et aux troupes. Avec des mœurs austères, il étoit indulgent pour les autres. Il donnoit l'exemple de la discipline : il étoit d'un grand désintéressement, et il avoit un courage à toute épreuve.

Deux ans après il revint à Rome, et il obtint le tribunat, malgré les cabales des grands, qui employèrent toutes sortes de moyens pour lui donner l'exclusion. Aussi éloquent que son frère, mais plus véhément, il en reprit les projets avec audace; et il afficha autant de haine contre le sénat, que de zèle pour les intérêts du peuple.

Tibérius avoit projeté de donner les droits de cité à tous les peuples d'Italie. Il paroît que Caïus les donna à ceux du Latium et à quelques autres. En même temps, il arrêta que les colonies latines auroient les mêmes prérogatives que les colonies romaines; et que parmi celles-ci, celles qui n'avoient pas droit de suffrage l'auroient désormais, lorsqu'il s'agiroit de porter de nouvelles lois. Par ces réglemens il augmentoit le nombre de ses partisans; et c'étoient autant de suffrages qu'il acquéroit.

Il ordonna que personne ne seroit contraint de porter les armes avant l'âge de dix-sept ans, et qu'on habilleroit les soldats aux dépens du public. Il régla à un prix très-modique le blé qu'on distribuoit tous les mois aux citoyens peu aisés. Il fit même faire des distributions gratuites. Enfin il proposa de construire des greniers publics pour prévenir la disette; et ayant été chargé de la conduite de cet ouvrage, il l'exécuta avec une grande magnificence.

Ces réglemens étoient agréables à la multitude; mais il importoit à Caïus d'intéresser

resser dans ses projets les plus riches d'entre le peuple : et il se flatta d'y réussir, s'il leur procuroit des distinctions qui jusqu'alors n'avoient appartenu qu'au sénat.

Les sénateurs en possession de tous les tribunaux, avoient seuls l'administration de la justice : ils étoient les arbitres de la fortune des citoyens, et à ce titre ils jouissoient d'une grande autorité et d'une grande considération. Leur enlever cette prérogative, c'étoit tout-à-la-fois les humilier, et élever contre eux un parti puissant, qui auroit intérêt à les humilier de plus en plus. Tibérius, qui avoit formé ce projet, n'avoit pas eu le temps de l'exécuter. Caïus le reprit dans une circonstance favorable, et l'exécuta.

Aurélius Cotta et Manius Aquilius, convaincus de concussion, avoient échappé à la rigueur des lois, et la prévarication des juges étoit si manifeste, que le sénat n'osa s'opposer ouvertement aux mesures qu'il convenoit de prendre pour prévenir de pareils abus. Caïus saisit cette occasion, pour faire voir combien il importoit à la sûreté

des citoyens, que les sénateurs n'eussent plus l'administration de la justice ; et il fit passer une loi qui leur ôtoit les jugemens pour les donner aux chevaliers.

Aux deux ordres qui étoient autrefois dans la républiquê, celui des patriciens et celui des plébéiens, nous avons vu qu'il en succéda deux autres, celui du sénat et celui du peuple. Il en va naître un troisième, celui des chevaliers.

Depuis Servius Tullius jusqu'aux Gracques, les chevaliers, destinés à servir dans les légions, ont joui de plusieurs distinctions. Ils formoient les dix-huit premières centuries; et en conséquence, ils avoient le premier rang dans les comices par centuries, et ils y opinoient les premiers. Leur paie étoit triple de celle des fantassins. Ils avoient encore une triple part dans toutes les distributions qui se faisoient aux troupes. On leur donnoit le double d'arpens, ou même davantage, lorsqu'on établissoit une colonie; et quand on campoit, on les exemptoit de travailler aux retranchemens. Ils portoient une phalère, c'est-à-dire, un baudrier orné de clous dorés; un anneau d'or,

comme les sénateurs; et dans certaines cérémonies, une robe blanche, bordée de pourpre, rayée de larges bandes de même couleur, et que, par cette raison, on nommoit *trabea*.

Par ces distinctions, ils se trouvoient les premiers d'entre le peuple : cependant ils étoient du même ordre, au moins pour le plus grand nombre. Mais la loi qui les introduisoit dans les tribunaux, les ayant mis en concurrence avec les sénateurs, on s'accoutuma à les regarder comme un ordre à part, et ils se placèrent entre le sénat et le peuple. C'est alors proprement que commença l'ordre équestre. Il se distinguera de plus en plus, parce qu'il aura des intérêts séparés de ceux du peuple et de ceux du sénat (1).

Caïus, à qui cet ordre devoit en quelque sorte la naissance, avoit un parti puissant, et attiroit à lui toute l'autorité. Continuellement environné d'ambassadeurs, de ma-

(1) M. le Beau a éclairci ce point d'histoire dans des dissertations qu'il a faites à ce sujet. Mém. de l'Acad. des Inscrip. tom. 28.

gistrats, de gens de guerre, d'hommes de lettres, d'artisans, d'ouvriers, il sembloit s'être chargé seul de tous les soins du gouvernement, et rien ne se faisoit sans lui. Cette puissance, odieuse au sénat, eût été suspecte dans une république, si le caractère de Caïus n'eût pas écarté tout soupçon.

Les sénateurs attendoient impatiemment la fin de ce tribunat, et Caïus lui-même ne demandoit pas à être continué. Mais le peuple qui mettoit en lui toute sa confiance, lui donna ses suffrages pour l'année suivante. Il est le premier qui ait obtenu cette magistrature sans l'avoir briguée.

Effrayé de tant de faveur, le sénat fut au moment d'employer encore la violence. Cependant, après de longs débats, le parti le plus modéré prévalut. Livius Drusus, un des collègues de Caïus, étoit plein de bonnes intentions. Il vouloit la paix : il eût été jaloux de la procurer. Mais cet ouvrage étoit au-dessus de ses forces. Les sénateurs jugèrent qu'ils pourroient faire servir à leurs desseins la droiture et la

simplicité de cet homme, qu'ils connoissoient d'ailleurs pour un esprit borné. Ils n'exigèrent pas de lui qu'il s'opposât aux propositions de Caïus ; ils lui conseillèrent au contraire d'en faire de plus favorables au peuple ; et ils lui promirent que le sénat, qui le croyoit seul capable de rétablir le calme, et qui, par cette raison, vouloit contribuer à lui donner du crédit, le soutiendroit dans tout ce qu'il voudroit entreprendre. On demandoit seulement qu'il rendît témoignage au peuple des bonnes intentions de cette compagnie.

Ce tribun donna dans le piége qu'on lui tendoit. Il ne fut plus possible à Caïus de proposer des lois avantageuses, qu'aussitôt Drusus n'en proposât de plus avantageuses encore ; et parce qu'en renchérissant sur son collègue, il paroissoit toujours l'interprète du sénat, ce corps en devenoit moins odieux. Drusus s'applaudissoit de partager le crédit de Caïus, et les sénateurs voyoient avec plaisir un partage qui diminuoit la puissance de leur ennemi. Mais ce moyen ne procuroit au sénat qu'un avantage passager, et il étoit tout-

à-fait propre à entretenir les dissentions.

Malgré les imprécations qui avoient été faites contre ceux qui entreprendroient de rétablir Carthage, le peuple, à la sollicitation du tribun Rubrius, ordonna que cette ville seroit rebâtie; et Caïus, qui avoit appuyé la proposition de ce tribun, se chargea d'y conduire lui-même une colonie de six mille hommes. Il y avoit de l'imprudence à s'éloigner dans une conjoncture où son crédit diminuoit.

En effet, son absence fut favorable à Drusus, qui s'appliqua sur-tout à rendre odieux Fulvius Flaccus. Il représenta ce triumvir comme un séditieux, qui cherchoit son élévation dans les troubles. Il l'accusa même d'avoir tenté de soulever les peuples d'Italie, et on parla de lui faire son procès.

Caïus ayant appris le danger qui menaçoit son ami, se hâta de revenir à Rome. Il n'avoit été absent que deux mois: cependant il trouva son parti bien refroidi. Il proposa de nouvelles lois; c'étoit le seul moyen de regagner la faveur du peuple.

Pour être plus assuré que ses lois se-

roient reçues, il fit venir à Rome un grand nombre des étrangers auxquels il avoit fait donner le droit de suffrage. Mais le consul Fannius, à la sollicitation du sénat, leur ordonna de sortir incessamment de la ville; et Caïus, qui leur ordonnoit de rester, et qui leur promettoit main forte, vit un de ces étrangers, son hôte et son ami, traîné en prison par les licteurs, et il le vit sans oser s'y opposer. Sur ces entrefaites, il eut encore l'imprudence d'aliéner ses collègues.

On devoit donner dans la place publique un combat de gladiateurs, et on y avoit élevé des échafauds pour la commodité des principaux citoyens. Caïus, préférant la commodité du peuple, ordonna de les abattre; et malgré les oppositions des autres tribuns, qui tiroient peut-être quelque profit de ces échafauds, il les fit enlever lui-même la veille des jeux. Offensés de la hauteur avec laquelle il se conduisoit, ses collègues se concertèrent pour l'exclure du tribunat aux comices suivans. Ils ne purent pas cependant lui enlever la pluralité des suffrages: mais

ils firent un rapport infidelle du scrutin.

Caïus étoit rentré dans une condition privée, et Opimius, son plus cruel ennemi, avoit été élevé au consulat. Le nouveau consul, fier de sa naissance et plein de mépris pour le peuple, paroissoit capable des partis les plus violens. Escorté d'un corps de troupes étrangères, et environné des grands qui traînoient à leur suite une foule de clients et d'esclaves, il insultoit Caïus dans tous les lieux où il le rencontroit, impatient d'engager une querelle avec un homme désarmé, qu'il avoit résolu de faire périr.

Dans le dessein de faire casser les lois des Gracques, il avoit convoqué l'assemblée du peuple, et le jour où elle devoit se tenir, il sacrifioit, suivant l'usage, au Capitole, lorsqu'un de ses licteurs fut tué par les gens de Flaccus, auxquels il avoit fait une insulte. Aussitôt, comme si la mort d'un licteur eût mis l'état en danger, le sénat ordonna aux consuls de *pourvoir à ce qu'il n'arrivât aucun dommage à la république*. Revêtu par ce décret d'une autorité absolue, Opimius commanda aux sénateurs et aux chevaliers de prendre les armes, et de se trou-

ver le lendemain sur la place, chacun avec deux esclaves armés.

Le lendemain, dès la pointe du jour, Flaccus s'empara du mont Aventin. Caïus vint le joindre. Affligé des maux dont il se reprochoit d'être la cause, il lui persuada d'entrer en accommodement. Mais Opimius, qui vouloit la mort de l'un et de l'autre, mit leur tête à prix, marcha contre eux, et dissipa facilement une populace attroupée. Flaccus fut égorgé dans un bain, où il crut se cacher; et Caïus, qui n'avoit pas tiré l'épée, se réfugia dans un temple, où il se fit tuer par un de ses esclaves. Plus de trois mille hommes périrent dans cette émeute. Cependant le cruel Opimius éleva un temple à la Concorde, comme pour insulter aux mânes des citoyens dont il avoit répandu le sang.

Toutes les lois des Gracques furent abolies. Un tribun, gagné par le sénat, ayant représenté combien il étoit difficile de faire un nouveau partage des terres, demanda que ceux qui avoient plus de cinq cents arpens, payassent, à proportion de l'étendue de leurs possessions, une certaine rede-

vance, dont le produit seroit distribué aux pauvres citoyens; et qu'en conséquence ils fussent reconnus pour propriétaires légitimes de toutes leurs terres. Le peuple, trompé par l'appât qu'on lui présentoit, reçut cette loi : les grands, qui ne craignirent plus d'être recherchés, étendirent leurs domaines par toutes sortes de moyens; et bientôt ils cessèrent de payer l'imposition à laquelle ils s'étoient soumis.

CHAPITRE VI.

Considérations sur les causes et sur les effets des dissentions de la république.

Après l'expulsion des rois, les plébéiens auroient été les maîtres, si, dans les assemblées du peuple, tous les suffrages eussent été comptés. Mais appelés aux comices par centuries, ils n'y venoient que pour être témoins des délibérations qui se prenoient sans eux, et ils se voyoient forcés d'obéir à des lois qu'ils n'avoient pas faites.

Les appeler à ces assemblées, et y opiner sans prendre leurs suffrages, c'étoit les y admettre en apparence, et les en exclure de fait; c'étoit reconnoître qu'ils avoient droit à la puissance législative, et ne leur laisser néanmoins aucune part à la législation. On avoit donc abusé de leur simplicité. S'ils ouvroient les yeux, il étoit

naturel qu'ils songeassent à recouvrer par la force ce qu'on leur avoit enlevé par artifice.

Il eût été possible d'entretenir l'erreur où ils étoient. Il est au moins vraisemblable qu'ils n'auroient pas tenté de faire des changemens dans le gouvernement, si on n'avoit pas abusé de l'autorité qu'on usurpoit sur eux. Mais la tyrannie devoit être odieuse dans les patriciens, comme elle l'avoit été dans les rois. Le peuple réclama donc contre le partage inégal, que Servius Tullius avoit fait de la souveraineté; et il connut que, pour n'être pas vexé, il avoit besoin de commander.

Il le connut, dis-je; mais ce ne fut que par degrés. Comme l'autorité étoit loin de lui, il n'étoit pas naturel que sa première pensée fût de s'en saisir. Il lui suffisoit de n'être pas opprimé. C'est pourquoi il se retira sur le mont Sacré, et il obtint des tribuns. Telle fut l'origine des dissentions.

On ne se borne pas à la défensive, lorsqu'on peut attaquer ceux qu'on a lieu de craindre. Il arriva donc que du droit de s'opposer aux entreprises des patri-

ciens, les tribuns se firent un droit de former eux-mêmes des entreprises.

L'ambition étoit le motif de toutes leurs démarches. Ils voulurent d'abord que la puissance tribunicienne fût redoutable aux patriciens : ils aspirèrent ensuite à partager avec eux toutes les dignités.

La raison pour laquelle ils avoient été créés, n'étoit donc en général pour eux que le prétexte qui les faisoit agir. En paroissant vouloir s'opposer à l'oppression, ils avoient toute autre vue. La tyrannie constante des patriciens contribuoit elle-même à tromper le peuple : car en le forçant à se mettre sous la protection de ses magistrats, elle lui faisoit prendre pour zèle de leur part ce qui n'étoit qu'ambition.

Les tribuns ne tardèrent pas à se rendre redoutables. C'est la sixième année après leur création que Coriolan fut exilé. Alors les comices par tribus devinrent un tribunal qui jugea les patriciens.

Pour acquérir de jour en jour plus de puissance, il suffisoit aux tribuns d'étendre le ressort des comices par tribus, et

de resserrer celui des comices par centuries. C'est à quoi ils s'appliquèrent.

Par ces changemens l'autorité passoit aux plébéiens. Les patriciens néanmoins conservèrent long-temps toutes leurs prérogatives. Comme les préjugés avoient mis une distance étonnante entre les familles patriciennes et les familles plébéiennes, et que la religion même ne permettoit pas de confondre ces deux ordres, il sembloit que le peuple, parce qu'il avoit toujours donné les dignités aux patriciens, ne pouvoit prendre sur lui de les donner aux plébéiens.

Mais les patriciens, comptant trop sur des préjugés, qui faisoient d'eux comme une espèce à part, forcèrent le peuple à s'appercevoir de l'avilissement où il avoit été réduit. Alors on demanda, pourquoi, dans une république où les citoyens avoient tous le même droit à la liberté, tous ne participoient pas aux mêmes honneurs; et cette question, qu'on agitoit, devoit détruire l'opinion qui donnoit au plus grand nombre l'exclusion aux magistratures et au sacerdoce.

Les deux ordres se rapprochoient donc: ils tendoient à se confondre, à mesure qu'une nouvelle manière de penser sapoit les préjugés qui s'étoient élevés entre eux, comme autant de barrières.

Mais cette nouvelle manière de penser ne pouvoit s'établir que lentement. C'est pourquoi les plébéiens ont été long-temps avant d'entrer en partage des dignités. Les patriciens d'ailleurs avoient plusieurs moyens pour se maintenir dans la possession des priviléges exclusifs qu'ils s'arrogeoient. Par le nombre des clients attachés à chacun d'eux, ils avoient une grande influence dans les élections. Le sénat gagnoit un tribun, qui s'opposoit aux propositions de ses collègues. S'il appréhendoit la réunion des suffrages en faveur d'un plébéien, il faisoit paroître sur les rangs un patricien agréable au peuple : il créoit un dictateur pour présider aux comices : il suscitoit une guerre, qui suspendoit les entreprises des tribuns : enfin il entroit en composition, et il cédoit quelque chose pour ne pas tout perdre.

Ce qui étoit sur-tout favorable au premier ordre, c'est que la multitude, peu capable de tenue, passe facilement de la plus grande résistance à la plus grande soumission. Le peuple, qui ne connoissoit par ses forces, ne s'en servoit que par intervalles. Il menaçoit d'une retraite : il refusoit de s'enrôler : il portoit des lois pour fonder ses prétentions : il se rendoit juge des patriciens, qui lui étoient contraires. Mais d'une année à l'autre il cédoit tout-à-coup, parce qu'il avoit des tribuns moins entreprenans, parce qu'il se laissoit tromper aux promesses des consuls, parce qu'il survenoit une guerre, ou seulement quelque événement qu'il n'avoit pas prévu.

La suppression des dettes et le partage des terres étoient les grands moyens des tribuns. Ils ne cessoient de dire au peuple qu'il resteroit asservi tant que les magistratures ne seroient conférées qu'aux patriciens, et ils les obtinrent eux-mêmes. Mais en partageant les honneurs, ils se rapprochèrent du premier ordre, ils se confondirent avec lui, ils en prirent les in-

térêts, et le peuple perdoit ses protecteurs, dès qu'ils les avoit élevés.

Les patriciens se réunissoient pour défendre leurs prérogatives : les plébéiens ne se réunissoient pas également pour soutenir leurs prétentions. Les querelles, que ceux-ci élevoient, ne paroissoient que les querelles des principaux d'entre eux. Dans cet état des choses, les patriciens avoient de grands avantages.

Les comices, où les différends se terminoient, pouvoient se passer en tumulte. Mais rien ne s'y décidoit qu'à la pluralité des suffrages; et, pour obtenir ce qu'on demandoit, il falloit, ou persuader le plus grand nombre, ou lui plaire.

Il n'étoit pas possible d'employer la corruption : car, chez un peuple pauvre, les suffrages ne se vendent pas, parce que personne ne les peut acheter.

On ne pouvoit pas non plus employer la violence. Dans une république où tous les citoyens étoient libres, ou vouloient l'être, on eût été soupçonné d'aspirer à la tyrannie, si, sous prétexte de défendre les intérêts du peuple, on eût osé prendre les armes.

C'est ainsi que, pendant plusieurs siècles, la pauvreté et l'amour de la liberté ont éloigné, de toutes les délibérations publiques, la corruption et la violence.

La seconde guerre punique avoit forcé les deux ordres à concourir également au bien commun, et ce concert se soutint jusqu'à le ruine de Carthage. Mais lorsqu'on n'eut plus rien à craindre au-dehors, les troubles recommencèrent au-dedans, et les dissentions prirent, sous les Gracques, un nouveau caractère.

Depuis long-temps il n'y avoit proprement ni patriciens ni plébéiens : les deux ordres, qui en avoient pris la place, cessoient en quelque sorte eux-mêmes. Il ne restoit que deux partis; celui des riches et celui des pauvres; et le sénat, comme le peuple, étoit condamné à obéir désormais aux plus riches citoyens.

L'or, autrefois inutile, étoit devenu nécessaire. L'amour des richesses prenoit donc la place de l'amour de la liberté. Les richesses, par conséquent, devoient être l'unique sujet des dissentions.

C'est que, si on étoit riche, on étoit tout.

On obtenoit les magistratures : quand on les avoit obtenues, on s'enrichissoit encore; et la puissance n'étoit plus recherchée, que parce qu'elle promettoit de nouvelles richesses.

On reproche aux Gracques d'avoir transporté la puissance au peuple. Il est vrai que, dans une république riche et corrompue, la démocratie ne pouvoit produire que des désordres : mais l'aristocratie n'en auroit guère moins produit. Depuis qu'il n'y avoit que des riches et des pauvres, ce n'étoit ni au peuple ni au sénat à commander, et Rome devoit bientôt avoir un maître.

Le passage d'un usage à l'autre n'est jamais brusque. Voilà pourquoi les sénateurs ne prirent pas ouvertement les armes contre Tibérius. Mais la violence leur ayant réussi, ils ne craignirent plus de les prendre contre Caïus; et le consul Opimius fit entrer dans la ville un corps de troupes étrangères. Voilà un usage que le sénat introduit, et qui fera des progrès rapides. Il est aisé d'en prévoir les suites.

La force qui décidera de tout, fera passer toute l'autorité entre les mains des citoyens assez riches pour acheter les suffrages du peuple. Il faudra ou craindre les grands, ou se vendre à eux.

Dans un vaste empire, où il n'y a point de mœurs, et où par conséquent les lois se taisent, toutes les richesses se perdent dans un petit nombre de familles, qui se saisissent des magistratures, du commandement des armées, du gouvernement des provinces, et qui disposent de tout.

Quelles que soient les richesses de ces hommes puissans, ils les épuiseront pour entretenir leur luxe et leur crédit. S'ils veulent donc conserver l'autorité, il faudra qu'ils s'enrichissent de nouveau. Ils pilleront, par conséquent, les provinces, et ils les ruineront.

Ils s'attacheront les troupes par des largesses, et ils commanderont au citoyen qui ne se sera pas vendu.

Alors le sénat et le peuple ne seront rien. Réduits l'un et l'autre à chercher dans un grand, un protecteur contre un grand, ils s'humilieront devant tout. Il

n'y aura plus de démocratie, ni d'aristocratie : il n'y aura que des chefs qui armeront incessamment les uns contre les autres.

CHAPITRE VII.

De la guerre de Jugurtha.

Les Romains avoient tourné leurs armes contre les Allobroges et les Averniens, et ils avoient réduit en province romaine les pays conquis sur ces peuples, lorsqu'une irruption des Cimbres et des Teutons parut menacer l'Italie. Ces barbares, sortis des environs de la mer Baltique, vainquirent dans la Norique le consul Cn. Papirius Carbo, et ils passèrent dans la Gaule, où ils défirent encore plusieurs armées consulaires. Alors se préparoit en Afrique une nouvelle guerre, qui devoit dévoiler l'avarice des premiers de la république. Massinissa avoit eu deux fils : Manastabal, qui étoit mort avant lui, et Micipsa, qui hérita de tous ses états. Le premier laissa un fils naturel, nommé Jugurtha, que Massinissa n'avoit pas voulu reconnoître, et qu'il avoit laissé dans l'obscurité. Micipsa

eut la générosité de faire élever cet enfant, et il lui donna la même éducation qu'à ses fils, Adherbal et Hiempsal.

Jugurtha se distingua parmi les jeunes gens de son âge : mais, à travers ses bonnes qualités, on démêla de bonne heure en lui une ame ambitieuse, et capable de tout oser. Micipsa, qui s'y étoit d'abord attaché, finit par le craindre ; et, pour l'éloigner, il lui donna le commandement des troupes qu'il envoyoit à Scipion l'Africain. Ce général étoit alors devant Numance.

C'étoit une maxime généralement reçue chez les anciens, que, dans les affaires de particulier à particulier, il faut avoir égard à la justice ; mais que, lorsqu'il s'agit de régner, on peut violer tous les droits. Les Romains, qui avoient moins de probité que jamais, se faisoient une règle de cette maxime, lorsqu'il s'agissoit pour eux de s'élever aux dignités de la république. De pareils hommes ne pouvoient qu'applaudir à l'ambition de Jugurtha. Ils lui promirent même la protection du sénat ; l'assurant que, tant qu'il auroit de l'ar-

gent, il pouvoit compter sur les suffrages de cette compagnie ; et ils disoient vrai.

Les précautions de Micipsa furent donc pour ce jeune prince une occasion de s'enhardir dans les projets qu'il méditoit. Son esprit et son courage lui acquirent l'estime de toute l'armée. Il acheva de gagner, par des présens, les principaux officiers qu'il jugeoit pouvoir le servir à Rome, et il s'attacha les troupes qui lui avoient été confiées.

Assuré de l'amitié des Romains, il revint en Numidie, où la réputation, qu'il s'étoit faite à la guerre, l'avoit devancé. Plein d'artifices avec le roi, il en gagna la confiance. Il se fit des créatures par ses largesses; il mit dans ses intérêts les ministres mêmes. Micipsa, dont l'âge avoit affoibli l'esprit, l'adopta, et lui donna une partie de son royaume.

A peine étoit-il mort, que Jugurtha fit poignarder Hiempsal. Adherbal, qu'il vouloit aussi faire périr, lui échappa, arma, fut défait, et chassé de la province qui lui avoit été donnée en partage; il vint à Rome implorer la protection du sénat.

Quelle

Quelle que soit la corruption des mœurs, il y a des attentats qui sont faits pour exciter une indignation générale. Mais le public n'a, pour ainsi dire, que des premiers mouvemens; et ce qu'il a d'abord vu avec horreur, il le voit bientôt de sang froid. A mesure qu'il s'occupa moins de cette affaire, le sénat connut qu'il étoit plus libre d'en décider. Il en délibéra donc long-temps, et le résultat fut d'envoyer en Afrique dix commissaires, pour prendre connoissance de ce qui s'étoit passé, et pour faire un nouveau partage de la Numidie entre Jugurtha et Adherbal.

La conduite du sénat répondoit mal à l'indignation qu'on avoit d'abord vue dans le public. Mais elle étoit l'effet de l'argent que les ambassadeurs de Jugurtha avoient répandu. Comme les sénateurs se vendoient pour la première fois à un souverain, ils étoient sans doute encore à vil prix. Autrement il seroit difficile de comprendre que le roi de Numidie eût été assez riche pour corrompre un corps si nombreux.

Il le fut encore assez pour corrompre les commissaires, dont le chef étoit Opi-

mius, magistrat aussi avare que cruel. Hiempsal passa pour avoir été l'agresseur : Jugurtha fut déclaré innocent; et le partage des états se fit sur le plan qu'il proposa lui-même, c'est-à-dire, qu'on lui adjugea les meilleures provinces et les places les plus fortes.

Cependant, parce que la foiblesse d'Adherbal et la prostitution du sénat paroissoient lui offrir la Numidie entière, il arma quelque temps après; et Adherbal, assiégé dans Cirthe, sa capitale, implora de nouveau la protection de la république.

L'or de Jugurtha ne permit pas d'ajouter foi à ses plaintes. Le sénat parut seulement avoir des doutes, et il fit partir trois commissaires pour s'assurer de la vérité, et pour ordonner aux deux princes de mettre bas les armes, supposé qu'ils les eussent prises.

Les mêmes moyens eurent le même succès. Les commissaires, à leur retour, assurèrent que Jugurtha n'avoit armé, que parce qu'il y avoit été forcé; et, quoiqu'il leur eût été ordonné de rétablir la paix entre les deux princes numides, ils n'en

avoient rien fait. On s'en plaignoit, lorsque le sénat reçut des lettres d'Adherbal qui le conjuroit, par les services de Massinissa son aïeul, de lui sauver au moins la vie.

On proposa d'envoyer une armée en Afrique. Mais les partisans de Jugurtha rejetèrent cet avis, sous prétexte qu'il engageroit la république dans des dépenses inutiles, et on nomma une nouvelle commission. On mit à la tête Émilius Scaurus prince du sénat, illustre par sa naissance et considéré par ses services. Il paroissoit même qu'on pouvoit compter sur son intégrité. Il s'étoit refusé à l'or que les agens de Jugurtha distribuoient à Rome. On le savoit, comme on savoit ceux qui en avoient reçu; car ce trafic se faisoit déjà publiquement. Il en fut néanmoins de cette commission, comme des autres. Scaurus, qui n'avoit pas voulu se vendre à Rome, se vendit en Afrique, parce qu'il crut que la chose seroit secrète. Quelque temps après, Adherbal fut réduit à se livrer à Jugurtha, qui le fit périr dans les tourmens.

A cette nouvelle, il n'y eut à Rome qu'un cri contre la prévarication des commissaires. Le sénat crut alors devoir déclarer la guerre au roi de Numidie, et le consul L. Calpurnius Bestia eut ordre de passer en Afrique.

Bon général, mais d'une sordide avarice, Calpurnius, qui n'aspiroit au commandement que pour s'enrichir, regarda cette expédition, comme l'occasion la plus favorable à son avidité. Seulement, pour se mettre à l'abri de toute recherche, il imagina d'associer à ses brigandages des hommes puissans ; et, dans cette vue, il prit pour lieutenans Scaurus et quelques autres sénateurs.

Le roi de Numidie, pour écarter l'orage, envoya son fils à Rome, avec des ambassadeurs chargés de présens. Mais le sénat, forcé de céder à l'indignation publique, leur ordonna de sortir de l'Italie dans dix jours, à moins qu'ils ne fussent venus pour livrer au peuple romain le roi et le royaume de Numidie.

Calpurnius poussa d'abord la guerre avec vigueur. Il falloit se rendre redoutable,

pour se faire acheter plus chèrement. En effet, on entra bientôt en marché, et on fit un traité, par lequel Jugurtha parut livrer son royaume et sa personne. Il vint même dans le camp des Romains, sans gardes et sans aucune marque de sa dignité : mais il avoit pris la précaution de se faire donner des otages. Après que cette scène eut été jouée, Calpurnius évacua la Numidie, Jugurtha jouit du fruit de ses crimes.

Cette dernière prévarication acheva de révolter les esprits, et le peuple résolut de punir les coupables. Opimius, cité par le tribun Memmius, fut banni et passa le reste de ses jours dans l'ignominie. Le même tribun, qui jetoit des soupçons sur Calpurnius et sur Scaurus, demanda que, pour éclaircir tout ce mystère d'iniquité, on fit venir à Rome le roi de Numidie. On applaudit à cette proposition et le préteur Cassius porta les ordres du peuple à Jugurtha.

Ce prince obéit, comparut, et Memmius l'interrogea sur les crimes dont on l'accusoit, et le somma de déclarer ses com-

plices. Mais le tribun C. Bébius, gagné par les présens de Jugurtha, lui défendit de répondre, et arrêta toute cette poursuite.

L'impudence de ce magistrat mettoit le comble à la prévarication. Le peuple, justement irrité, fut au moment de sévir contre Jugurtha, sans égard pour les formes. On parla de donner sa couronne à Massiva, un autre petit-fils de Massinissa, qui s'étoit réfugié à Rome. Jugurtha le fit assassiner. Convaincu de ce nouveau crime par la déposition des assassins, il auroit pu être arrêté; mais, comme il étoit venu sur la foi publique, le sénat lui ordonna de sortir de l'Italie. On dit qu'en se retirant il s'écria: *O ville vénale! tu serois bientôt asservie, s'il se trouvoit un marchand pour t'acheter.*

Sans égard pour le traité qu'avoit fait Calpurnius, on recommença la guerre; ou plutôt le consul Sp. Posthumius Albinus fut chargé de la faire, et ne la fit pas. Il parut avoir voulu se laisser tromper par des négociations que Jugurtha traînoit en longueur. Il fut au moins vive-

ment soupçonné de connivence. Il revint à Rome pour présider aux comices, et il laissa le commandement à son frère Aulus Posthumius.

Aulus, avec beaucoup de présomption, peu de capacité et aussi peu de courage, se fût volontiers vendu; mais Jugurtha le méprisa trop pour l'acheter. Dans l'espérance d'assouvir son avarice, il mit le siége devant une place où il croyoit que le roi de Numidie tenoit ses trésors : il n'en recueillit que la honte de passer sous le joug, et de souscrire à un traité qui ne fut pas ratifié.

Enfin un homme incorruptible, le consul Q. Cécilius Métellus eut la conduite de cette guerre. Il étoit d'une des premières familles, grand capitaine, cher au peuple comme à la noblesse. Il eut des succès et il les soutint jusqu'au bout. Il remporta deux grandes victoires, poussa Jugurtha jusqu'à l'extrémité de ses états, et le mit dans la nécessité de demander la paix. Cependant il ne s'en reposa pas uniquement sur le succès de ses armes. Incapable de se vendre, il ne craignoit pas

d'employer la perfidie, et il corrompit les confidens de Jugurtha. Conseillé par un traître, ce prince livra son argent, ses éléphans, ses chevaux, ses armes; lorsqu'il croyoit avoir obtenu la paix, il fut contraint de recommencer la guerre, parce que le consul lui ordonna de se livrer lui-même. Métellus se croyoit peut-être justifié par l'usage, qui donnoit des exemples de pareilles trahisons. Cependant le temps des comices approchoit, et il étoit à craindre pour lui qu'un nouveau général ne lui enlevât la gloire de terminer la guerre de Numidie.

Parmi ses lieutenans, il y en avoit un que le peuple lui avoit donné. Caïus Marius, de la plus basse extraction, avoit passé par tous les grades militaires, et son élévation avoit été à chaque fois la récompense d'une action signalée. Métellus, qui le connut de bonne heure, et qui jugea de ses talens, contribua plus que personne à l'avancer. Mais il n'avoit pas eu occasion de démêler le caractère atroce de cet homme, dont l'ambition tenoit de la férocité. Elevé au tribunat par la protection de Métellus,

Marius déclama contre le luxe, l'avarice, les prévarications, le brigandage. Il n'étoit pas éloquent; mais les vices des grands lui tenoient lieu d'éloquence, et il avoit une intrépidité qui le faisoit craindre. Pendant qu'il étoit tribun, le sénat le fit venir pour rendre compte de sa conduite, parce qu'il avoit proposé une loi malgré l'opposition du consul L. Aurélius Cotta. Marius, au lieu de penser à se justifier, brava le sénat, menaça le consul de l'envoyer en prison, fit arrêter Métellus qui le désapprouvoit, força Aurélius à lever son opposition, et la loi passa. Tout ingrat qu'il étoit, Métellus l'accepta pour lieutenant, sacrifiant ses ressentimens au bien public, et jugeant qu'il lui seroit utile.

En effet, Marius contribua aux succès de la guerre: mais il sembloit, à l'en croire, que Métellus n'y eût pas contribué. Attaché à le déprimer, il lui reprochoit de prolonger la guerre à dessein, ou d'avoir une lenteur naturelle qui ne lui permettoit pas de poursuivre ses avantages; et il assuroit que, dans une campagne avec la moitié moins de troupes, si on lui donnoit

le commandement, il amèneroit à Rome Jugurtha mort ou vif. Ces discours qu'il répandoit dans l'armée, ses partisans les répétoient à Rome, et le peuple les écoutoit avec avidité. Depuis long-temps exclus des magistratures par les principaux citoyens, qui se les transmettoient comme de main en main, le peuple étoit flatté de l'élévation d'un homme nouveau, né sans fortune, et il se préparoit à lui donner ses suffrages. Telle étoit la disposition des esprits, lorsque Marius vint à Rome briguer le consulat, et l'obtint. On lui donna même, comme il le desiroit, l'Afrique pour département.

Quoiqu'il eût dit qu'il ne lui falloit que la moitié des troupes de Métellus, il demanda de nouvelles recrues. Le peuple accourut à l'envi sous ses enseignes, et surtout la populace qui le regardoit comme un consul de sa classe. Il fit les levées sans choix, ou plutôt il parut préférer ceux qui étoient sans biens, et que par cette raison la loi et l'usage exemptoient de la milice. C'est un abus que Marius introduit et qui pourra devenir dangereux; ca

de pareils soldats sont moins à la république qu'au général. Métellus revint à Rome: Il dissipa les calomnies d'un ennemi qui avoit joint l'outrage à l'ingratitude; et on lui décerna tout d'une voix l'honneur du triomphe et le surnom de *Numidique.*

Jugurtha, qu'il avoit presque entièrement dépouillé, venoit d'obtenir des secours de Bocchus, roi de Mauritanie. C'est contre les forces réunies de ces deux princes que Marius eut à combattre. Il leur enleva d'abord plusieurs places: cependant il se laissa surprendre, et il fut au moment d'être entièrement défait. Mais, avant que la nouvelle en fût arrivée à Rome, il remporta deux victoires, et il mit les ennemis hors d'état de tenir la campagne.

Ces revers déterminèrent Bocchus à séparer ses intérêts de ceux de son allié. Il obtint de Marius une suspension d'armes, et il envoya des ambassadeurs à Rome pour traiter de la paix. Ils lui rapportèrent cette réponse : *Le sénat et le peuple romain n'oublient ni les services ni les injures*

Puisque Bocchus se repent de sa faute ; ils lui en accordent le pardon. Pour ce qui est de la paix et de leur alliance, il les obtiendra quand il les aura méritées. Le sénat vouloit que Bocchus livrât Jugurtha. Le roi de Mauritanie se refusa d'abord à cette proposition, soit qu'il en fût choqué, soit qu'il feignît de l'être. Mais enfin il livra ce malheureux prince à Sylla, qui étoit questeur de l'armée, et qui avoit conduit toute cette négociation. Après avoir orné le triomphe de Marius, Jugurtha fut jeté dans un cachot, où on le laissa mourir de faim.

Nous avons vu comment l'exemple avoit autorisé les rapines des gouverneurs de province ; et nous venons de voir, dans la guerre de Numidie, qu'il paroît autoriser les prévarications de toutes espèces. A peine un sénateur se prostitue, que presque tout le sénat est prostitué. Ce n'est rien encore, et il semble que les Romains ne fassent que s'essayer aux forfaits. Nous verrons bientôt les attentats passer comme en usage ; et, au milieu des horreurs dont nous serons témoins, l'histoire de la ré-

publique ne sera plus que l'histoire de quelques chefs de parti, qui répandront le sang des citoyens pour assouvir leur vengeance, leur avarice ou leur ambition. Mon dessein n'est pas de m'arrêter sur des détails qu'on peut chercher dans les historiens. Je me propose seulement d'observer les progrès des abus et de la corruption.

LIVRE DIXIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Marius et Sylla.

Les Cimbres et les Teutons, dont nous avons parlé, continuoient leurs ravages dans les Gaules, et venoient de remporter une victoire qui répandoit l'épouvante jusques dans Rome. La défaite des Romains leur avoit coûté, à eux ou à leurs alliés, plus de quatre-vingt mille hommes. Métellus étant trop âgé pour une guerre qui demandoit autant d'activité que de courage, les nobles furent forcés de céder aux cris du peuple qui mettoit toute sa ressource dans Marius; et ce général, qui étoit encore en Numidie, fut nommé consul, quoique la loi ne permît pas d'élire un

abrent, et qu'elle exigeât dix ans d'intervalle d'un consulat à l'autre.

Les Barbares, qui menaçoient d'abord l'Italie, passèrent en Espagne, et laissèrent aux Romains le temps de se préparer à les repousser. Ils ne revinrent dans les Gaules qu'à la fin de l'année suivante, pendant laquelle Marius fut consul pour la troisième fois. On alloit procéder à l'élection des nouveaux consuls, lorsque ce général déclara qu'il ne prétendoit plus à cette magistrature, et que, si on la lui offroit, il la refuseroit. Mais c'étoit un artifice concerté avec le tribun Saturninus, qui, sur ces refus simulés, l'accusoit publiquement de trahir la patrie, et exhortoit le peuple à le forcer d'accepter. On lui conféra un quatrième consulat, et on lui donna pour collègue Q. Lutatius Catulus.

Catulus marcha contre les Cimbres, qui avoient pris la Norique pour entrer dans l'Italie par le Trentin. Marius eut pour département les Gaules, où étoient les Teutons, qui se proposoient de prendre leur chemin par la Ligurie. Il les taille en pièces près de la ville d'Aix. Les Barbares

laissèrent sur la place deux cent mille hommes, et quatre-vingt-dix mille furent faits prisonniers. Cette multitude, au reste, étoit moins une armée qu'une peuplade. Marius faisoit un sacrifice, et rendoit grâces aux dieux de sa victoire, lorsqu'il apprit qu'il avoit été nommé consul pour la cinquième fois.

C'est dans les premiers mois de ce consulat que les Cimbres, qui ignoroient le désastre des Teutons, franchirent les Alpes. Catulus recula devant eux, et repassa le Pô. Il paroît que l'effroi, qui s'étoit répandu dans son armée, eût livré Rome aux Cimbres, si, sans perdre de temps, ils se fussent avancés jusqu'à cette capitale. Mais Marius ayant joint Catulus, ils furent exterminés dans la plaine de Verceil. Cent vingt mille furent tués, et soixante mille faits prisonniers. Cette même année, Manius, Aquilius, collègue de Marius, termina une guerre qui duroit depuis trois ans. C'étoit une nouvelle révolte des esclaves de la Sicile.

Accoutumé au commandement, Marius brigua un sixième consulat. Il auroit feint

de ne plus prétendre à cette dignité, s'il avoit pu se flatter qu'elle lui seroit offerte. Mais, voyant que sa faveur diminuoit à mesure que ses services devenoient moins nécessaires, il acheta les suffrages de ceux qui avoient le plus de crédit dans les tribus. Il fut élu : il donna l'exclusion à Métellus, et il obtint pour collègue L. Valérius Flaccus, qui lui étoit tout-à-fait dévoué. Ce grand nombre de consulats consécutifs est un abus qui accoutumera le peuple à voir le même homme à la tête du gouvernement.

Jaloux de son autorité, Marius s'associa deux scélérats, parce que le temps étoit arrivé où le pouvoir devoit être le fruit du crime. Ces deux hommes étoient Apuléius Saturninus que nous avons vu tribun, et Servilius Glaucia, alors préteur, sénateurs l'un et l'autre. Métellus, pendant sa censure, les eût chassés du sénat, si son collègue ne s'y fût opposé. Ils avoient donc à se venger, et Marius s'unit à eux dans le dessein de perdre Métellus.

Pour exécuter ce complot, Saturninus brigua le tribunat; et, ayant trouvé dans

A. Nonius un concurrent qui dévoila ses crimes, et à qui le peuple donnoit la préférence, il le fit assassiner à l'issue même des comices. Glaucia, complice de cet assassinat, convoqua, le lendemain de grand matin, une nouvelle assemblée, à laquelle les partisans de ces deux hommes se rendirent les premiers; et Saturninus fut élu tumultuairement, avant que la plus grande partie des citoyens eût pu se rendre sur la place. Ce tribun, escorté d'assassins dont il avoit fait sa garde, se maintint non seulement dans le tribunat; il se rendit encore maître des délibérations dans les assemblées du peuple.

Par la défaite des Cimbres, on avoit repris des terres dont ces Barbares s'étoient emparés. Il auroit été juste de les rendre aux premiers propriétaires. Saturninus proposa de les donner aux pauvres citoyens de la campagne, c'est-à-dire, à ces hommes sans aveu que Marius avoit, contre l'usage, reçus dans les légions. Il ajouta que, si le peuple portoit cette loi, le sénat seroit obligé de l'approuver dans cinq jours, et que chaque sénateur en feroit serment dans le

temple de Saturne, sous peine d'être exclus du sénat, et d'être condamné à une amende de vingt talens. Le jour indiqué pour délibérer sur cette loi étant arrivé, les habitans de la ville et quelques tribuns s'y opposèrent hautement; mais ils furent chassés à coups de pierres et de bâtons par les gens de la campagne qui s'étoient rendus en grand nombre à l'assemblée; et la loi passa.

Il s'agissoit de savoir le parti que prendroit le sénat. Marius le convoqua. Il parla comme s'il eut désapprouvé tout ce qui avoit été fait dans l'assemblée du peuple; et son avis fut, ou du moins parut être, de ne point prêter le serment proposé par Saturninus. Mais il ne feignoit de penser ainsi, que pour engager les sénateurs, et sur-tout Métellus, à se déclarer ouvertement contre la loi; et, quand il vit qu'ils s'y opposoient tous, il commença à voir du danger dans l'avis qu'il avoit ouvert. Il craignoit, disoit-il, une sédition de la part des paysans dont la ville étoit remplie; et il proposa un serment équivoque, par lequel on promettoit d'observer la loi, s'il y avoit loi:

ajoutant que, lorsque les habitans de la campagne se seroient retirés, on annulleroit tout ce qui auroit été fait. Par ce piége qu'il tendit aux sénateurs, il les entraîna au temple de Saturne, et ayant, contre leur attente, prêté un serment pur et simple, il les força en quelque sorte à en prêter un semblable. Métellus, qui eut seul le courage de se refuser à toute espèce de serment, fut banni par le peuple, c'est-à-dire, par les paysans qui avoient fait la loi. La plus saine partie des citoyens s'élevoit contre ce jugement, et on eût pris les armes, si Métellus ne s'y fût opposé.

Après l'exil de ce sénateur, Saturninus, assuré de la protection du consul, se crut tout permis. Il en vint à ce point de violence, que, voulant procurer le consulat à Glaucia, il fit assassiner Mémius, parce qu'il en craignoit la concurrence. Cet assassinat fut comme le signal d'une guerre civile. On prit les armes; on se battit sur la place; on en chassa Saturninus et Glaucia, qui se réfugièrent dans le Capitole avec leurs partisans. Marius, a qui le sénat ordonna de les poursuivre, parut d'abord obéir

avec répugnance. Il obéit cependant; et il les abandonna comme de vils instrumens dont il s'étoit servi; ils furent tous assommés. L'année suivante, redevenu simple particulier, il eut le chagrin de voir Métellus rappelé par les vœux de tous les citoyens; et il s'embarqua pour l'Asie, sous prétexte d'accomplir un vœu qu'il disoit avoir fait à la mère des dieux. On a prétendu encore qu'il se proposoit de sonder les desseins de Mithridate, roi de Pont; se flattant que, s'il pouvoit allumer une guerre dans l'Orient, il auroit le commandement des armées.

Nous voyons sous ce consulat les progrès de la violence dont Scipion Nasica avoit donné le premier exemple. Désormais la plupart des tribuns, semblables à Saturninus, ne seront que des séditieux qui se vendront aux citoyens puissans. Ils aviliront le sénat, ils sacrifieront les intérêts du peuple, et l'autorité sera à qui aura l'audace de l'usurper. Escortés de quelques satellites, ces tribuns ne cesseront d'ameuter la populace, et ils se croiront les maîtres. Ils seront néanmoins anéantis, à

un général se montre à la tête des légions.

Or il n'est pas vraisemblable que les généraux, qui se seront assurés de leurs soldats, souffrent que d'autres qu'eux commandent dans Rome.

Les assemblées tumultueuses qui viennent de commencer, sont un autre abus qui fera encore des progrès rapides. Il y aura des plébiscites qu'on portera si tumultuairement, que le peuple n'en aura aucune connoissance. Le sénat sera exposé au même désordre, et ce corps verra des sénatus-consultes qu'il ne saura pas avoir faits. Enfin, quand on aura accoutumé le public à des décrets qui ne seront connus ni du peuple ni du sénat, on ne se donnera plus la peine d'assembler tumultuairement ni l'un ni l'autre, et on produira des décrets supposés. C'est par cette suite d'abus que l'anarchie conduira la république à la servitude.

Cette révolution sera hâtée par le luxe qui croît sensiblement d'un jour à l'autre, et qui fait croître avec lui l'avidité des magistrats. Comme les publicains, ou ceux qui levoient les impôts, étoient en géné-

ral tirés de l'ordre équestre, le brigandage s'exerçoit impunément depuis que les chevaliers étoient en possession des tribunaux: car les publicains se trouvoient tout-à-la-fois juges et parties, ou du moins ils pouvoient se promettre d'avoir un grand crédit auprès de leurs juges. D'ailleurs il arrivoit rarement qu'ils fussent réprimés par les magistrats, qui, étant pour la plupart coupables de concussion, avoient à ménager eux-mêmes l'ordre des chevaliers. C'est ainsi que tout concouroit à la ruine des provinces et du gouvernement.

Marius revint à Rome. Il ne jouit plus de la même considération; on avoit presque oublié ses victoires. Cependant d'autres capitaines commençoient à gagner la faveur du peuple. On distinguoit parmi eux L. Cornélius Sylla que nous avons vu questeur dans l'armée de Numidie.

Patricien, et d'une des plus illustres familles, Sylla joignoit aux avantages de la figure tous les talens qui font réussir dans une république. Éloquent, il persuadoit d'autant mieux que son éloquence étoit soutenue par des manières nobles, aisées et en

apparence pleines de franchise. Prodigue de louanges quand il parloit des autres, et modeste quand il parloit de lui, il faisoit taire la jalousie, et on lui pardonnoit une supériorité dont il ne sembloit pas s'appercevoir. Affable, il prévenoit ceux qu'il pouvoit obliger; il leur ouvroit sa bourse; il ne redemandoit jamais l'argent qu'il avoit prêté. Enfin, tout-à-la-fois occupé de ses plaisirs et de ses devoirs, il cherchoit sur-tout la gloire, et il paroissoit également propre aux voluptés et aux fatigues. Mais, sous des dehors séduisans, il cachoit l'ame la plus cruelle.

Sylla s'appliquoit sur-tout à mériter l'estime des soldats. Assidu et courageux, il alloit au-devant des occasions où il pouvoit partager avec eux les travaux et les dangers. Dans la guerre de Numidie, il acquit la confiance de Marius, qui lui donna le commandement en chef d'un corps séparé; et il devint bientôt un objet de jalousie pour ce général. Il le suivit néanmoins dans les Gaules; mais il en reçut tant de dégoût, qu'il passa dans l'armée de Catulus qui lui donna une confiance entière.

La

La haine de Marius ne contribua pas peu à le mettre à la tête d'un parti puissant. C'est à lui, comme nous l'avons vu, que Bocchus livra Jugurtha. Or la noblesse affecta de relever ce service, parce qu'elle eût voulu attribuer à tout autre que Marius la gloire d'avoir terminé la guerre de Numidie; et, par cette première démarche, elle se vit intéressée à saisir désormais toutes les occasions de préférer en tout Sylla à Marius. Il ne négligeoit pas lui-même les petits moyens qui pouvoient contribuer à sa réputation. Il se servoit toujours d'un cachet où il avoit fait graver Bocchus lui livrant Jugurtha, comme pour renouveler sans cesse le souvenir de cet événement.

Le sénat n'avoit donc plus d'autre ressource que d'opposer un grand à un grand. Pour ne pas obéir à un chef qui avoit la faveur du peuple, il lui falloit un chef à lui-même, c'est-à-dire, un protecteur. Alors, les dissentions, qui s'élevoient auparavant entre les deux ordres, devenoient des querelles où les chefs de l'un et de l'autre étoient seuls intéressés. Dans cet état des choses,

il survint des troubles qui furent les avant-coureurs des guerres civiles.

Quoique la république fût dans l'usage d'accorder différens priviléges aux peuples qui lui étoient soumis, il paroît que les alliés furent assez long-temps avant d'ambitionner les droits de cité romaine. Attachés à leurs coutumes, ils aimoient mieux se gouverner par leurs lois. Mais, lorsqu'ils s'apperçurent des prérogatives que ces droits conféroient, ils tentèrent tout pour les obtenir; et ce fut la cause qui avoit fait prendre les armes aux Latins, l'an de Rome 414.

Les alliés desiroient ces droits plus que jamais, depuis que les Gracques les leur avoient fait espérer; mais les Romains, qui dans l'origine les accordoient si facilement, vouloient désormais les conserver pour eux. Ils en étoient jaloux, par la même raison qui les faisoit alors ambitionner aux alliés. Le changement des circonstances avoit fait changer de part et d'autre la façon de penser.

Lorsque Rome transformoit en citoyens les peuples vaincus, c'est qu'elle étoit foible, et cette foiblesse ne pouvoit pas faire de-

sirer d'être Romain. Elle n'eut pas le même besoin d'augmenter le nombre de ses citoyens lorsqu'elle eut accru sa puissance, et elle ne vouloit plus l'augmenter. Cependant les droits de cité, qui étoient les prerogatives de la souveraineté même, devenoient plus grands à mesure que Rome étendoit son empire. Il ne faut donc pas s'étonner s'ils seront un sujet de guerre entre les Romains et les alliés.

Les tribunaux étoient un autre sujet de dissentions. Les sénateurs n'attendoient que l'occasion de les recouvrer, et les prévarications des chevaliers sembloient la faire naître. Ils portoient l'iniquité dans leurs jugemens, jusqu'à condamner, comme coupables de concussion, les magistrats qui avoient voulu réprimer les vexations des publicains. On en vit un exemple dans la condamnation de P. Rutilius, citoyen vertueux, mais odieux aux chevaliers parce qu'il vouloit empêcher les brigandages qu'ils commettoient dans les provinces.

Enfin la loi agraire, renouvelée par les Gracques, continuoit d'exciter les murmures du peuple, qui se plaignoit que les

promesses des tribuns eussent toujours été sans effet. Il régnoit donc un mécontentement général.

Dans ces circonstances, le tribun M. Livius Drusus, fils de celui qui avoit partagé la faveur du peuple avec Caïus Gracchus, entreprit de tout changer, soit qu'il fût bien intentionné, soit, comme il est plus vraisemblable, qu'il ne cherchât qu'à semer des troubles. Il alluma l'esprit de révolte dans toute l'Italie.

Il promit aux alliés les droits de citoyen, au peuple des terres, et au sénat des tribunaux. Il vouloit par-là se les attacher les uns et les autres: mais il paroît que son principal dessein étoit de servir le sénat et de le rendre agréable au peuple, afin d'humilier plus sûrement les chevaliers.

Il proposa d'abord des lois agraires, des colonies et des distributions de blé avec une telle profusion, qu'il disoit lui-même n'avoir laissé aucune largesse nouvelle à faire; en même temps il déclaroit qu'il agissoit de concert avec le sénat. Il y eut néanmoins à ce sujet de violentes contestations, et les lois ne furent reçues

qu'après que Drusus eut fait conduire en prison le consul L. Marcius Philippus qui s'y opposoit.

Les sénateurs demandoient qu'on ôtât les tribunaux aux chevaliers, et qu'on les leur rendît. Mais Drusus arrêta seulement que les juges seroient désormais tirés en égal nombre de l'ordre des sénateurs et de celui des chevaliers. Cette loi, qui fut autorisée par les suffrages des tribus, portoit encore qu'on pourroit poursuivre tout juge qui auroit prévariqué dans l'exercice de son ministère. Cet article offensa presque autant les chevaliers que celui qui les forçoit à partager les jugemens avec les sénateurs. Jusqu'alors les iniquités qui se commettoient dans les tribunaux avoient été impunies, et ils auroient voulu qu'elles l'eussent toujours été.

Il restoit à tenir la parole qui avoit été donnée aux alliés. Ils avoient appuyé Drusus de tout leur pouvoir. S'ils n'avoient pas voix dans les délibérations publiques, ils y influoient au moins par leurs liaisons avec les citoyens. D'ailleurs ils étoient venus à Rome en grand nombre, et leur

présence pouvoit beaucoup dans un temps où la violence faisoit passer les lois.

Cependant les Romains voyoient avec peine qu'on voulût donner les droits de cité à tous les peuples d'Italie. Le sénat jugeoit que ce projet nuiroit à son autorité, parce qu'il fortifieroit le parti du peuple. D'ailleurs il étoit d'autant moins porté à favoriser le tribun, qu'il étoit mécontent de n'avoir pas obtenu tout ce qu'il demandoit. Enfin les gens sensés regardoient avec raison, comme une chose monstrueuse, une république formée de tant de nations différentes. Drusus connut donc qu'il ne lui étoit pas possible de remplir les engagemens qu'il avoit pris avec les alliés. Ils s'en apperçurent eux-mêmes. Dès-lors ils résolurent d'obtenir par les armes les droits qu'on leur refusoit, et toute l'Italie parut prête à se soulever. Cette guerre, dont on étoit menacé, répandoit l'alarme dans Rome : Drusus, qu'on accusoit d'en être la cause, en devint odieux : ses ennemis, enhardis par la haine publique, conspirèrent contre sa vie, et ils l'assassinèrent. Les soupçons tombè-

rent sur un de ses collègues, Q. Varius.

Le consul Marcius Philippus fit casser toutes les lois de Drusus; ce qui mécontenta le sénat et le peuple. On accusa ce tribun d'avoir engagé les alliés à prendre les armes: on informa contre ses partisans, qu'on cita comme complices de cette conspiration.

Ce fut un prétexte pour jeter des soupçons sur les premiers personnages de la république; et cette recherche occasionna des troubles, pendant lesquels les alliés se préparèrent à soutenir leurs prétentions.

Sur le plan de la république romaine, ils avoient formé celui d'une république qu'ils nommèrent Italique. Corfinium, dans le pays des Péligniens, étoit la capitale où siégeoit un sénat composé de cinq cents députés des peuples ligués. C'est de ce corps qu'on devoit tirer les magistrats. On avoit élu deux consuls et douze préteurs.

Les peuples de la Gaule Cisalpine, qui étoient sujets plutôt qu'alliés, ne prirent point de part à cette guerre. Les Latins, les Ombriens et les Toscans restèrent dans l'alliance des Romains. Les principaux peuples confédérés étoient les Marses, les

Samnites, les Campaniens et les Lucaniens. Après avoir fait tous leurs préparatifs, ils députèrent à Rome, présumant que, parce qu'ils étoient armés, on pourroit avoir égard à leur demande. Le sénat, soutenant le caractère de fermeté qu'il avoit montré dans d'autres conjonctures, refusa d'entendre les députés, et déclara qu'il ne leur donneroit audience que lorsque ceux qui les envoyoient auroient renoncé à leur confédération.

Les alliés faisoient la principale force des Romains. Ils fournissoient deux fois plus de troupes. Ils avoient les mêmes armes, la même discipline, la même expérience, et des capitaines dont la valeur et la capacité étoient reconnues. Quel que fût le succès de cette guerre, il paroissoit devoir être funeste à la république romaine. Des défaites la livroient à des peuples impatiens de se venger; et des victoires ruinoient ses propres forces, puisqu'elles ruinoient des pays d'où elle tiroit auparavant la plus grande partie de ses soldats. Elle leva plus de vingt légions. Aux deux consuls Julius César et P. Ruti-

lius, elle donna pour lieutenans avec le titre de proconsuls, les généraux qui avoient le plus de réputation, C. Marius, Cn. Pompéius, Cornélius Sylla, P. Licinius Crassus. Jamais elle n'avoit eu dans l'Italie tant d'armées à-la-fois : jamais aussi elle n'avoit été attaquée à-la-fois par tant d'ennemis, tous également redoutables. Elle eut des revers, elle eut des succès. La fortune passa et repassa d'un parti à l'autre : Marius même soutint mal sa réputation. Le sénat, craignant enfin les suites de cette guerre, se relâcha en faveur des alliés qui n'avoient pas encore pris les armes, ou qui offrirent les premiers de les quitter. Par cette conduite, il jeta la défiance parmi les peuples confédérés, qui, se flattant d'obtenir séparément de meilleures conditions, traitèrent chacun en particulier. Les Samnites furent les seuls qui ne posèrent pas les armes.

On accorda à tous les autres les droits de cité. Mais, au lieu de les distribuer dans les trente-cinq tribus anciennes, où par leur nombre ils auroient été maîtres des délibérations, on créa pour eux huit

tribus nouvelles qui devoient voter les dernières. Par cette disposition, on réduisoit à un vain titre le droit de suffrage, qu'on paroissoit leur accorder. Ils ne seront pas long-temps à s'en appercevoir, et il en naîtra de nouveaux troubles.

Sylla, qui venoit de se distinguer parmi les généraux de la république, étoit alors consul; et on lui avoit donné le département de l'Asie mieure, avec la commission de faire la guerre à Mithridate, roi de Pont.

Ce choix réveilla la jalousie de Marius, qui, quoique âgé de plus de soixante-dix ans, auroit voulu commander seul les armées de la république. Comme il avoit sur-tout desiré d'être chargé de la guerre d'Orient, il n'y renonça pas encore. Il se ligua avec le tribun P. Sulpicius, homme éloquent, audacieux, puissant par le nombre de ses clients, considéré par ses grandes richesses, ennemi déclaré de Sylla, et jaloux de la noblesse qu'il vouloit humilier.

Pour se rendre maître des délibérations publiques, ce tribun se proposa d'abroger

les huit dernières tribus, et de distribuer les nouveaux citoyens dans les anciennes. S'il faisoit passer cette loi, il attachoit les alliés à son parti, et il s'assuroit du plus grand nombre des suffrages dans chaque tribu.

Les consuls Cornélius Sylla et Q. Pompéius, comptant suspendre au moins les entreprises de Sulpicius, ordonnèrent des fêtes, pendant lesquelles il étoit défendu de vaquer à aucune affaire. Le tribun vint néanmoins à l'assemblée qu'il avoit convoquée. A la tête d'un corps de satellites qu'il appeloit l'anti-sénat, il somma les consuls de révoquer leurs fêtes, afin que le peuple pût donner ses suffrages : et, sur leur refus, il marcha contre eux, et mit aux mains les nouveaux citoyens avec les anciens. Le fils de Q. Pompéius, qui étoit gendre de Sylla, fut tué en voulant secourir son père, qui se cacha dans la foule ; et Sylla, poursuivi, se jeta dans la maison de Marius, où il trouva un asyle, mais il fut obligé de retourner sur la place, et de déclarer qu'il supprimoit toutes les fêtes qu'il avoit ordonnées. Aussitôt après

il alla se mettre à la tête des troupes qu'il avoit commandées pendant la guerre sociale, et qui le devoient suivre en Orient. Quant à Pompéius, il se tenoit caché.

Maître de la ville par la retraite des deux consuls, Sulpicius incorpora les nouveaux citoyens dans les anciennes tribus. Il fit ensuite décerner à Marius le commandement de l'armée contre Mithridate, et Marius envoya deux tribuns légionnaires pour en prendre possession en son nom. Mais Sylla étoit à la tête de cette armée. C'étoient des troupes qu'il avoit gagnées par ses largesses : elles savoient combien il étoit prodigue, et il leur offroit déjà les dépouilles de l'Orient. Devoit-on présumer qu'il obéiroit? Le décret même qu'on avoit porté contre lui, ne paroissoit-il pas l'autoriser à opposer la force à la violence? A peine eut-il besoin de laisser entrevoir ses desseins. Ses soldats le prévinrent. Ils le conjurèrent de les mener contre les ennemis qu'il avoit à Rome, avant de les conduire en Asie, et ils assommèrent les officiers de Marius. Sylla marcha. Il avoit six légions. Il est vrai qu'il fut abandonné des officiers

généraux qui commandoient sous lui : mais Q. Pompéius vint le joindre, et ce concert avec son collègue sembloit donner à sa cause une apparence de justice.

Voilà le premier général qui marche contre Rome. Il donne un exemple qui sera suivi. Les soldats, accoutumés à se faire des droits par la violence, veulent commander à leur tour; et, parce que l'avarice est devenue le vice de tous les citoyens, ils ne voient plus Rome comme leur patrie, ils la voient comme une ville opulente qui s'offre à leur avidité.

Marius et Sulpicius n'avoient point de troupes. Ils crurent que les magistrats seroient respectés. Les préteurs Brutus et Servilius allèrent au-devant des consuls, leur défendirent de continuer leur marche. Ils furent insultés et maltraités par les soldats.

A cette violence, on pouvoit juger à quoi Marius et Sulpicius devoient s'attendre. Il ne leur restoit qu'à interposer l'autorité du sénat, et ils envoyèrent, au nom de cette compagnie, de nouveaux députés qui supplièrent les consuls de ne pas approcher de Rome plus près de cinq milles, leur pro-

mettant qu'on travailleroit à leur procurer incessamment une entière satisfaction. Sylla feignit d'accepter la médiation du sénat. Il ordonna même, en présence des députés, de marquer le camp dans l'endroit où il étoit. Mais ils furent à peine partis, que, ne voulant pas donner à Marius le temps de lever des troupes, il continua sa marche. et il entra dans Rome comme dans une ville ennemie. Marius et Sulpicius en sortirent après une foible résistance. Sylla sauva la ville du pillage.

La conduite des consuls ne pouvoit être justifiée que par la nécessité où ils avoient été de réprimer l'audace de Sulpicius. Sylla assembla le peuple. Il représenta que les tribuns en se rendant maîtres des comices, s'étoient arrogé toute la puissance législative; qu'ils avoient avili le sénat, et, en quelque sorte, anéanti la puissance consulaire; qu'ils étoient devenus comme les seuls magistrats de la république; et que l'autorité qu'ils usurpoient étoit la source de tous les désordres.

Pour détruire ces abus, il proposa de rétablir les comices par centuries dans leur

première forme; de supprimer les comices par tribus; de défendre qu'on portât désormais aucune loi devant le peuple, sans y avoir été autorisé par le sénat; de déclarer que tout citoyen, qui auroit exercé le tribunat, seroit incapable de toute autre magistrature; et d'interdire aux tribuns ces harangues continuelles, qui n'étoient propres qu'à exciter des séditions. Ces propositions, faites par un consul qui étoit à la tête des légions, ne pouvoient être rejetées. On cassa ensuite le décret qui donnoit à Marius le commandement de l'armée contre Mithridate, et on annulla la loi de Sulpicius, par laquelle les nouveaux citoyens avoient été distribués dans les anciennes tribus.

Les lois de Sylla rétablissoient l'autorité du sénat, réprimoient les tribuns, contenoient le peuple, et coupoient les abus par la racine. Mais, à en juger par la constitution actuelle de la république, elles ne pouvoient subsister. Il est évident que l'autorité avoit passé toute entière aux armées: par conséquent, ce qu'un général faisoit, un autre le pouvoit défaire; et désormais

les révolutions doivent être fréquentes.

Depuis le traité qui avoit terminé la guerre sociale, la république étoit un assemblage monstrueux de plusieurs peuples, qui, par leur position, avoient des intérêts différens: et, comme ces peuples, lorsqu'ils n'étoient encore qu'alliés, avoient été sous la protection des premières familles romaines, ils épouseront, devenus citoyens, les passions de ces familles, et les factions se renouvelleront continuellement.

Il est vrai qu'en rejetant les alliés dans les nouvelles tribus, on rend nul le droit de suffrage qu'on leur accorde. Mais qu'importe dans quelles tribus on les place, depuis que la violence fait les lois ?

Si, aux intérêts différens des deux classes de citoyens, les anciens et les nouveaux, nous ajoutons les intérêts du sénat, ceux du peuple et ceux de l'ordre équestre, nous connoîtrons tous les prétextes dont l'ambition se servira pour former des partis puissans, et nous jugerons que l'autorité ne peut plus avoir de règles fixes.

En réformant le gouvernement, Sylla paroissoit avoir vengé les injures faites au

sénat : il vengea bientôt les siennes par la proscription de C. Marius, du jeune Marius son fils, du tribun Sulpicius, et de neuf sénateurs du même parti. Le sénat fut forcé de donner un décret qui les déclaroit ennemis publics, qui ordonnoit la confiscation de leurs biens, et qui permettoit de les mettre à mort. On offroit même des récompenses à ceux qui apporteroient leurs têtes.

Marius, abandonné de ses amis, dénué de tout, erra long-temps, fut arrêté, échappa comme par miracle, et se réfugia en Afrique où il trouva son fils. Sulpicius, trahi par un de ses esclaves, fut livré aux soldats qui le poursuivoient ; et on apporta sa tête à Sylla, qui la fit exposer sur la tribune aux harangues. Ces proscriptions sont le dernier terme de la violence, et le commencement des horreurs dont Rome sera le théâtre. Entre deux hommes ambitieux, la république n'aura plus de citoyens qui osent se déclarer pour elle, ou elle les verra proscrits par l'un des deux partis, et même par tous deux.

La tête d'un tribun exposée sur son propre

tribunal, le mépris des lois dans la proscription de plusieurs sénateurs, l'injure faite à la république même, dans la condamnation d'un consulaire qui avoit sauvé Rome et l'Italie, l'humiliation du peuple et l'avilissement du sénat, qui ne paroissoit avoir recouvré l'autorité que pour être l'instrument des vengeances de Sylla, toutes ces choses répandoient une consternation générale. Le consul, qui craignit alors d'irriter de plus en plus les esprits, affecta une modération qui n'étoit pas dans son caractère. Lorsqu'il tint les comices pour l'élection des magistrats de l'année suivante, il vit qu'on n'avoit aucun égard à sa recommandation, et il ne s'en offensa pas. Il dit même qu'il étoit bien aise qu'on jouît de la liberté qu'il avoit rendue; et, pour soutenir cette modération apparente, il ne tenta point d'empêcher qu'on élût, pour l'un des consuls, L. Cornélius Cinna, ami de Marius et attaché au parti du peuple. Peu après être sorti de magistrature, il partit pour l'Orient.

Le royaume de Pont, ainsi nommé parce qu'il étoit le long du Pont-Euxin, qui le

bornoit au nord, avoit été le partage d'un frère de Xerxès. C'est de ce prince que descendoit Mithridate, surnommé Eupator.

Ce prince étoit monté sur le trône à l'âge de douze ans, l'an de Rome 631. A peine eut-il pris les rênes du gouvernement, qu'il fit périr son frère et sa mère. Ces attentats, des exploits contre les Scythes, et des conquêtes au nord du Pont-Euxin, sont à-peu-près tout ce qu'on sait des trente premières années de son règne. On dit que ses tuteurs avoient employé toutes sortes de moyens pour le faire périr, et on raconte à ce sujet des choses peu vraisemblables.

Cruel et sanguinaire, comme l'étoient alors presque tous les monarques de l'Orient, Mithridate ne vivoit pas comme eux dans la mollesse : il avoit plutôt la férocité des nations sauvages qu'il avoit vaincues. Endurci à la fatigue, grand capitaine, il formoit à la discipline les Scythes et d'autres peuples, qui lui fournissoient continuellement de nouveaux soldats; et, comme il ne pouvoit s'agrandir qu'aux dépens des Romains ou de leurs alliés, il n'attendoit que

le moment où il pourroit leur faire la guerre avec avantage.

Il paroît qu'il regarda, comme une circonstance favorable pour lui, les irruptions des Cimbres et des Teutons, lorsque les Romains faisoient la guerre à Jugurtha. Du moins c'est vers ce temps qu'ayant fait assassiner Ariarathe, roi de Cappadoce, il tua le fils aîné de ce prince, chassa le second, qui survécut peu à ses malheurs, et se rendit maître de ce royaume, où il établit un de ses fils.

Peu après néanmoins, les Cappadociens, autorisés par un décret du sénat, élurent pour roi Ariobarzane, que Sylla, alors propréteur de Cilicie, mit sur le trône. Mithridate, sensible à l'affront que lui faisoient les Romains, dissimula jusqu'à ce qu'il eût tout préparé pour en tirer vengeance. Il fit alliance avec le roi d'Arménie, Tigrane, un des plus puissans monarques de l'Orient, et descendant d'Artaxe, gouverneur qui s'étoit soustrait à la domination des Séleucides. Tigrane détrôna Ariobarzane, et dans le même temps Nicomède, qui succéda à son père sur le trône

de Bithynie, fut chassé par Socrate, à qui le roi de Pont donna des secours.

Les deux princes dépouillés implorèrent la protection du sénat, et furent rétablis l'un et l'autre. Mithridate ne dissimula plus. Il pouvoit compter sur plusieurs peuples, qui étoient entrés dans son alliance. Il avoit deux cent cinquante mille hommes d'infanterie, cinquante mille chevaux, un grand nombre de chariots armés en guerre, et plus de quatre cents vaisseaux. Les circonstances paroissoient favorables à ses desseins. C'étoit alors le fort de la guerre sociale, et les nations de l'Asie, livrées à l'avarice des proconsuls, aux vexations des publicains, et aux injustices qu'on leur faisoit sous toutes sortes de prétextes, sembloient attendre un libérateur. Enfin les contrées où il alloit porter la guerre promettoient un riche butin aux soldats.

Les Romains avoient dans l'Asie mineure trois armées, indépendamment des troupes de Nicomède et d'Ariobarzane. Elles furent ruinées, et Mithridate conquit la Bithynie, la Cappadoce, la Phrygie, la Mysie, la Lycie, la Pamphilie, la Paphlagonie et



plusieurs autres provinces romaines. Il renvoya sans rançon les Grecs, qu'il avoit faits prisonniers. Il leur fournit même tout ce dont ils avoient besoin pour retourner chez eux. Cette politique, qui lui donna une réputation de clémence, lui ouvrit les villes, et son général Archélaüs conquit la Thrace, la Macédoine, la Grèce; et d'Athènes où il établit sa résidence, il soumit la plupart des îles Cyclades. Alors, comme pour braver le sénat, le roi de Pont fit égorger, en un jour marqué, les Romains ou Italiens, qui se trouvèrent dans les villes de la Grèce et de l'Asie mineure. On prétend qu'il périt dans ce massacre jusqu'à cent cinquante mille personnes. Voilà ce qui venoit de se passer dans l'Orient, lorsque Sylla débarqua dans la Grèce avec cinq légions.

A son arrivée, les Grecs revinrent sous la domination des Romains, avec la même facilité qu'ils avoient passé sous celle de Mithridate. Athènes seule résista, parce qu'Archélaüs s'y étoit enfermé; et Sylla, qui l'assiégea, ne s'en rendit maître que l'année suivante. Les Athéniens recouvrèrent la liberté, c'est-à-dire, qu'ils furent

libres autant qu'on peut l'être, quand la liberté est le bienfait d'une puissance qui commande.

Archélaüs s'étoit retiré avec sa flotte dans le port de Munichia, lorsque Taxile, son frère, qui avoit sous ses ordres plus de cent mille hommes, passa de la Macédoine dans la Grèce. Alors supérieur sur terre, et maître de la mer, il se proposoit de traîner la guerre en longueur, en se bornant à couper les vivres aux Romains qui commençoient à souffrir de la disette. Ce parti étoit d'autant plus sage, qu'ôtant toute espérance de victoire à Sylla, il le forçoit à périr, ou à retourner honteusement à Rome. Mais Archélaüs, cédant malgré lui à son frère et aux autres généraux, engagea une action dans la Béotie, et fut entièrement défait près de Chéronée. Mithridate, ayant appris cette nouvelle, se hâta d'envoyer dans la Grèce une seconde armée de quatre-vingt mille hommes, qui fut exterminée dans la plaine d'Orchomène.

Par ces victoires, Sylla venoit de recouvrer la Grèce, et c'est alors que la faction, qui lui étoit contraire, le faisoit déclarer

ennemi de la république. Il vit arriver dans son camp, sa femme, ses enfans et un grand nombre de sénateurs qui l'invitoient à venir au secours de son parti. Cinna avoit fait une révolution dans le gouvernement. C'étoit un homme sans mœurs et sans considération : mais il avoit de l'audace, et il se trouvoit à la tête d'un parti qui devoit dominer, parce que Sylla étoit absent.

Ce consul, projetant de faire rappeler Marius, voulut d'abord s'assurer des alliés. A cet effet, il résolut de les incorporer de nouveau dans les anciennes tribus, et il convoqua les comices pour en porter la loi. Cette entreprise, à laquelle s'opposoit son collègue Cn. Octavius, mit aux mains les anciens citoyens et les nouveaux ; et après un combat sanglant, Cinna, qui avoit mal pris ses mesures, fut chassé de Rome et déposé par le sénat, qui lui substitua L. Cornélius Mérula.

Sertorius le suivit. C'étoit un homme nouveau ; mais, par ses talens et par les qualités de son ame, il auroit mérité d'être à la tête de la république. Il se trouvoit engagé dans le parti de Marius, parce qu'il avoit servi sous

sous ce capitaine, et qu'il lui avoit des obligations. D'ailleurs Sylla l'avoit fait exclure du tribunat.

La guerre continuoit toujours avec les Samnites, et la république leur opposoit plusieurs armées. Elle en avoit une auprès de Capoue, que Cinna fit entrer dans son parti. Après avoir gagné les principaux officiers, il se rendit au camp. Les soldats auxquels il représenta que sa déposition violoit leurs droits, et que son attachement aux intérêts du peuple étoit l'unique cause qui le rendoit odieux aux sénateurs, le reconnurent pour consul, et lui prêtèrent serment. Comme sa querelle devenoit celle des alliés, ils se déclarèrent encore pour lui, et toute l'Italie parut en armes.

Rome étoit presque sans défense. Les consuls Octavius et Mérula avoient peu de troupes, et ils pouvoient difficilement compter sur quelques secours. De toutes les armées qui reconnoissoient encore l'autorité du sénat, les deux principales, étoient, l'une sous les ordres de Pompéius Strabo, et l'autre sous ceux de Métellus Pius, fils de Métellus Numidicus. Le premier de ces généraux te-

noit une conduite fort équivoque, et le second, qui eût voulu secourir sa patrie, étoit arrêté par la guerre des Samnites.

Marius n'étoit plus en Afrique. Le préteur de cette province lui ayant envoyé un licteur avec ordre de sortir de son gouvernement : *Rapporte à ton maître*, dit Marius au licteur, *que tu as vu Marius, banni de son pays, assis sur les ruines de Carthage.* Il s'embarqua aussitôt, et, après avoir passé l'hiver dans son vaisseau, il revint en Italie.

Cinna fit part de cette nouvelle à Sertorius, et le consulta sur la conduite qu'il devoit tenir. Sertorius lui représenta qu'il étoit assez puissant par lui-même, que Marius s'arrogeroit toute l'autorité, et que d'ailleurs c'étoit un homme sur la foi duquel on ne pouvoit pas compter. Mais comment le renvoyer, dit Cinna, si c'est moi qui l'ai appelé ? Dès que cela est, repartit Sertorius, il n'est plus temps de délibérer : il ne vous reste qu'à veiller sur lui, comme sur vos ennemis.

L'arrivée de Marius acheva de déterminer les alliés à prendre le parti de Cinna.

Des soldats romains qui avoient servi sous lui vinrent même en grand nombre lui offrir leurs services; et il arma un corps d'esclaves, dont il fit sa garde.

Rome fut comme investie par quatre armées que commandoient Marius, Cinna, Sertorius et Papirius Carbo. Pompéius Strabo, qui jusqu'alors n'avoit fait aucun mouvement, s'approcha, et donna quelques secours aux assiégés. Mais la maladie se mit dans ses troupes : il fut tué lui-même d'un coup de tonnerre, et son armée se dissipa. Les soldats se dispersèrent, ou passèrent dans le camp des assiégeans.

Sur ces entrefaites, les Samnites se déclarèrent pour Cinna. Cependant Cn. Octavius étoit sorti de Rome, et tenoit la campagne. Il avoit joint à ses troupes l'armée de P. Crassus et celle de Métellus Pius. Il avoit assez de forces pour vaincre ; mais il n'osa rien hasarder, il perdit tout. Le peuple commença bientôt à se plaindre du sénat qu'il accusoit d'être l'auteur de la guerre. Le nombre des partisans de Marius et de Cinna s'accrut à mesure qu'on murmura plus haut : et cependant les assiégeans, par les

liaisons qu'ils avoient dans la ville, y excitoient continuellement de nouveaux murmures. On négocioit secrètement avec eux : on passoit dans leur camp : chacun ne paroissoit occupé que de ses intérêts particuliers, et le sénat se vit menacé d'un soulèvement général. Dans cette extrémité, réduit à reconnoître Cinna pour consul, il l'invita à rentrer dans Rome, et ne lui demanda, pour toute condition, que d'épargner le sang des citoyens.

Cinna entra : mais Marius, feignant de respecter les lois, s'arrêta à la porte. Il représenta, qu'ayant été banni par un décret public, il falloit qu'un nouveau décret autorisât son retour, et il demanda qu'on assemblât le peuple. Cependant à peine deux ou trois tribus eurent donné leurs suffrages, qu'il se jeta dans la ville, suivi de quatre mille esclaves armés. Il leur avoit donné la liste des citoyens qu'il proscrivoit. On assure même qu'ils avoient ordre de poignarder tous ceux à qui il ne rendoit pas le salut. Ils se répandirent dans tous les quartiers. On ferma les portes de la ville, afin que personne ne pût leur échapper ; et

on exposa, sur la tribune aux harangues, les têtes qu'ils avoient abattues. Pendant ces proscriptions, qui durèrent plusieurs jours, ils se portèrent à de tels excès, que Cinna même crut les devoir exterminer. Ils furent tous égorgés dans une nuit.

La tête de Sylla fut mise à prix. On démolit sa maison : on confisqua ses biens : les lois, promulguées sous son consulat, furent cassées : ses amis, tous également enveloppés dans la proscription, périrent, ou furent forcés à se bannir.

Cinna et Marius se désignèrent consuls pour l'année suivante. Mais Marius n'exerça que quelques jours ce nouveau consulat. Il mourut le 13 janvier. Le jeune Marius, aussi cruel que son père, et uni comme lui avec Cinna, hérita de tout son pouvoir. L. Valérius Flaccus, élu consul, partit pour l'Asie. Il se chargeoit de la guerre contre Mithridate; et il se proposoit d'empêcher, s'il étoit possible, le retour de Sylla.

Valérius sans talens, et naturellement haut, affectoit d'autant plus de hauteur, qu'il croyoit cacher par-là son incapacité. Il n'en étoit que plus odieux aux soldats

qui le méprisoient; et cependant Flavius Fimbria, son lieutenant, avoit leur estime. Ces deux hommes ne purent s'accorder. D'altercation en altercation, ils passèrent aux injures. Toute l'armée prit parti pour le lieutenant. Elle se souleva contre le consul, et Fimbria tua de sa main Valérius son général. Il avoit été un des ministres des cruautés de Marius.

Les soldats, aussi coupables que Fimbria, lui prêtèrent serment; et ce capitaine, jugeant qu'il seroit innocent tant qu'il seroit à la tête des légions, ne songea qu'à conserver l'autorité qu'il avoit usurpée. Il présumoit d'ailleurs que, s'il avoit des succès, il seroit également recherché par les deux partis qui divisoient la république. Il en eut. Il battit les lieutenans de Mithridate: il battit Mithridate même: il le chassa de Pergame, il l'assiégea dans Pitane, ville maritime de la Troade; et ce roi fût infailliblement tombé entre les mains des Romains, si Licinius Lucullus, qui commandoit la flotte de Sylla, eût voulu bloquer le port de Pitane. Fimbria l'en sollicitoit. Mais il refusa de contribuer

aux succès d'un général qui s'étoit emparé du commandement par un crime, ou plutôt qui étoit d'un parti contraire au sien. Le roi de Pont, à qui la mer étoit ouverte, se sauva à Mitilène.

Tant de revers firent desirer la paix à Mithridate. Il se croyoit d'ailleurs dans une conjoncture favorable pour obtenir des conditions moins désavantageuses : car il n'ignoroit pas combien Sylla devoit desirer de repasser en Italie. Mais le général romain traita avec la même hauteur que si la guerre d'Asie eût été l'unique chose qui l'occupoit. Quand il eut dicté les articles de la paix, il ne se relâcha sur aucun; et il parut accorder comme une grâce à Mithridate une entrevue dans une ville de la Troade. Ariobarzane et Nicomède furent rétablis : le roi de Pont, réduit dans les premières bornes de ses états, abandonna toutes ses conquêtes; il livra soixante-dix galères, et il paya deux mille talens pour les frais de la guerre.

Fimbria étoit alors dans la Lydie. Sylla marcha contre lui, moins pour le com-

battre, que pour lui débaucher ses troupes. Il pouvoit se flatter d'y réussir, parce qu'il étoit en état de leur faire de grandes largesses. Fimbria fut abandonné, et se tua.

Pendant cette expédition, soit en Grèce, soit en Asie, Sylla, enrichi des dépouilles des nations, acheva de corrompre son armée. Il se fit livrer les trésors qu'on gardoit dans les temples. Il condamna les peuples de l'Asie mineure à payer vingt mille talens. Il livra même les biens des particuliers à l'avidité de ses troupes, et c'est ainsi qu'il s'assura des soldats. Ils jurèrent d'être à lui tant que la guerre civile dureroit, et il s'embarqua pour l'Italie. On devoit trembler à Rome quand on songeoit aux brigandages qu'il avoit exercés.

Cinna, consul pour la quatrième fois, s'étoit continué dans le consulat de sa seule autorité. Cependant il pouvoit peu compter sur l'affection de ses troupes. Elles lui déclarèrent qu'elles ne combattroient pas contre leurs concitoyens. Elles se soulevèrent, et il fut tué par un centurion lors-

qu'il se proposoit d'aller au-devant de Sylla, et de porter la guerre en Dalmatie.

Carbon, consul pour la seconde fois, acheva l'année sans se donner de collègue. Il paroît néanmoins qu'il ne put pas se continuer dans le consulat; mais il fit tomber les suffrages sur deux hommes de son parti, L. Cornélius Asiaticus et Cn. Junius Norbanus.

Sylla, qui aborda selon les uns à Brindes, selon d'autres à Tarente, pénétra sans obstacles jusques dans la Campanie. Il avoit tout au plus quarante mille hommes. La discipline qu'il fit observer à ses troupes prévint d'autant plus en sa faveur, que, depuis son absence, on gémissoit sous la tyrannie du parti contraire. Métellus Pius fut un des premiers à se joindre à lui. Il lui amenoit peu de troupes; mais il jouissoit d'une considération qui paroissoit mettre la justice dans le parti qu'il embrassoit.

Les forces des consuls montoient à deux cent mille hommes qui formoient plusieurs corps sous différens chefs. Ils avoient pour eux la république, au nom de laquelle ils paroissoient agir; ils pouvoient compter sur

les nouveaux citoyens qui avoient été distribués dans les anciennes tribus, et leur parti se fortifioit encore de tous ceux qui craignoient le ressentiment de Sylla. A Rome même, le sénat et le peuple oublioient leurs divisions, et se réunissoient contre ce général qui paroissoit également redoutable aux deux ordres.

Si la guerre traînoit en longueur, Sylla pouvoit s'affoiblir. Il lui importoit donc de ne pas perdre de temps; mais il lui importoit aussi de mettre, s'il étoit possible, le public de son côté. C'est pourquoi il montra d'abord des vues pacifiques, et il tenta d'ouvrir une négociation avec le consul Norbanus. Ses députés furent insultés; c'est ce qu'il souhaitoit. Il ne demandoit qu'un prétexte pour combattre, et il vainquit.

Après cet avantage, il n'en parut que plus sensible aux maux dont la république étoit menacée. Il feignit d'être prêt à mettre les armes bas, si on lui donnoit une satisfaction; et il vint camper vis-à-vis du collègue de Norbanus.

Scipion, qui vouloit sincèrement la paix, crut que Sylla la desiroit comme lui. Le

deux généraux eurent une entrevue ; ils convinrent de quelques préliminaires, et il y eut une suspension d'armes pendant laquelle les soldats, sous prétexte de visiter leurs parens ou leurs amis, passèrent d'un camp dans l'autre. Il fallut peu de temps pour débaucher toute l'armée de Scipion. Elle se rendit à Sylla, et le consul n'apprit la défection de ses troupes que par les soldats qui vinrent l'arrêter dans sa tente. Sylla ne souffrit pas qu'on lui fît aucun outrage. Il lui permit même de se retirer, à condition qu'il ne prendroit plus les armes contre lui.

Marcus Licinius Crassus, fils de Publius, destiné à partager avec Sylla les périls de la guerre et les dépouilles de ses concitoyens, étoit d'une famille qui avoit été proscrite par Marius. Son père et son frère périrent. Il n'échappa que difficilement, et il se tint caché jusqu'au retour de Sylla en Italie. Ce général, l'ayant chargé de faire des levées dans le pays des Marses, il lui amena un corps de troupes.

Vers le même temps, le fils de Pompéius Strabo, Cn. Pompéius que nous nommons

Pompée, vint à la tête de trois légions, joindre Sylla. Il s'étoit ouvert un passage par la défaite de Brutus, un des chefs du parti contraire. Sylla, qui voulut reconnoître ce service, le salua empereur : titre qu'on ne donnoit aux généraux de la république que lorsqu'ils avoient remporté une victoire. Pompée, quoiqu'il n'eût pas encore vingt-trois ans, et qu'il n'eût passé par aucune magistrature, avoit levé ces troupes dans le Picénum, où sa famille avoit un grand nombre de cliens. Tel étoit alors le pouvoir d'un simple particulier. Les distinctions dont il jouit dans le camp de Sylla excitèrent la jalousie de Crassus, et furent la source de la haine qui éclata depuis entre ces deux hommes.

Enfin Sylla fortifia encore son parti d'un des sénateurs qu'il avoit proscrits, P. Céthégus, auparavant son ennemi déclaré, homme d'ailleurs fait pour l'intrigue et pour les factions.

Ses ennemis travailloient de leur côté à acquérir de nouvelles forces. Marius le fils et Carbon, qui avoient été élus consuls, renouvelèrent leur alliance avec les Sam-

nites, qui leur fournirent soixante mille hommes. Ce n'est pas que ce peuple prît plus d'intérêt à Marius qu'à Sylla : c'est contre les Romains qu'il continuoit de faire la guerre ; et il avoit un excellent général dans Poncius Télésinus, capitaine qui ne cédoit en valeur et en capacité à aucun autre.

Sertorius, au sortir de sa préture, passa en Espagne, province qui lui avoit été donnée pour département, et où il songeoit à s'assurer un asyle. Il connoissoit les chefs du parti dans lequel il se trouvoit engagé, et il comptoit peu sur eux. En effet, ils n'éprouvèrent que des revers. Marius, vaincu par Sylla, s'enferma dans Préneste, où il fut investi; et Rome ouvrit ses portes au vainqueur. Sylla se plaignit du décret qui avoit été porté contre lui : il parut déplorer la nécessité où il se trouvoit de se venger par les armes : et il fit vendre les biens de ses ennemis, qui s'étoient enfuis à son approche.

Cependant Norbanus et Carbon, qui avoient fait de vains efforts pour secourir Marius, regardèrent leurs affaires comme

désespérées, et quittèrent l'Italie. Le premier se retira à Rhodes, où il se tua : le second, qui passa en Afrique, tomba peu après entre les mains de Pompée qui le fit mourir. Il restoit néanmoins encore un parti qui parut formidable à Sylla même.

Ce général, qui étoit retourné à son camp de Préneste, marchoit au-devant des Samnites, qui venoient à lui pour le forcer dans ses lignes ; et il avoit ordonné à Pompée de les prendre en queue, pendant qu'il les attaqueroit de front. Il croyoit qu'ils n'avoient d'autre dessein que de délivrer la ville assiégée. Mais Télésinus formoit un projet plus hardi. Il se déroba pendant la nuit, et parut le lendemain à la vue de Rome, qui étoit sans défense, et dont il juroit la ruine.

A son approche, toute la jeunesse prit les armes à la hâte, et fit une sortie pour retarder la marche des Samnites, et donner à Sylla le temps d'arriver. Ce général avançoit à grands pas, précédé de sept cents chevaux qui tombèrent sur les premières troupes de Télésinus. Il arriva lui-même peu d'heures après ; et, donnant à peine à

son armée quelques momens de repos, chargea les ennemis.

Les détails de cette journée ne sont pas venus jusqu'à nous. Nous savons seulement que l'aile gauche des Romains, où commandoit Sylla, fut mise en déroute par Télésinus qui commandoit à son aile droite; et que les soldats qui s'enfuirent jusqu'au camp de Préneste y répandirent le bruit que leur général étoit mort, et que Rome étoit au pouvoir des Samnites. Cependant Crassus, vainqueur à l'aile droite de l'armée romaine, avoit poursuivi les ennemis jusqu'à la ville d'Antemne. Télésinus, forcé de livrer un nouveau combat, avoit été tué : et sa mort étoit le salut de Rome, si Rome, que Sylla menaçoit, pouvoit se croire sauvée. La vie des citoyens étoit au pouvoir de ce vainqueur barbare, qui exerça les plus horribles cruautés.

Il visita le champ de bataille, qu'il trouva couvert de plus de cinquante mille morts, et il fit encore égorger dans le même lieu huit mille prisonniers. Les troupes qui restoient des débris de tant d'armées

vaincues lui ayant envoyé des députés, il leur fit dire qu'il donneroit la vie à ceux qui s'en rendroient dignes par la mort de leurs compagnons. Ces malheureux tournèrent leurs armes les uns contre les autres, et six mille qui échappèrent à ce massacre vinrent se rendre à lui. Voilà sous quels auspices il entra dans Rome à la tête de ses troupes.

Il fit enfermer dans le cirque les six mille hommes dont je viens de parler, et il convoqua le sénat dans le temple de Bellone qui étoit auprès. Il haranguoit, lorsqu'on entendit tout-à-coup les cris de ces prisonniers qu'on massacroit par son ordre. N'écoutez pas ce bruit, dit-il aux sénateurs effrayés; ce sont des rebelles que je châtie, et il continua son discours. Plus féroce que Marius, il sembloit savourer le sang qu'il répandoit, et chercher, en quelque sorte, des raffinemens jusques dans la cruauté.

Il déclara, dans une assemblée du peuple, qu'il ne pardonneroit à aucun de ses ennemis; et, ayant fait afficher, dans la place publique, les noms de quarante sénateurs et de seize cents chevaliers qu'il pros-

crivoit, il fixa le prix de chaque tête à deux talens. Deux jours après il proscrivit encore quarante sénateurs et un grand nombre des plus riches citoyens, déclarant déchus des droits de cité les fils et les petits-fils des proscrits, et ordonnant que ceux qui auroient sauvé un proscrit seroient proscrits eux-mêmes. Il ne sacrifioit pas seulement des victimes à sa vengeance, il livroit encore à l'avidité de ceux qu'il nommoit ses amis, tous les citoyens dont ils vouloient avoir la dépouille. *Malheureux que je suis! c'est ma maison d'Albe qui me proscrit*, disoit Quintius Aurélius, qui avoit toujours vécu dans l'éloignement des affaires et dans l'obscurité. Crassus, qui obtint de Sylla la confiscation des biens de plusieurs proscrits, devint, par cette voie, le plus riche des Romains. On vit des esclaves récompensés pour avoir assassiné leurs maîtres. On vit des frères, des fils même.... Ce n'étoit pas assez pour Sylla de répandre le sang, il falloit encore qu'il outrageât la nature dans ce qu'elle a de plus sacré.

Il enveloppa, dans ses proscriptions,

des provinces entières. Il acheva de ruiner le pays des Samnites. Il s'empara des biens, des maisons et des territoires de toutes les villes d'Italie qui avoient été dans le parti de Marius; et il en fit la récompense de ses soldats. Il donna de la sorte des établissemens à quarante-sept légions : on peut juger du nombre des malheureux qu'il réduisoit à la mendicité.

Quel terme mettras-tu donc à la misère de tes concitoyens, osa lui demander en plein sénat Caïus Métellus ? *Nous n'attendons pas de toi que tu pardonnes : mais délivre-nous d'une incertitude pire que la mort, et du moins apprends-nous ceux que tu veux sauver. Je n'en sais encore rien moi-même*, répondit froidement Sylla. *Jusqu'à présent j'ai proscrit ceux dont je me suis souvenu, je proscrirai les autres à mesure que je m'en rappellerai les noms.*

Pendant que Rome étoit le théâtre de ces horreurs, Préneste ouvrit ses portes, et Sylla s'y transporta. Marius s'étoit tué. On passa au fil de l'épée tout ce qui étoit en âge de porter les armes; et douze mille

hommes, enfermés dans un même lieu, furent égorgés sous les yeux de Sylla.

Rome étoit sans consuls, et Sylla avoit besoin d'un titre pour donner force de loi aux usurpations qu'il avoit faites, et aux changemens qu'il se proposoit de faire. Il se retira pour quelques jours à la campagne, après avoir ordonné d'élire un entre-roi. Le choix étant tombé sur L. Valérius Flaccus, il lui écrivit que la république avoit besoin d'un dictateur : il offrit de l'être, et il fut élu par le peuple pour un temps illimité, ce qui étoit contraire aux usages anciens. Il n'y avoit pas eu de dictateur depuis la seconde guerre punique.

Revêtu de la dictature, Sylla se saisit du trésor public : il disposa des biens des particuliers; il usurpa tout, en un mot. Il usoit du droit de conquête dans sa patrie comme dans un pays ennemi ; et, s'il prodiguoit les richesses à ses créatures, il en exigeoit une dépendance entière : on eût dit qu'il falloit ou être proscrit par Sylla, ou être son esclave.

Il mit dans le sénat trois cents chevaliers, pour remplacer les sénateurs qui avoient péri dans la guerre ou par les proscriptions ;

et, pour diminuer l'autorité des chevaliers, il leur ôta les tribunaux qu'il rendit au sénat. Il donna les droits de citoyens à dix mille esclaves, qui prirent, suivant l'usage, le nom de leur patron.

Comme il se proposoit sur-tout de réprimer l'ambition des citoyens qui aspiroient aux magistratures, et de diminuer l'autorité des tribuns, il arrêta qu'on ne pourroit obtenir la préture qu'après avoir été questeur; qu'on ne donneroit le consulat qu'à ceux qui auroient exercé la préture; que la même dignité ne seroit conférée, pour la seconde fois, que dix ans après en avoir été revêtu; que les tribuns seroient tirés du corps des sénateurs; qu'il ne leur seroit point permis de proposer des lois au peuple; et que le tribunat excluroit, de toute autre magistrature, tout citoyen qui l'auroit exercé. Ces lois furent portées dans l'assemblée du peuple, et, comme on peut penser, sans opposition. Mais une loi plus étonnante, et qui passa encore, ratifia tout ce qu'il avoit fait et tout ce qu'il feroit dans la suite.

Après avoir usurpé une autorité absolue,

après l'avoir exercée par des proscriptions, Sylla, dès la troisième année de sa dictature, abdiqua en présence du peuple qu'il avoit assemblé. Il renvoya ses gardes, il se promena sur la place, et il se retira, accompagné d'un petit nombre d'amis. Le peuple étonné respectoit encore le dictateur dans le simple particulier, et paroissoit douter de ce qu'il voyoit : il n'y eut qu'un jeune homme qui osa l'insulter. *Ce jeune homme*, dit Sylla sans daigner lui répondre, *sera cause qu'un autre n'abdiquera pas.* L'année suivante, il mourut dans son lit, âgé de soixante ans.

Il paroît que la vengeance, plutôt que l'ambition, avoit armé Sylla, et qu'il ne se saisit de l'autorité que parce qu'elle s'offrit à lui. Il n'avoit pas médité d'asservir la république : mais la république, impuissante par elle-même, devoit obéir à celui des deux partis qui vaincroit.

Sylla, maître de Rome, n'oublioit pas que l'opinion armoit contre un tyran le bras de chaque citoyen ; et, par conséquent, il devoit penser que l'amour de la liberté étoit plus à redouter pour lui que le ressenti

ment de ses ennemis. Sa vie étoit donc continuellement en danger s'il conservoit la dictature : au contraire, s'il l'abdiquoit, il pouvoit se flatter de vivre sous la protection des lois. Ses jours devenoient chers à la république même. Il la protégeoit encore, quoique simple particulier ; car il pouvoit armer pour elle, comme pour lui, ces soldats auxquels il avoit donné des établissemens, et qui veilloient à sa sûreté. Il n'étoit donc pas à craindre que, tant qu'il vivroit, aucun citoyen osât aspirer à la tyrannie ; et il n'étoit pas non plus à présumer que personne attentât à la vie d'un homme que tant de bras étoient prêts à secourir ou à venger.

CHAPITRE II.

Pompée et César.

Le parti du peuple, que Sylla paroissoit avoir ruiné, pouvoit se relever, et celui de la noblesse pouvoit être ruiné de nouveau. Incapable de conserver par eux-mêmes l'autorité, ils n'étoient puissans que par leurs chefs; et ils servoient seulement de prétexte aux grands, qui devoient passer et repasser de l'un à l'autre, dans la vue de les subjuguer tous deux. L'état de la république, par conséquent, n'étoit point assuré.

A la tête du parti de la noblesse, étoient Pompée, Crassus et Métellus. Celui-ci jouissoit d'une grande considération. Il s'étoit le premier déclaré pour Sylla. Il avoit vaincu Norbanus et Carbon. On le regardoit comme un grand capitaine; et la mémoire de son père le rendoit cher au sénat et au peuple.

Par la victoire remportée sur Télésinus, Crassus avoit terminé la guerre civile. Couvert de gloire, il avoit encore le crédit que donnoient les richesses. Quoiqu'il les eût acquises par des voies honteuses, il n'en étoit pas moins considéré, parce que la corruption étoit venue au point que rien ne déshonoroit.

Pompée éclipsoit tous les autres généraux. Nous avons vu qu'il étoit à la tête d'une armée victorieuse lorsqu'il joignit Sylla. L'année suivante il se signala encore par deux victoires. Quand la guerre eut été finie en Italie, il passa en Afrique contre Hiertas, roi de Numidie, et contre Cn. Domitius, qui avoit été proscrit. Il les vainquit, et ils périrent l'un et l'autre. A son retour, Sylla le salua du nom de grand; et, quoique simple chevalier, il obtint les honneurs du triomphe; chose jusqu'alors sans exemple.

Général sans avoir passé par les grades militaires, Pompée avoit donc eu des succès brillans dans un âge où les autres citoyens n'étoient que soldats. Plein de confiance, il s'en promettoit de nouveaux : on

en

en attendoit de lui; et, parce qu'on le jugeoit moins d'après ce qu'il avoit fait que d'après l'opinion de ce qu'il pouvoit faire, tout le monde s'accordoit à la regarder comme le premier homme de la république : le sénat sur-tout en portoit ce jugement. C'est ainsi que tout concouroit à donner le plus grand éclat à la réputation de Pompée.

Le peuple n'avoit point de chef. Les tribuns étoient sans pouvoir, lorsque M. Émilius Lépidus, l'année même de la mort de Sylla, se proposa de faire casser les lois du dictateur. Il comptoit sur les alliés qu'il vouloit rétablir dans les anciennes tribus, et auxquels il offroit de restituer les terres que Sylla avoit données à ses soldats. Mais si, par ce projet, il se les attachoit, il aliénoit les anciens citoyens: il armoit contre lui tous ceux qui avoient porté les armes sous le dictateur; et, ce qui nuisoit plus encore à son ambition, c'est qu'il étoit sans considération parmi les troupes. L'année suivante il fut défait par Q. Lutatius Catulus, son collègue; et il entraîna dans sa perte Brutus et Perpenna, deux généraux

qui commandoient dans la Gaule Cisalpine, et qui s'étoient déclarés pour lui. Le premier fut obligé de se rendre à Pompée, qui le fit poignarder quelques jours après. Le second passa en Espagne avec les débris de son armée. Quant à Lépidus, il mourut en Sardaigne, où il s'étoit retiré.

A peine arrivé en Espagne, Sertorius en étoit sorti, parce qu'il avoit été suivi d'un lieutenant de Sylla, qui ne lui avoit pas laissé le temps de s'établir. Il s'enferma dans Carthagène avec trois mille hommes, et il s'embarqua aussitôt qu'il eut des vaisseaux. Il couroit les mers, lorsque les Lusitaniens l'invitèrent à se mettre à leur tête. Alors quoiqu'il n'eût que huit à dix mille hommes, il soumit presque toute l'Espagne. Les Romains en armèrent néanmoins contre lui plus de cent vingt mille, et ils en donnèrent le commandement aux généraux qui avoient le plus de réputation.

La Lusitanie devint l'asyle des proscrits qui purent échapper au dictateur. Ils s'y rendirent en si grand nombre, que Sertorius en forma un sénat de trois cents membres. Il regardoit ce corps comme le vrai

sénat romain. Il en tiroit les magistrats, il lui conservoit toute la souveraineté, et il ne donnoit aux Espagnols aucune part au commandement. Il sembloit que Rome devoit être où il étoit lui-même, et il déclaroit n'avoir armé que pour rendre la liberté à la république.

Malgré cette façon de penser, il n'en étoit pas moins cher aux Lusitaniens. Ses succès les lui attachoient. Heureux sous son gouvernement, ils n'étoient pas jaloux de se gouverner eux-mêmes; et ils regardoient comme un grand avantage de n'être plus exposés aux rapines des magistrats que Rome leur envoyoit. D'ailleurs il eut l'art de persuader que les dieux veilloient sur lui. Il fit croire qu'une biche, qu'il avoit apprivoisée, étoit un présent de Diane, et qu'elle l'avertissoit de ce qu'il devoit faire, ou de ce qu'il pouvoit craindre.

Métellus Pius, qui commandoit en Espagne depuis quatre ans, n'avoit pas été un obstacle aux progrès de Sertorius. Le sénat chargea de cette guerre Pompée, et lui donna les troupes qui avoient vaincu Marius et Cinna.

Perpenna, qui craignoit de se donner un chef, ne songeoit pas à se réunir à Sertorius. Mais ses soldats, qui comptoient peu sur sa capacité, l'y forcèrent aussitôt qu'ils eurent appris que Pompée arrivoit. Cependant réduit, malgré lui, à n'être que subalterne, il ne renonçoit pas au commandement.

Le nom seul de Pompée remplit toute l'Espagne d'une grande attente, et les peuples parurent se préparer à une révolution. Ce jeune général en montra plus de confiance. Jaloux des succès dont il se flattoit, il craignit d'en partager la gloire avec un autre, et il résolut de se tenir toujours séparé de Métellus. Mais sa réputation s'obscurcit bientôt, et celle de Sertorius en reçut un nouvel éclat. Sa première entreprise le couvrit de honte.

Il tenta de secourir une ville que les Lusitaniens assiégeoient; et lorsqu'il croyoit les avoir enfermés, il se trouva enfermé lui-même entre deux camps. *J'apprendrai à l'écolier de Sylla,* disoit Sertorius, *qu'un général doit regarder derrière lui.* Il se rendit maître de la place, qu'il fit brûler

aux yeux de Pompée. Il n'étoit pas cruel; mais il vouloit humilier ce général. L'année suivante il le vainquit près de Sucrone, et *il eût renvoyé cet enfant à ses parens, après l'avoir corrigé comme il le méritoit*, si Métellus ne fût survenu. C'est avec ce mépris qu'il traitoit Pompée.

Pompée reconnut enfin qu'il y avoit du danger pour lui à s'éloigner de Métellus, et ces deux généraux réunirent leurs troupes. Alors, supérieurs en forces, ils engagèrent une action générale dans laquelle ils eurent l'avantage. Sertorius cependant n'en fut pas moins redoutable; car il les chassa de tous les pays qui lui obéissoient, et Pompée se retira jusques dans la Gaule Narbonnaise. Métellus, qui désespéroit de vaincre ce général, promit cent talens et vingt mille arpens de terres à celui qui lui apporteroit sa tête.

La mort de Sylla et cette guerre parurent à Mithridate une conjoncture favorable à son ambition. Il leva une puissante armée; et, pour entretenir une diversion utile à ses desseins, il se proposa de faire alliance avec Sertorius. Il comptoit trouver un allié

puissant dans un capitaine, supérieur aux deux généraux que Rome estimoit le plus. Il lui fit offrir de l'argent et des vaisseaux, demandant seulement qu'il fût autorisé à recouvrer les provinces qu'il avoit abandonnées par le traité fait avec Sylla.

Pour obtenir des secours du roi de Pont, Sertorius n'avoit donc qu'à donner son consentement à une chose qu'il ne dépendoit pas de lui d'empêcher. Il refusa néanmoins ce consentement. Il répondit aux ambassadeurs qu'il ne souffriroit point que leur maître formât des entreprises sur les provinces de la république ; et qu'il lui permettoit seulement de reprendre la Bithynie et la Cappadoce, deux royaumes sur lesquels le peuple romain n'avoit aucun droit : c'est ainsi que, des bords de la mer Atlantique, ce Romain, toujours occupé de la gloire de sa patrie, se croyoit fait pour prescrire des bornes à la monarchie de Mithridate. Le roi de Pont en fut étonné. Cependant il conclut un traité, en vertu duquel il lui fournit trois mille talens et quarante vaisseaux ; et Sertorius lui envoya

un corps de troupes sous les ordres de M. Marius, un de ses sénateurs.

Marius commandoit en Asie avec la même autorité qu'un proconsul ; et le nom de celui qui l'avoit envoyé ouvroit à Mithridate la Bithynie et la Cappadoce, lorsque Perpenna fit assassiner Sertorius, et prit le commandement de l'armée. Pompée recueillit seul le fruit de cette trahison. Une victoire lui livra Perpenna, auquel il fit couper la tête. Tous les peuples se soumirent au vainqueur. Deux villes seulement, dont il fallut faire le siége, retinrent encore quelque temps Pompée en Espagne.

Alors une autre guerre commençoit en Italie. Quelques gladiateurs qu'on gardoit à Capoue, s'échappèrent, déterminés à combattre pour recouvrer leur liberté, plutôt que pour servir de spectacle au peuple. Ils avoient dans Spartacus un chef audacieux, capable de conduire une grande entreprise, et qui eût mérité d'être à la tête d'un peuple libre. Il attira dans son parti beaucoup d'esclaves ; et comme la misère sembloit ne laisser aux habitans

de la campagne d'autre ressource que la révolte, un grand nombre de paysans se joignirent à lui.

Le sénat crut d'abord que ce n'étoit qu'une émeute, que la présence des magistrats dissiperoit. Il en jugea autrement lorsque les troupes de deux préteurs eurent été taillées en pièces ; et il fit marcher les deux consuls, qui essuyèrent encore plusieurs défaites. Cependant Spartacus devenoit, par ses victoires, plus difficile à vaincre. Son armée grossissoit d'un jour à l'autre, et il eut sous ses ordres jusqu'à cent vingt mille hommes.

Cette guerre duroit depuis trois ans, lorsque le sénat jeta les yeux sur Crassus, de tous les généraux celui qui avoit le plus de réputation après Métellus et Pompée, qui étoient encore en Espagne. Crassus termina cette guerre par deux grandes victoires. Spartacus fut tué ; et, de toute son armée, il n'échappa que cinq mille hommes qui se retirèrent dans les montagnes. Pompée, en revenant d'Espagne, rencontra ces brigands, qui, étant en petit nombre et sans chefs, lui offroient une victoire facile.

Il les extermina, et il écrivit au sénat du même ton que s'il eût eu seul la gloire d'avoir délivré l'Italie. C'est ainsi qu'il soutenoit le surnom de Grand, en s'appropriant les succès des autres. Il pensoit, sans doute, que le public juge souvent les hommes d'après l'opinion qu'ils paroissent avoir d'eux-mêmes : c'est en effet ainsi qu'il en juge toutes les fois qu'un parti puissant s'intéresse à leur réputation.

Crassus, qui aspiroit au consulat, dissimula son ressentiment, parce que Pompée, appelé à cette dignité par les vœux du peuple, auroit pu lui donner l'exclusion. Bien loin de se plaindre, il le fit prier de réunir leurs factions pour être élus l'un et l'autre. Pompée, considérant que cette démarche de Crassus étoit comme la confirmation de ce qu'il avoit écrit au sénat, consentit volontiers à agir de concert avec un rival qui ne lui contestoit rien, et ils furent élus tous deux.

Les lois de Sylla ne permettoient de conférer le consulat qu'à ceux qui avoient exercé la préture. Or Crassus avoit été préteur, et par conséquent son élection

étoit dans les règles. Il n'en étoit pas de même de celle de Pompée. Il n'étoit que simple chevalier : il n'avoit pas même été questeur. Mais sa réputation le mit au-dessus des lois.

Nous avons déjà eu occasion de remarquer que, pour obtenir l'honneur du triomphe, il falloit n'être pas encore entré dans la ville ; et qu'au contraire il falloit y être pour obtenir le consulat. Pompée et Crassus ne crurent pas devoir se soumettre à cet usage. Quoique, pour être élus consuls, ils fussent entrés dans Rome, ils prétendoient encore au triomphe ; et, sous ce prétexte, ils refusèrent de licencier leurs troupes. Pompée donnoit pour raison qu'il attendoit Métellus, qui devoit triompher avec lui : et Crassus déclaroit qu'il ne licencieroit son armée que lorsque Pompée auroit licencié la sienne. La jalousie qui éclatoit entre ces deux hommes faisoit craindre une guerre civile. Le sénat les supplia de se réconcilier. Tout le peuple, un jour d'assemblée, se jeta même à leurs genoux. On fit enfin parler la religion, et ils ne parurent se rapprocher que lors-

que les aruspices eurent déclaré que la division des deux consuls menaçoit la république des plus grandes calamités. Le sénat, qui devoit connoître en cette occasion combien il étoit foible, crut avoir remporté une victoire. Il accorda les honneurs du triomphe aux deux consuls, et ils congédièrent leurs troupes.

Crassus avoit pour maxime qu'on n'étoit point riche quand on n'avoit pas de quoi soudoyer une armée. On peut juger de ses richesses par ses libéralités. Au commencement de son consulat, il fit servir dix mille tables pour traiter tout le peuple, et il distribua aux citoyens du blé pour trois mois.

Pompée rechercha la faveur de la multitude par des moyens encore plus sûrs que des largesses. Il rendit aux tribuns toute l'autorité dont Sylla les avoit dépouillés, et il fit passer une loi du préteur L. Aurélius Cotta, par laquelle il étoit ordonné de tirer les juges des trois ordres de la république; du sénat, des chevaliers, et des tribuns du trésor public qui étoient de l'ordre du peuple. Les prévarications

des sénateurs avoient servi de prétexte à cette loi. Ils vendoient publiquement leurs suffrages. Il n'y avoit plus de justice, et c'étoit une maxime reçue, qu'un homme riche, quelque coupable qu'il fût, ne pourroit être condamné. Cependant, de quelque ordre qu'on tirât les juges, les prévarications ne devoient pas cesser, parce que tous trois étoient également corrompus.

Pompée, lorsqu'il fut sorti de magistrature, affecta de ne prendre aucune part aux affaires, soit qu'il voulût écarter les soupçons qu'il avoit donnés au sénat en recherchant la faveur du peuple, soit qu'il craignît de compromettre sa réputation dans des choses dont il n'avoit pas l'usage. Il se montroit rarement en public; il ne paroissoit jamais que suivi d'une foule de cliens. Cette conduite, qui avoit un air de dignité aux yeux de la multitude, pouvoit en imposer.

La guerre continuoit en Orient, depuis que Mithridate avoit fait alliance avec Sertorius, et on avoit envoyé contre ce prince les deux consuls L. Licinius Lucullus et M. Aurélius Cotta. Celui-ci, qui ar-

riva le premier, se hâta d'autant plus de chercher l'ennemi, que Lucullus avançoit à grandes journées. Il se fit battre sur terre et sur mer; il fut bientôt hors d'état de tenir la campagne, et il s'enferma dans la ville de Calcédoine. Lucullus auroit pu entrer dans le Pont, où Mithridate avoit laissé peu de troupes. Ses officiers, mécontens de la conduite de Cotta, le lui conseilloient. Il aima mieux aller au secours de son collègue, déclarant que des conquêtes le touchoient moins que le salut d'un citoyen romain. En effet, il sauva Cotta.

Cysique étoit assiégée par terre et par mer, et Mithridate avoit rassemblé toutes ses forces pour se rendre maître de cette place qui lui auroit ouvert l'Asie mineure. Lucullus n'avoit que trente mille hommes de pied et deux mille cinq cents chevaux. Attentif à éviter une action générale, il se proposa de harceler les ennemis, de leur couper les vivres, et de les réduire par la disette. Tout lui réussit. Forcé à lever le siège, le roi de Pont s'enfuit par mer; son armée de terre fut battue dans la retraite;

et on prétend que cette entreprise lui coûta trois cent mille hommes. Il éprouva de plus grands revers les années suivantes. Ses flottes et ses armées de terre furent ruinées. Il abandonna son royaume, et il se réfugia chez Tigrane, roi d'Arménie. Lucullus acheva de subjuguer le Pont sous le consulat de Crassus et de Pompée.

Tigrane, foible dans les commencemens de son règne, étoit devenu, par une suite de prospérités, le plus puissant des monarques de l'Asie. Plusieurs fois vainqueur des Parthes, il leur avoit enlevé la Mésopotamie. Il avoit dompté les Arabes, exterminé presque entièrement la famille des Séleucides, et réuni à ses états le royaume de Syrie. Accoutumé à voir tout fléchir devant lui, il prenoit le titre de Roi des rois. Mais, quelle que fût sa puissance, il régnoit avec un faste qui sembloit présager la décadence de son empire. On ne doutoit pas néanmoins qu'il ne fût en état de rétablir Mithridate, et il étoit de son intérêt de s'opposer aux progrès des Romains.

Cependant, quoiqu'il eût épousé la fille

du roi de Pont, il ne lui avoit donné aucun secours; et, depuis qu'il l'avoit reçu dans ses états, il n'avoit pas même daigné le voir. Lucullus lui députa pour lui demander de livrer Mithridate, ou, en cas de refus, pour lui déclarer la guerre. Le roi d'Arménie, offensé, répondit que, si on l'attaquoit, il sauroit se défendre. Alors il vit son beau-père, et il se concerta avec lui sur les moyens de repousser les Romains.

Il paroissoit téméraire à Lucullus de porter les armes dans l'Arménie. Obligé de laisser des troupes dans le Pont, il ne pouvoit conduire avec lui qu'environ vingt mille hommes. Il marcha néanmoins. Il passa l'Euphrate, le Tigre, et il vint camper devant Tigranocerte, capitale de Tigrane. Ce prince, surpris de l'audace des Romains, n'avoit pris aucune mesure pour s'opposer à leur marche. Il semble même avoir d'abord ignoré qu'ils approchoient. Il étoit si éloigné de le croire, qu'il fit mourir le premier qui lui en apporta la nouvelle. Il se retira vers le mont Taurus, où il avoit donné rendez-vous à ses troupes.

Dans un pays ennemi, le proconsul ne pouvoit se soutenir que par des victoires. Il forma le siége de Tigranocerte, afin de forcer le roi à une bataille générale. En effet, il le vit arriver à la tête de deux cent mille hommes de pied et de soixante mille chevaux. Il laissa six mille hommes devant la place assiégée, et avec le reste de ses troupes il alla au-devant de cette armée, plus nombreuse que formidable. *Ils sont beaucoup*, disoit Tigrane, *si ce sont des ambassadeurs : mais, si ce sont des soldats, ils sont bien peu.* Il n'imaginoit pas qu'ils osassent l'attaquer. Il voyoit tous leurs mouvemens, et il se laissa en quelque sorte surprendre. *Quoi ! dit-il, ces gens-là viennent à moi !* Il rangea son armée en bataille avec précipitation.

C'étoit le 6 octobre, jour auquel les Romains avoient été défaits par les Cimbres, et que, par cette raison, on avoit mis au nombre des malheureux. *Je le rendrai heureux*, dit Lucullus à ceux qui lui conseilloient d'éviter le combat ce jour-là. En effet, il remporta une victoire complète,

et il retourna devant Tigranocerte qu'il prit d'assaut.

Mithridate ne s'étoit pas trouvé à la bataille. Il avoit été dans le Pont pour y faire des recrues; et, lorsqu'il revint, il rencontra Tigrane qui fuyoit encore. Ces deux rois employèrent l'hiver à faire des levées, et l'été suivant, ils ouvrirent la campagne avec une armée de soixante-dix mille hommes de pied et de trente-cinq mille chevaux. Mais, pour la former, Tigrane avoit évacué la Syrie; et Antiochus l'Asiatique, héritier des Séleucides, recouvra la plus grande partie du royaume de ses pères.

Les deux rois évitoient le combat, persuadés qu'en temporisant, ils ruineroient l'armée de Lucullus, ou qu'ils le forceroient à quitter l'Arménie. Le proconsul leur fit prendre une résolution plus hardie. Il marcha contre Artaxate, ville où Tigrane avoit laissé ses femmes et ses enfans avec les trésors qui lui restoient. Il jugea que les ennemis tenteroient de s'opposer à son passage. En effet, ils lui livrèrent une bataille qu'ils perdirent encore. Mithridate fut même des premiers à prendre la fuite.

Lucullus, après sa victoire, vouloit continuer sa marche vers Artaxate, et achever la conquête de l'Arménie. Il se proposoit même de tourner ses armes contre les Parthes; mais ses soldats refusèrent de le suivre. Enrichis de butin, ils demandoient du repos. Il fut obligé de repasser le mont Taurus, et il vint prendre ses quartiers d'hiver dans la Mésopotamie, où il se rendit maître de Nisibe.

Lucullus avoit fait ses premières armes dans la guerre sociale. Depuis, il servit sous Sylla en qualité de questeur. Il commanda la flotte de ce général, et il remporta plusieurs victoires. Ce fut néanmoins contre l'attente de tout le monde qu'il fit de si grandes choses, lorsqu'il eut le commandement en chef; et c'est ce qui a fait dire à Cicéron, qu'étant parti de Rome avec très-peu d'expérience dans la guerre, il étoit devenu grand général dans le trajet d'Italie en Asie.

Quoiqu'il eût de grandes qualités, il n'avoit pas l'art de se faire aimer des troupes. Il les aliénoit par sa hauteur. Cependant son armée étoit en partie composée des

légions qui s'étoient soulevées contre Flaccus, qui avoient trahi Fimbria, et qui, sous Sylla, s'étoient accoutumées à la licence : il les contint dans le devoir pendant un temps ; mais elles devinrent indociles lorsqu'il voulut les exposer à de nouvelles fatigues.

Quel que fût leur mécontentement, peut-être auroient-elles continué de respecter leur général, si elles n'eussent pas été enhardies à la révolte par P. Clodius, homme factieux, sans mœurs et sans honte. Il souleva l'armée, et les choses vinrent au point, que les soldats refusèrent d'aller au secours des lieutenans que Lucullus avoit laissés dans le pays conquis sur Mithridate ; et ce prince recouvra son royaume. Sur ces entrefaites, arrivèrent des commissaires pour régler les affaires du Pont. Le sénat les avoit fait partir en conséquence des lettres que Lucullus avoit écrites lors de ses succès. Mais tout étoit changé. Les ennemis que ce général avoit à Rome sembloient déjà faire oublier ses victoires, et Pompée devoit bientôt en recueillir le fruit.

Dans la décadence des Séleucides, la

Syrie, en proie aux ennemis qu'elle avoit au-dedans et au-dehors, fut sur-tout exposée aux pirateries des Ciliciens, qui alloient vendre à Délos les esclaves qu'ils faisoient dans ce royaume. Cette île étoit le marché où se faisoit ce commerce, qui devenoit tous les jours plus avantageux, parce que les esclaves étoient pour les Romains un fonds de richesses.

Les Ciliciens avoient d'abord été sous la protection des rois d'Égypte, ennemis des Séleucides. Mithridate les prit ensuite à son service. Quand il eut évacué l'Asie mineure, ils y exercèrent impunément la piraterie. Ils accrurent leurs forces pendant les guerres civiles, qui ne permirent pas aux Romains de les réprimer. Ils furent maîtres de plusieurs villes. Ils eurent des flottes nombreuses. Ils formèrent une espèce de république; et leur puissance, que les succès sembloient rendre légitime, ennoblit leur profession. Ils avoient même à leur tête des hommes distingués par leur naissance. On commençoit à croire qu'il étoit aussi glorieux de commander dans cette république que dans toute autre. Ils dominoient sur les mers. Ils infes-

toient toutes les côtes de la Méditerranée. Ils affamoient l'Italie. Ils affectoient sur-tout de braver les Romains.

Rome avoit armé contre eux plusieurs fois et avec peu de succès. Le peuple, qui souffroit de la disette, se plaignoit des généraux qu'on avoit employés dans cette guerre. Il jetoit les yeux sur Pompée qu'il croyoit seul capable de la terminer, et il parloit de lui accorder le pouvoir le plus étendu. Le tribun Gabinius, qui vouloit plaire au peuple et à Pompée, proposa de donner à ce général le proconsulat des mers, le commandement de toutes les côtes jusqu'à vingt lieues dans les terres, la liberté de lever autant de soldats et de matelots qu'il jugeroit à propos, la permission de prendre dans le trésor public sans rendre compte, et le choix de ses lieutenans. Cette proposition, qui paroissoit donner un maître à la république, souleva le sénat. Le consul Pison accusa Pompée d'aspirer à la tyrannie. Pompée lui-même feignit de ne point vouloir de la commission qu'on lui offroit. Mais le peuple s'obstinoit par les oppositions. Il y eut de longs débats : on

en vint même à la violence, et le décret fut porté.

Le nom seul de Pompée dissipoit déjà les pirates. Ce général n'eut pas de peine à vaincre leurs flottes dispersées. Il les poursuivit jusques dans la Cilicie, qu'il soumit entièrement : il ne lui fallut même que trois mois pour ruiner toutes leurs forces.

Il venoit de nettoyer les mers lorsque le rapport des commissaires, qu'on avoit envoyés dans le Pont, faisoit penser à donner un successeur à Lucullus, qu'on avoit déjà révoqué. Le peuple jeta encore les yeux sur Pompée; et Manilius, un des tribuns, dressa un décret par lequel, conservant à ce proconsul tout ce qui lui avoit été accordé pour la guerre contre les pirates, il lui conféroit encore le gouvernement de l'Asie mineure et le commandement des armées contre Mithridate et Tigrane.

C'étoit livrer entre ses mains toutes les forces de la république. Cependant, lorsque cette loi fut proposée, les sénateurs, quoique tous la désapprouvassent en secret n'osèrent s'y opposer ouvertement. Pompée étoit alors trop puissant pour n'être pas

craint. Hortensius et Catullus eurent seuls le courage d'exhorter le peuple à la rejeter. Ils ne persuadèrent pas, et Manilius trouva un appui dans César et dans Cicéron. Ces deux sénateurs agissoient par des vues particulières. César cherchoit à plaire au peuple, dont Pompée étoit l'idole : ambitieux de commander, il voyoit avec joie un exemple qui l'autoriseroit lui-même à prétendre à la même puissance. Peut-être se flattoit-il aussi qu'en accumulant les honneurs sur un homme dont il connoissoit la vanité, il exciteroit infailliblement l'envie contre lui, et qu'il parviendroit à le perdre plus facilement. Quant à Cicéron, il devoit à son éloquence toute la considération dont il jouissoit. Mais, de quelque poids que l'éloquence fût encore dans les délibérations, ce n'étoit plus le temps où elle donnoit l'autorité ; et cet orateur, qui étoit naturellement timide et incertain, cherchoit un appui dans un citoyen puissant.

Pompée étoit en Cilicie quand il apprit le décret qui avoit été porté en sa faveur. *O Dieux!* s'écria-t-il, *faut-il que je sois condamné à des travaux sans fin! Quand*

pourrai-je donc jouir du repos, et me dérober à l'envie? Sa dissimulation ne trompa personne. Il décela bientôt lui-même ses vrais sentimens. Il ne put cacher la jalousie que lui donnoient les succès de Lucullus. Il ne fut occupé qu'à déprimer ce général, et il intrigua pour lui faire refuser les honneurs du triomphe.

Lucullus ne triompha que trois ans après. Les publicains, dont il avoit empêché les vexations, se réunirent contre lui aux partisans de Pompée. Il est vrai qu'on pouvoit lui reprocher de s'être enrichi, et on le lui reprocha. Mais au moins ses richesses n'étoient que les dépouilles de Tigrane et de Mithridate; et tous les peuples, alliés ou sujets de la république, se louoient de sa douceur et de sa justice.

Les forces du roi de Pont consistoient alors dans trente mille hommes de pied et dans deux ou trois mille chevaux. Pompée, maître de la mer, et bien supérieur sur terre, le chassa de ses états dans une seule campagne. A l'approche des Romains, Tigrane mit à prix la tête de son beau-père. Il se hâta même de livrer sa couronne

couronne et sa personne à la discrétion du vainqueur; et on vit ce roi des rois arriver sans suite dans le camp de Pompée, et s'humilier devant lui. Le proconsul ne lui laissa que l'Arménie.

Mithridate, qui s'étoit retiré chez les nations du Nord, erroit de péril en péril, et invitoit les Barbares à prendre les armes pour lui. Pompée, qui voulut d'abord le poursuivre, vainquit les Ibériens et les Albaniens, et s'avança jusqu'à trois journées de la mer Caspienne. Il ne jugea pas devoir s'engager plus avant, et il abandonna le roi de Pont pour marcher contre Antiochus l'Asiatique, qu'il détrôna, quoique Lucullus l'eût reconnu. Il réduisit la Syrie en province romaine. Alors, parce qu'il avoit porté les armes de la république, d'un côté jusqu'à la mer Caspienne, il crut qu'il ne manquoit plus à sa gloire que de les porter encore jusqu'à la mer Rouge. Ce projet, qu'il ne put exécuter, n'étoit pas d'un homme qui cherchoit le repos.

Mithridate en formoit lui-même un plus grand. Il se proposoit de conduire en Italie des nations barbares qu'il avoit armées,

Il est difficile de croire qu'il eût réussi dans une expédition si hasardeuse, lui qui n'avoit eu des succès que lorsque les Romains ne pouvoient pas s'occuper de ce qui se passoit en Asie. Quoi qu'il en soit, son armée, effrayée de cette entreprise, se révolta. Elle donna la couronne à Pharnace, son fils, qui l'avoit soulevée, et il perdit la vie. Il soutenoit la guerre depuis quarante ans.

Pompée étoit en Palestine lorsqu'il apprit la mort de ce monarque. Il venoit de faire la guerre aux Arabes Scénites, qu'il étoit plus aisé de vaincre que de trouver; et il marchoit à Jérusalem pour rétablir Hircan, sur qui Aristobule, son frère, avoit usurpé le trône. Il y avoit alors environ trente ans que le grand sacrificateur des Juifs avoit pris le diadême, comptant sur la protection des Romains, et plus encore sur la foiblesse des rois de Syrie et d'Égypte.

Après avoir rétabli Hircan, Pompée retourna dans le Pont. Il y fit tous les réglemens qu'il jugea nécessaires. Il donna à Pharnace le royaume du Bosphore Cim-

mérien, qui étoit un démembrement de la monarchie de Mithridate. Il déclara ami et allié du peuple romain ce fils parricide ; il alla passer l'hiver à Éphèse, où il disposa tout pour son retour en Italie.

Lorsque, cinq ans auparavant, il en étoit parti, il avoit laissé Rome dans un calme apparent. Mais la corruption des mœurs devoit être dans peu la cause de bien des troubles.

Les richesses de toutes les nations se trouvoient dans les maisons de quelques particuliers, à qui l'usage faisoit une loi de dissiper leur bien en profusions, et qu'il autorisoit, pour réparer leur fortune, à commettre toutes sortes de brigandages. Sans être jamais assez riches, les plus riches causoient une misère générale ; et le luxe, qui s'étoit introduit parce qu'on avoit de l'argent, avoit fini par rendre l'argent d'une rareté étonnante. La raison en est sensible.

L'argent est plus rare à proportion qu'il circule moins. Or le luxe nuit à la circulation, parce que, plus il ouvre les canaux par où l'argent passe pour fournir

aux besoins superflus, plus il bouche ceux par où il devroit passer pour fournir aux besoins nécessaires. Alors l'argent circule comme un fleuve, où se perdent, par des souterrains, toutes les eaux d'une vaste campagne, et qui, répandant la fécondité sur ses bords, ne laisse au loin, ou même à peu de distance, que des champs arides.

Avant Sylla, les Romains s'enrichissoient des dépouilles des nations. Il leur apprit à s'enrichir de leurs propres dépouilles. Dès-lors il n'y eut plus de fortune assurée, et l'argent ne parut circuler que pour faire passer et repasser continuellement un petit nombre de citoyens de la misère à l'opulence, et de l'opulence à la misère. Au milieu de ce désordre, il sembloit qu'on ne pût être véritablement riche, que lorsqu'on auroit envahi tous les trésors de l'empire; et la puissance cessoit en quelque sorte d'être l'objet de l'ambition, pour devenir le dernier terme de l'avarice.

A la tête de ceux qui croyoient ne pouvoir réparer leur fortune ruinée qu'en usurpant la tyrannie, étoit L. Sergius Catilina, d'une famille patricienne des plus illustres,

Élevé dans le tumulte des guerres civiles, il avoit été un des ministres des cruautés de Sylla. Sous la protection du dictateur, il étoit parvenu aux dignités. Il avoit été questeur. Il avoit commandé en Afrique, en qualité de préteur. Dans ces emplois il se déshonora par des malversations, et cependant il ne lui fut pas possible de s'enrichir, parce qu'avec quelque avidité qu'il s'abandonnât aux rapines, il dissipoit avec plus de profusion encore. Livré au vice dès son enfance, il paroissoit se précipiter d'abyme en abyme, entraîné, comme par nécessité, d'un crime dans un autre, et cherchant son salut dans de nouveaux forfaits.

Il se fit une étude de séduire les jeunes gens des plus nobles familles. En les égarant dans le vice, il les engagea dans ses crimes et dans ses périls. Il avoit pour lui des chevaliers, des patriciens, des sénateurs, des hommes perdus de dettes ou de débauches, et des femmes sans mœurs, qui, par leur naissance, par leurs intrigues ou par leur beauté, contribuoient à grossir son parti. Enfin, il s'étoit assuré d'une partie des soldats de Sylla, qui, après avoir

dissipé tout ce qu'ils avoient ravi sous ce dictateur, desiroient une nouvelle guerre civile qui leur livrât une seconde fois les dépouilles de leurs concitoyens. Il promettoit aux uns l'abolition des dettes; aux autres la proscription des riches; aux plus ambitieux les dignités de la république; à tous, Rome à piller. Mais, avec plus d'audace que d'habileté, il couroit à sa perte, et il dut à la corruption générale, plutôt qu'à ses talens, le parti qui se dévoua pour lui. Il avoit déjà échoué dans une conjuration, et il eût été poursuivi dès-lors si un tribun ne se fût opposé aux informations que le sénat avoit ordonnées. Les soupçons qu'on avoit contre lui ne le firent pas renoncer à ses desseins. Il prit d'autres mesures. Il demanda le consulat, et il projeta d'avoir pour collègue C. Antonius, qu'il se flattoit, quand il seroit temps, de faire entrer dans ses vues. Mais il ne pouvoit obtenir cette dignité qu'après s'être lavé des concussions dont on l'accusoit.

Cicéron, qui briguoit aussi le consulat, songeoit moins à donner l'exclusion à Catilina qu'à C. Antonius. Quoiqu'il le crût

coupable, et qu'il dît *qu'il seroit déclaré innocent si on jugeoit qu'il ne fait pas jour en plein midi*, il se proposoit de le défendre, se flattant, *s'il le faisoit absoudre, de se le rendre favorable, et disposé, s'il en arrivoit autrement, à prendre patience.* C'est ainsi qu'à Rome on prostituoit son éloquence. Les juges, remarquoit Cicéron, *sont tels que nous les voulons.* Aussi Catilina fut-il renvoyé absous. On ne sait, au reste, si cet orateur prit en effet la défense d'une si mauvaise cause.

La raison de sa conduite en cette occasion, c'est qu'il avoit besoin d'un parti puissant pour obtenir le consulat. Comme il étoit sans naissance, il avoit contre lui toute la noblesse; et ses talens mêmes, parce qu'ils excitoient l'envie, paroissoient un obstacle à son élévation. Mais sur ces entrefaites, le secret de la conjuration ayant commencé à transpirer, il parut l'homme le plus capable de veiller au salut de la république; et le danger dont on se croyoit menacé applanit pour lui les voies du consulat. Catilina, devenu suspect, fut rejetté;

et on nomma pour second consul C. Antonius, qui, étant d'un caractère à ne rien prendre sur lui, paroissoit fait pour obéir aux conseils d'un collègue.

Intimidés par l'exclusion donnée à Catilina, et plus encore par l'élection d'un magistrat aussi éclairé que Cicéron, plusieurs des conjurés se détachèrent d'un parti dont ils commençoient à prévoir la ruine. Catilina cependant s'obstina dans ses projets avec la même audace. Il fit des amas d'armes. Il envoya C. Mallius en Toscane, Septimius dans le Picénum, C. Julius dans la Pouille, pour lever secrètement des troupes, et pour s'assurer sur-tout des soldats qui avoient servi sous Sylla.

Pendant qu'il faisoit des préparatifs, on apprit que Pompée, après avoir subjugué l'Orient, revenoit à la tête d'une armée victorieuse. Il ne se déconcerta pas. Résolu de prévenir le retour de ce général, il assembla les conjurés. Il leur représenta que Rome étoit sans défense, que Mallius avoit déjà levé des troupes en Toscane; et le jour fut pris pour assassiner Cicéron, pour mettre le feu dans cent quartiers de la ville à-la-

fois, et pour égorger, à la faveur du tumulte, tous les citoyens qu'il avoit proscrits. Il se proposoit de réserver seulement, comme otages, les enfans de Pompée.

Mais Cicéron étoit averti de toutes les mesures que prenoient les conjurés. Un de leurs chefs, Q. Curius, après s'être ruiné auprès de Fulvia, femme d'une illustre maison, s'apperçut qu'il cessoit de lui plaire depuis qu'il n'étoit plus en état de payer ses complaisances criminelles. Se voyant alors réduit à ne pouvoir lui donner que des espérances, il lui révéla quelque chose de la conjuration sur laquelle il fondoit sa fortune. Fulvia, qui ne vouloit pas être compliquée dans une affaire de cette espèce, en découvrit ce qu'elle avoit appris à quelques sénateurs. Cicéron la vit lui-même. Il se servit d'elle pour engager, par des récompenses, Curius à tout révéler. Il y réussit. Dans la suite cet homme le fit avertir par Fulvia de tout ce qui se tramoit, et il fut en quelque sorte présent à tous les conseils des conjurés.

Revêtu de toute l'autorité par un sénatus-consulte, qui ordonnoit aux consuls de

veiller au salut de la république, Cicéron mit dans les différens quartiers de la ville des corps-de-gardes pour arrêter les incendiaires; il assembla des troupes; il envoya, dans les principales villes d'Italie, les sénateurs les plus capables d'y maintenir l'ordre; et il promit une amnistie ou même des récompenses, aux conjurés qui révéleroient le secret de la conjuration.

Aucun d'eux ne parla. Cependant il avoit besoin d'une déposition dans les formes pour procéder, par la rigueur des lois, contre un homme qui avoit pour parens et pour amis les premiers de Rome et du sénat. Le public, inquiet des précautions qu'il voyoit prendre, ne savoit que penser. Les partisans de Catilina répandoient, sur les rapports que Cicéron faisoit au sénat, des doutes que la probité reconnue de cet orateur ne dissipoit pas entièrement. Ils l'accusoient d'avoir rêvé une conjuration, ou de l'avoir imaginée pour perdre des citoyens qui lui étoient odieux; et ils le tournoient en ridicule sur ce que, dans ses rapports, il disoit toujours : *Il m'est revenu* : expression dont il se servoit, soit parce qu'il

n'avoit pas de preuves de nature à être reçues en justice, soit parce qu'il ne jugeoit pas prudent de nommer encore ceux qui l'avoient instruit, et dont il pouvoit tirer de nouvelles lumières.

Il étoit difficile de se persuader que Crassus et César fussent les complices de Catilina. Mais, parce qu'ils avoient eu des liaisons avec lui, on pensoit qu'ils avoient au moins quelque connoissance de la conjuration, et il leur importoit d'écarter les soupçons qu'on jetoit sur eux. C'est pourquoi ils donnèrent l'un et l'autre des avis au consul. Crassus lui apporta des lettres anonymes, qui lui avoient été remises pour lui et pour quelques autres sénateurs, et par lesquelles on l'avertissoit de sortir au plus tôt de Rome, s'il vouloit veiller à la conservation de ses jours.

Ces lettres augmentoient l'alarme. Cependant Catilina eut l'audace de venir au sénat; mais tout le monde s'éloigna de lui. Il fut foudroyé par l'éloquence de Cicéron; et, lorsqu'il entreprit de se justifier, il s'éleva un murmure qui le força de sortir. Il partit la nuit suivante pour se mettre à la

tête des troupes que Mallius avoit assemblées. Il laissoit à Rome Lentulus, Céthégus et d'autres chefs de la conjuration.

Le sénat le déclara ennemi de la république, ordonna au consul Antonius de marcher contre lui, confia la garde de la ville à Cicéron, et promit une amnistie aux soldats s'ils quittoient les armes avant un jour marqué. Cependant la multitude paroissoit faire des vœux pour Catilina. Misérable et corrompue, elle desiroit une révolution, parce qu'elle n'avoit rien à perdre, et qu'elle mettoit toute sa ressource dans les malheurs publics. Mais si ce chef eût réussi, il n'est pas vraisemblable qu'il eût joui long-temps du fruit de sa victoire. Pompée, Crassus et César n'auroient pas voulu fléchir sous un tel maître.

Il y avoit alors à Rome des députés des Allobroges. Ils y étoient venus pour demander justice des vexations sous lesquelles ils gémissoient. Comme il ne leur avoit pas été possible de payer chaque année les impôts, il se trouvoit que leurs dettes, par les usures des fermiers de la république, montoient plus haut que la valeur même

de leurs terres, et dans l'impuissance de les acquitter, ils étoient exposés à voir vendre, comme esclaves, leurs femmes et leurs enfans. L'usure, qui avoit été de tout temps parmi les Romains la cause la plus ordinaire de dissentions, étoit alors le plus grand fléau des peuples conquis.

Le sénat n'ayant eu aucun égard aux représentations des Allobroges, Lentulus et Céthégus se flattèrent, s'ils les gagnoient, d'en tirer un puissant secours; et, après avoir pris des précautions pour s'assurer d'eux, ils crurent pouvoir s'ouvrir. Ils leur révélèrent donc le plan de la conjuration; et ils leur firent espérer de grands avantages s'ils prenoient les armes pour Catilina; mais le plus difficile étoit de leur donner des sûretés.

En révélant au sénat le secret de la conjuration, les Allobroges pouvoient se flatter de se le rendre favorable: ils voyoient au contraire plus de danger que d'avantages dans les offres des conjurés. Ils allèrent chez Q. Fabius Sanga, leur patron. Ils lui firent part des propositions qui leur avoient été faites, et Fabius instruisit le

consul, qui leur ordonna de paroître disposés à tout entreprendre. On convint qu'ils exigeroient un traité signé des chefs de la conjuration; et que, pour l'obtenir, ils représenteroient que, sans cet acte, il ne leur seroit pas possible d'engager leur nation à prendre les armes. Ils l'obtinrent. On leur donna Volturtius pour les conduire à Catilina, qui devoit ratifier le traité, et leur départ fut arrêté pour la nuit suivante. Cicéron, qu'on ne tarda pas d'avertir, envoya sur leur chemin deux préteurs, qui enlevèrent les Allobroges et Volturtius, et qui se saisirent de leurs papiers. Alors, muni des preuves de la conjuration, il fit conduire au sénat Lentulus, Céthégus et trois de leurs principaux complices. Volturtius, à qui on promit sa grâce, avoua tout: les autres furent convaincus, et on les envoya dans différentes maisons pour y être gardés.

Aux mouvemens que cet événement causa parmi leurs partisans, Cicéron eut lieu de craindre qu'il ne s'élevât quelque tumulte pour les délivrer. Comme le danger pressoit, et qu'il importoit de prendre

promptement une dernière résolution, il invita le sénat à décider du sort des prisonniers. D. Junius Silanus, en qualité de consul désigné, opina le premier, et conclut pour la mort. Cet avis passoit, lorsque César fit un discours étudié, qui concluoit à une prison perpétuelle. Il parla avec tant de force, que ceux qui avoient opiné avant lui, revinrent à son avis: Silanus même s'en rapprocha.

César étoit violemment soupçonné. On disoit même qu'il y avoit eu des dépositions contre lui; et on croyoit que Cicéron ne les avoit rejetées, que parce qu'il craignoit que cet homme, assez puissant pour échapper à la rigueur des lois, ne tentât de sauver aussi les autres criminels. La clémence de César étoit donc suspecte: elle le parut sur-tout à Caton. Ce sénateur, quand ce fut à lui d'opiner, peignit vivement le danger auquel la république avoit été exposée: il parut même jeter des soupçons sur César; et il ramena le sénat au premier avis.

Sur un sénatus-consulte, et sans porter l'affaire devant le peuple, Cicéron fit

exécuter les conjurés. Il crut que la circonstance l'autorisoit à se mettre au-dessus des lois. Dans la suite, on lui en fera un crime : mais dans le moment il n'en reçut que des applaudissemens. On lui donna les noms de Second Fondateur de Rome et de Père de la Patrie ; et tous les ordres s'empressèrent à lui témoigner leur reconnoissance.

Cette exécution déconcerta les conjurés qui étoient à Rome, et causa des désertions dans le camp de Catilina. Environné d'ennemis, n'ayant point de retraite, ce chef, réduit à tenter le hasard d'une bataille, fut défait par Pétréius, lieutenant d'Antonius, et perdit la vie dans le combat. Antonius céda le commandement, soit qu'il eût, comme il le disoit, une attaque de goutte, soit que plutôt, comme on l'en a soupçonné, il feignît une maladie pour ne pas participer lui-même à la perte de Catilina.

La gloire que Cicéron acquit pendant son consulat rejaillit sur l'ordre équestre dans lequel il étoit né. Il fit si bien valoir les services des chevaliers dans la conjura-

tion de Catilina, que la république crut leur devoir son salut. Il les réconcilia avec le sénat. Il leur procura des distinctions, et il leur donna plus de consistance qu'ils n'en avoient eu jusqu'alors. Il fut regardé comme le patron de l'ordre équestre.

Les recherches, après la mort de Catilina, pour découvrir tous les complices de la conjuration, firent encore tomber des soupçons sur César, et il fut accusé. Mais il se défendit à l'abri de la faveur du peuple, de la préture qu'il venoit d'obtenir, du souverain pontificat qui lui avoit été conféré l'année d'auparavant, et du témoignage de Cicéron, qui reconnut avoir reçu de lui de grandes lumières.

Caïus Julius César, d'une maison des plus anciennes, forma de bonne heure le projet d'assujettir sa patrie, et se fit un plan dont il ne parut jamais s'écarter; n'allant que par degrés à la domination, préparant les circonstances, ou, lorsqu'il ne les avoit pas prévues, les saisissant comme s'il les avoit fait naître. Il reçut de la nature une valeur à toute épreuve, une ame élevée, un esprit vaste, une élo-

quence forte et persuasive, et tous les avantages de la figure. Parfaitement bien fait, il avoit de la noblesse dans le maintien, des grâces dans ses mouvemens, et dans toutes ses manières un air d'affabilité qui lui gagnoit les cœurs. Il avoit, en un mot, toutes les qualités aimables: mais les mœurs de son siècle lui donnèrent tous les vices, à la cruauté près. Avide, prodigue, sans décence, il ne respecta rien, il sacrifia tout à son ambition; et, quoiqu'il ne fût pas cruel par caractère, il étoit prêt à l'être par politique, si la cruauté pouvoit contribuer à son élévation.

Il n'avoit que dix-huit ans lorsque Sylla usurpa l'autorité. Il eut l'audace de lui résister. Il fut proscrit, et il n'obtint sa grâce qu'à la sollicitation de ses amis. Il sortit de Rome, où il ne revint qu'après la mort du dictateur. Pour un ambitieux, il avoit commis une imprudence. Il en devint plus circonspect. Il apprit à ne pas précipiter ses démarches, et il se fit une étude d'aller de dessein en dessein, sans laisser rien transpirer de ce qu'il projetoit. Il vit naître la conjuration de Catilina: il fut dans le

secret; mais il ne se compromit pas. Il observoit seulement si les troubles lui ouvriroient le chemin à la tyrannie.

Il partagea la faveur du peuple avant d'avoir été dans aucune magistrature. Il est vrai que ses largesses l'avoient endetté de treize cents talens, et qu'il paroissoit au bout de ses ressources. Cependant, lorsqu'il fut édile, il donna des spectacles, qui surpassèrent en magnificence tout ce qu'on avoit vu jusqu'alors.

Pour avoir un parti, il songeoit à faire revivre la faction de Marius lorsque, pendant son édilité, la mort de Julie, sa tante, et veuve de ce capitaine, lui fournit l'occasion d'essayer les dispositions du peuple. C'étoit un usage assez fréquent de faire l'oraison funèbre des dames romaines qui mouroient avancées en âge. César monta dans la tribune, en apparence pour faire l'éloge de Julie, et, dans le vrai, pour faire celui de Marius, dont il montra au peuple la statue et les trophées ; il les fit même placer dans le Capitole.

Le dictateur avoit abattu ces monu-

mens; et, puisque tout ce qu'il avoit fait portoit le sceau du souverain magistrat, aucun particulier ne pouvoit, sans se rendre suspect, les relever de son autorité privée. Aussi César fut-il accusé d'aller ouvertement à la tyrannie : mais il eut pour lui tout le peuple.

Encouragé par ce succès, il résolut d'humilier le parti de Sylla. A cet effet, il se fit donner une commission pour connoître des crimes de meurtre, et il condamna ceux qui avoient tué des proscrits. Il fit grâce à Catilina, parce qu'il vit moins en lui un concurrent, qu'un séditieux capable de faire naître des troubles. Enfin, il rappela ceux que Sylla avoit bannis, donnant pour raison qu'ils avoient été condamnés par un homme qui s'étoit saisi de l'autorité les armes à la main. Si par cette conduite il se rendoit suspect au sénat, il se faisoit des partisans : le peuple, qui le regardoit comme son protecteur, lui destinoit déjà toutes les dignités.

Cicéron, qui avoit démêlé l'ambition de César, se rassuroit lorsqu'il considéroit le soin qu'il prenoit de ses cheveux, et

d'autres petites choses qui ne s'allient pas d'ordinaire avec les grandes qualités. Mais César allioit tout. Quoique d'un tempérament délicat, il avoit une ame qui le rendoit capable des fatigues les plus longues et les plus rudes. Il étoit préteur l'année que Catilina périt, et que Pompée revint à Rome.

Maître d'asservir sa patrie, Pompée licencia ses troupes; et, redevenu simple citoyen, il parut encore le premier homme de la république. Sa modération le couvroit de gloire aux yeux du sénat, qui, le jugeant incapable d'attenter à la liberté, lui donna une confiance entière. Aux yeux du peuple qui n'apprécie rien, il offroit ses conquêtes, la magnificence de son triomphe, et les revenus du fisc augmentés d'un tiers. Parce qu'il s'étoit trouvé enveloppé dans les circonstances qui achevoient la grandeur des Romains, il paroissoit l'avoir achevée lui-même. Il devenoit l'unique objet de l'admiration publique : sa vanité étoit satisfaite, et il avoit plus de vanité que d'ambition.

Conduit par la fortune à ce haut degré

de gloire, il étoit plus grand qu'il n'avoit pu l'espérer. C'est Perpenna, c'est Crassus, c'est Lucullus, qui ont successivement travaillé à son élévation. Il semble qu'il ait moins eu le mérite de faire de grandes choses, que le bonheur de venir à propos pour recueillir des succès. Il avançoit dans la route qui s'ouvroit devant lui; il s'arrêta lorsqu'il ne lui restoit qu'un pas à faire; et, ne pouvant prendre sur lui d'usurper une autorité que le peuple ne lui offroit pas, il parut borner son ambition à n'avoir point d'égal.

On louoit son désintéressement. Il n'étoit ni avide, ni prodigue; il avoit des mœurs irréprochables. Humain, généreux, il pardonnoit facilement les injures: il se réconcilioit de bonne foi, et il paroissoit avoir de l'éloignement à s'engager dans des entreprises qui l'auroient forcé à commettre des violences.

Avec ce caractère, il ne pouvoit pas avoir les vices qui donnent de l'audace; et c'est ce qui a garanti Rome du joug qu'il auroit pu lui imposer. Il ambitionnoit le commandement; mais, dans le

commandement, il cherchoit moins la puissance que l'éclat; et, comme il eût voulu tout obtenir des suffrages du peuple, il ne lui restoit plus que l'intrigue pour devenir le maître de la république. Peut-être le seroit-il devenu si, de son temps, il ne se fût pas trouvé un homme capable d'aller à la tyrannie à force ouverte.

Le jour de son triomphe fut le dernier terme de son élévation. Le peuple, dont la faveur est toujours inconstante, commençoit à se faire une nouvelle idole; et les regards se détournoient de dessus Pompée devenu citoyen, pour se porter sur César qui montoit aux dignités.

Au sortir de la préture, César obtint le gouvernement de l'Espagne ultérieure; mais ses créanciers s'opposèrent à son départ; et il ne put partir que lorsque Crassus se fut rendu sa caution. Crassus s'intéressoit à lui parce qu'il le vouloit opposer à Pompée.

César, qui comptoit peu sur la faveur du peuple, ne la briguoit que pour obtenir le commandement; et, bien différent

de Pompée, il ne cherchoit dans le commandement que la puissance, c'est-à-dire, les richesses et l'affection des soldats. Il savoit que, tant qu'il pourroit faire des largesses, il auroit, dans le sénat et dans le peuple, un parti puissant, et qu'il commanderoit à tous les ordres lorsqu'il auroit attaché les soldats à sa fortune.

C'est conformément à ces vues qu'il se conduisit dans son gouvernement. Cher aux soldats par sa valeur, il acheva de les gagner par ses libéralités. Il revint l'année suivante après avoir vaincu les ennemis, et pris des places dans la Galice et dans la Lusitanie. Avec l'or qu'il avoit enlevé aux provinces, il paya ses dettes, qui montoient à huit ou dix mille talens. Il en contracta bientôt de nouvelles. Il abandonnoit ses biens à ses créatures, les accoutumant à fonder leur fortune sur ses largesses.

En arrivant en Italie, il avoit demandé tout-à-la-fois le triomphe et le consulat: deux choses dont l'une exigeoit qu'il fût dans la ville; et l'autre, qu'il restât à la tête de son armée. Comme on ne voulut pas se relâcher en sa faveur, il renonça au triomphe,

triomphe, et il vint à Rome briguer le consulat.

Pompée et Crassus avoient chacun leur faction. En se déclarant pour l'un ou pour l'autre, César auroit toujours eu à combattre contre un parti puissant. Il imagina de les réconcilier, afin de se servir d'abord de leur crédit, et de former ensuite pour lui un seul parti des deux factions qui leur étoient dévouées.

Ils entrèrent l'un et l'autre dans ses vues: Crassus, parce qu'il avoit besoin d'un appui; Pompée, parce que son crédit diminuoit. On refusoit de donner des terres à ses vétérans, et de ratifier sans examen ce qu'il avoit fait en Asie, quoiqu'il eût mis dans ses intérêts le tribun Flavius Népos, et que les consuls L. Afranius et Q. Métellus lui dussent le consulat.

La réconciliation de Crassus et de Pompée parut aux moins clairvoyans l'ouvrage d'un bon citoyen. César cependant devoit seul en recueillir le fruit. Bientôt ces trois hommes, par leurs factions réunies, disposèrent de tout dans la république : c'est ce qu'on nomma triumvirat. Crassus, tou-

jours avare, ne songeoit qu'à amasser de nouvelles richesses : Pompée, toujours vain, jouissoit du crédit qu'il venoit de recouvrer : César, qui flattoit la vanité de l'un et l'avarice de l'autre, gagnoit insensiblement les partisans des deux. C'est ainsi qu'il commençoit à partager avec eux l'autorité, pour l'attirer ensuite toute à lui. Crassus et Pompée n'étoient plus entre ses mains que des instrumens qu'il faisoit servir à son élévation.

Caton ne cessoit de représenter qu'on avoit tout à craindre de l'union de ces trois hommes. Il jugeoit avec raison que la république ne pouvoit plus se maintenir, qu'autant que les citoyens les plus puissans, divisés d'intérêts, seroient un obstacle les uns aux autres. Sévère, inflexible et vertueux sans ostentation, il se roidissoit contre les mœurs de son siècle. Il auroit voulu ramener les mœurs anciennes ; mais ses cris étoient impuissans comme ses exemples. Les vices se roidissoient eux-mêmes contre une vertu qui les combattoit ; et, si elle étoit respectée des vrais citoyens, les ambitieux et les hommes corrompus la tournoient en ridicule.

César, assuré d'obtenir le consulat, vouloit avoir pour collègue un homme dont il pût disposer, et il répandoit de l'argent à cet effet. Mais les sénateurs se cotisèrent, répandirent de plus grosses sommes, et firent tomber le choix sur M. Calpurnius Bibulus, entièrement dévoué aux intérêts de leur corps. Le sénat faisoit donc ouvertement un trafic des magistratures. Il y étoit même en quelque sorte forcé, et Caton le justifioit sur ce principe, que le bien de la république est préférable à ses lois. Un gouvernement est bien près de sa ruine, lorsque ceux qui le veulent soutenir sont réduits à autoriser, par leur exemple, de pareils abus.

César consul fut un tribun factieux revêtu de la puissance consulaire. Au crédit qu'il avoit par lui-même, il joignoit celui de Crassus et celui de Pompée. Il employoit la violence qui avoit passé en usage, et il la rendoit en quelque sorte légitime aux yeux du peuple dont il paroissoit ménager les intérêts.

Il se proposa de distribuer aux pauvres citoyens, qui auroient trois enfans ou da-

vantage, les terres de Campanie, qui, depuis la prise de Capoue sur Annibal, faisoient partie du domaine de la république.

Il porta d'abord au sénat la loi qu'il avoit dressée, et il la présenta avec des modifications qui pouvoient la faire recevoir. Il ne comptoit pas néanmoins sur l'agrément des sénateurs; mais leur refus les rendoit odieux, et l'autorisoit à recourir au peuple. Il ne cherchoit qu'un prétexte pour disposer de tout sans consulter le sénat.

Cette affaire occupa plusieurs séances. Les sénateurs différoient de conclure, parce qu'ils ne vouloient pas donner leur consentement, et qu'ils n'osoient le refuser. Caton s'éleva seul ouvertement contre la loi proposée. Il jeta même des soupçons sur les motifs qui faisoient agir le consul. César l'envoya en prison. Il est vrai que, voyant l'indignation que produisoit cette violence, il engagea un tribun à le délivrer aussitôt.

La loi, ayant été portée devant le peuple, passa dans une assemblée tumultueuse, où les triumvirs avoient répandu leurs satellites. Bibulus, qui s'y opposoit, vit bri-

ser les faisceaux de ses licteurs, fut insulté lui-même, et n'osa plus reparoître en public. Tout avoit été concerté entre les triumvirs, ou plutôt César lui-même faisoit agir et parler ses collègues. Pompée déclara que, si quelqu'un se présentoit avec l'épée pour s'opposer à la loi, il prendroit l'épée et le bouclier pour la défendre. Cependant, par ce propos inconsidéré, il perdoit son crédit auprès du sénat, et il servoit César qui devenoit seul l'objet de la reconnoissance du peuple.

On nomma des commissaires pour distribuer des terres à vingt mille familles; et César, à l'exemple du tribun Saturninus, assura, par un serment qu'il fit prêter au peuple et au sénat, l'exécution de la loi qu'il venoit de faire passer. Pompée obtint alors tout ce qui lui avoit été refusé à son retour d'Asie. Lucullus vouloit s'y opposer; mais, ayant été menacé par le consul, il fut réduit à se jeter à ses pieds.

César, pour mettre dans ses intérêts les chevaliers, leur fit accorder une remise d'un tiers sur le bail des fermes de l'Asie. Il disposa des gouvernemens en faveur de

ses créatures. Il prit pour lui celui de l'Illyrie et de la Gaule Cisalpine ; et Métellus Céler, qui commandoit dans la Gaule Transalpine, étant mort, il demanda cette province au sénat qui n'osa la lui refuser parce qu'il l'eût demandée au peuple. Il prit tous ces gouvernemens pour cinq ans.

Pendant que ces choses se passoient, Bibulus, du fond de sa retraite, n'imagina d'autre moyen pour s'opposer aux délibérations du peuple, que de déclarer jours de fêtes tous les jours de l'année, et il faisoit afficher des édits contre les triumvirs. César n'eut aucun égard aux ordonnances de son collègue. Il se conduisit comme s'il eût été seul consul ; ce qui faisoit dire à Cicéron que ce consulat étoit celui de Jules et de César.

Quoique les triumvirs se fissent une étude de flatter le peuple, leur tyrannie excitoit néanmoins un mécontentement général. Ce n'étoit que plaintes et murmures, dit Cicéron, et on parloit avec la plus grande liberté. Cependant personne ne songeoit à remédier aux maux. Si on résiste, ajoute cet orateur, on exposera la vie de tous les

citoyens ; et si on continue de céder, ce sera infailliblement la ruine de la république. Cicéron, qui parloit ainsi, n'avoit pas le courage de résister ouvertement. Il se contentoit de gémir en secret. Peut-être même les triumvirs se le seroient-ils attaché, s'ils avoient su combien il desiroit une place d'augure qui vint à vaquer. C'est lui-même qui en fait l'aveu dans une de ses lettres à Atticus ; tant il est vrai qu'alors les plus honnêtes gens étoient prêts à tout sacrifier à leur ambition. César, ayant employé inutilement d'autres moyens pour le gagner, résolut de l'éloigner du gouvernement.

P. Clodius, le même qui avoit soulevé l'armée de Lucullus, coupable de profanation et de plusieurs autres crimes, avoit échappé au châtiment par la prévarication des juges. Le vice triomphoit, et tous ceux qui conservoient quelque reste de pudeur, gémissoient à la vue des juges et du coupable. Lentulus et Catilina, disoit Cicéron, ont été absous deux fois ; Clodius, absous comme eux, est un nouveau fléau qui menace la république. Il avoit déposé contre

lui, et il continuoit de le poursuivre ouvertement. Cet homme néanmoins étoit à redouter.

Clodius avoit du crédit parmi la multitude. Il le devoit à sa naissance, à son éloquence, à ses prodigalités et à son audace. Pompée, à son retour d'Asie, se lia avec lui; et César, qui ménageoit tous les factieux, le rechercha. Ils se réunirent tous trois contre Cicéron.

Dans le dessein de citer cet orateur pour avoir fait mourir, contre les lois, Lentulus, Céthégus et d'autres complices de Catilina, Clodius aspiroit au tribunat; mais, parce qu'il étoit d'une famille patricienne, il avoit fait jusqu'alors des tentatives inutiles. Il falloit donc qu'il se fît adopter dans une famille plébéienne; chose sans exemple, et qui, par cette raison, avoit besoin d'être autorisée par une loi. Cette loi fut proposée. Pompée et César la firent passer, et Clodius, devenu plébéien, obtint le tribunat.

César, dont alors le consulat alloit expirer, et qui se disposoit à partir pour les Gaules, pouvoit craindre qu'en son ab-

sence Pompée ne brisât les liens qui les unissoient l'un à l'autre. Pour les resserrer, il lui fit épouser Julie, sa fille unique, femme d'esprit, qui prit beaucoup d'empire sur son mari. Il épousa lui-même Calpurnie, fille de Pison, qu'il avoit fait désigner consul, et auquel on donna pour collègue A. Gabinius, homme tout-à-fait dévoué aux triumvirs. C'est ce même Gabinius qui, étant tribun, avoit fait donner à Pompée le proconsulat des mers. Il étoit perdu de dettes; il avoit été l'ami de Catilina; il s'abandonnoit à la débauche sans pudeur. Pison, tout aussi corrompu, sembloit l'être par principes, et ajoutoit à tous ses vices l'hypocrisie. Voilà les hommes que César laissoit à la tête du gouvernement. Par ces précautions, la république continua d'être sous la puissance des triumvirs, et Clodius, assuré de leur appui, fut maître d'assouvir sa vengeance.

Il rechercha la faveur du peuple; il écarta les obstacles qui pouvoient s'opposer à ses desseins; et, quand il eut tout préparé, il fit porter une loi qui condamnoit à l'exil quiconque auroit fait

mourir un citoyen sans forme de procès.

Cicéron prit le deuil. Presque tous les chevaliers le prirent avec lui. Bientôt après le sénat donna un décret qui ordonnoit à tous les citoyens de le prendre, comme dans une calamité publique. Cicéron parut en suppliant devant le peuple, mais accompagné de vingt mille jeunes gens des plus nobles familles.

Cependant les consuls se déclaroient ouvertement contre lui. Pompée, à qui il avoit rendu des services essentiels, l'abandonnoit lâchement. Clodius, à la tête d'une troupe de gens armés, l'insultoit. Enfin César, qui étoit sorti de Rome avec la qualité de proconsul, et qui n'avoit pas la liberté d'y rentrer, se tenoit dans les faubourgs, et menaçoit de venir, s'il le falloit, au secours du tribun. Les légions qu'il commandoit étoient prêtes à marcher.

Quelques amis conseilloient à Cicéron de prendre les armes. Hortensius et Caton lui persuadèrent de céder. Il se bannit lui-même. Aussitôt le décret de son exil fut porté. On vendit ses biens, et on rasa ses maisons. Il soutint son malheur avec peu

de courage, disposé à ménager désormais le parti qu'il auroit lieu de redouter.

Caton, ferme et intrépide, ne tenoit qu'au parti de la liberté. Clodius, qui voulut encore l'éloigner, lui fit donner une commission, et l'envoya dans l'île de Chipre.

L'année que Numance fut détruite, Attale, comme nous l'avons remarqué, laissa par testament ses états au peuple romain. Quarante et quelques années après, vers le temps où Mithridate se préparoit à la guerre, Ptolémée Apion disposa aussi de la Cyrénaïque et de la Lybie en faveur de la république. Sur la fin de la guerre des alliés, Ptolémée Alexandre lui légua les royaumes d'Égypte et de Chipre; et, quelques années après, Nicomède III lui laissa la Bithynie. Si, par de pareilles dispositions, les souverains livroient leurs peuples à la rapacité des magistrats et des fermiers de la république, ils ne faisoient que prévenir ce qui devoit arriver tôt ou tard, et ils leur procuroient au moins la paix.

Le sénat avoit pris possession, dans le temps, des royaumes de Pergame, de Cy-

rène et de Bithynie, et les avoit réduits en provinces romaines; mais, lorsque Ptolémée Alexandre légua ses états, il ne régnoit plus. Il avoit été chassé par les Alexandrins qui donnèrent la couronne à Ptolémée Aulète, et l'île de Chipre étoit devenue le partage de Ptolémée, frère du nouveau roi d'Égypte. Alexandre ne léguoit donc que des droits; et, pour les faire valoir, il falloit que les Romains prissent les armes. C'est ce qu'ils ne pouvoient que difficilement, parce qu'alors ils déclarèrent la guerre à Mithridate, et que l'année suivante fut le commencement de la guerre civile suscitée par Cinna. Clodius reprit cette affaire pendant son tribunat. Il fut décidé que les royaumes d'Égypte et de Chipre appartenoient à la république; et Caton, à la sollicitation du tribun, fut chargé, malgré lui, de dépouiller Ptolémée, et de réduire l'île de Chipre en province romaine; ce qu'il exécuta.

On ne forma point d'entreprise sur l'Égypte, parce que, sous le dernier consulat, Ptolémée Aulète venoit d'être déclaré ami et allié du peuple romain; titre qu'il ache-

ta, de Pompée et de César, six mille talens. Il n'en fut pas plus assuré sur le trône. Forcé, pour payer cette somme, à surcharger ses peuples, il les souleva, et il fut réduit à s'enfuir hors de ses états. Quelque temps après, Gabinius, qui commandoit dans la Syrie en qualité de proconsul, le rétablit à la sollicitation de Pompée. Il en coûta encore à ce prince dix mille talens. Voilà un exemple du trafic que faisoient du pouvoir les magistrats et les généraux de la république.

Il y avoit à peine deux mois que Cicéron avoit été exilé, lorsque Clodius osa insulter Pompée. Il se croyoit déjà maître dans Rome, et il ne voyoit pas qu'il n'avoit été que l'instrument d'une faction puissante. Pompée offensé résolut de travailler au rappel de Cicéron. Cette affaire néanmoins trouva de grands obstacles; elle causa bien des tumultes, et elle ne put être terminée que l'année suivante, à la sollicitation des nouveaux consuls. Mais enfin Clodius succomba, et Cicéron, après seize mois d'exil, revint comme en triomphe. Tout le peuple sortit au-devant de

lui. On célébra son retour par des fêtes et par des sacrifices ; et on rebâtit des deniers publics toutes ses maisons.

Il avoit été abandonné par Pompée, livré même ; mais il lui devoit son rappel, et il ne tarda pas à lui en témoigner sa reconnoissance. La cherté du blé causoit des émeutes ; Rome étoit menacée d'une disette, et le sénat délibéroit sur les moyens de ramener l'abondance. Cicéron, qui représenta Pompée comme l'unique ressource de la république dans les temps difficiles, proposa de lui donner pour cinq ans la surintendance des vivres dans toute l'étendue de l'empire. Cet avis ayant été suivi, on dressa un Sénatus-consulte en conséquence, et on chargea les consuls de le porter au peuple.

Le décret du sénat ne pouvoit pas ne pas être confirmé par un plébiscite. Dans les dispostions où étoit le peuple, le tribun Messius jugea même qu'on ne donnoit pas à Pompée un pouvoir assez étendu. Il demanda qu'on lui accordât encore une flotte, une armée, la liberté de disposer des finances, et, dans toutes les

provinces où il paroîtroit, une autorité supérieure à celle des propréteurs et des proconsuls. Pompée déclaroit qu'il s'en tenoit au sénatus-consulte; mais ses partisans agissoient pour faire passer la loi du tribun, et il paroît aussi que ce fut celle qui passa.

Cependant l'épuisement du trésor public ne permit pas à Pompée de ramener facilement l'abondance. La cherté continua. On s'en prit à lui, et il perdit beaucoup dans l'esprit du peuple. A mesure que sa considération diminuoit, les ennemis du triumvirat se déclaroient plus ouvertement. Clodius trouvoit en eux un appui; et Pompée, presque sans pouvoir au milieu des factions qui troubloient la république, se voyoit humilié par cet homme qu'il avoit soutenu de tout son crédit.

Il se reprochoit alors d'autant plus d'avoir aliéné le sénat, que, dans la situation où il étoit, les deux autres triumvirs paroissoient n'avoir pas besoin de lui. Il se voyoit éclipsé par César qui, du fond des Gaules, où il se couvroit de gloire, commandoit dans Rome; et en même temps,

il se voyoit abandonné de Crassus. Ce triumvir, qui ne pouvoit être puissant que par César, se déclaroit contre Pompée, et se joignoit à ses ennemis.

César paroissoit prendre peu de part à ce qui se passoit à Rome. Il vouloit qu'on le crût uniquement occupé des affaires de son gouvernement. Cependant il présidoit en quelque sorte aux comices; il influoit jusques dans les délibérations du sénat; son argent lui faisoit des créatures qui veilloient à ses intérêts. Pour se rapprocher, il venoit passer les hivers dans la Gaule Cisalpine; plus à portée de servir ceux qui lui étoient dévoués, il envoyoit des soldats aux assemblées du peuple, lorsqu'il jugeoit à propos d'user de violence. Le lieu de son séjour étoit le rendez-vous des hommes perdus de dettes, de tous ceux qui avoient de mauvaises affaires, des prétendans aux magistratures, et en même temps de ce qu'il y avoit de plus distingué dans toute l'Italie. Il donnoit aux uns, il promettoit aux autres, il les ménageoit tous. Aussi empressé d'acquérir ses ennemis que de conserver ses amis, il n'agis-

soit ni par inquiétude, ni par animosité; et ses démarches qu'il précipitoit et ralentissoit à propos laissoient à peine appercevoir jusqu'où il portoit son ambition.

Je ne parlerai point des guerres qu'il fit dans les Gaules; on peut s'en instruire dans ses commentaires. Je remarquerai seulement qu'elles n'étoient pour lui qu'un des moyens qui devoient servir à ses projets. Ses conquêtes ajoutoient tous les jours à sa réputation; il s'attachoit les soldats; il amassoit des sommes immenses, et il les prodiguoit. Il est vrai que, pour être en état de faire des largesses, il acquéroit par toutes sortes de voies. Il se seroit déshonoré si les Romains avoient été moins corrompus ou moins éblouis de ses succès. Mais on ne voyoit que ses victoires, et l'argent qu'il savoit répandre achevoit de le justifier. Le sénat, importuné des plaintes des alliés, parut vouloir lui faire rendre compte de sa conduite, et il finit par lui donner des éloges; il ordonna même des actions de grâces aux dieux pour des brigandages qu'il auroit dû punir.

La division qui étoit entre les triumvirs

enhardit leurs ennemis. Pompée les excitoit lui même, parce qu'il n'étoit pas fâché qu'on s'élevât contre une puissance qui lui échappoit. C'est pourquoi Cicéron censura publiquement la conduite que César avoit tenue pendant son consulat. Il fit plus. Il proposa de casser la loi agraire que le sénat et le peuple avoient juré d'observer. Alors L. Domitius Ahenobarbus aspiroit au consulat. Ouvertement contraire aux triumvirs, il étoit sur-tout ennemi de César, et il se proposoit de lui ôter le gouvernement des Gaules.

Le parti qui se formoit contre les triumvirs les mit dans la nécessité de se réunir. César vouloit écarter l'orage dont il étoit menacé; Pompée cherchoit à recouvrer l'autorité qu'il avoit perdue; et Crassus, nécessaire à l'un et à l'autre, avoit besoin des deux pour être quelque chose. Comme César ne pouvoit pas sortir de son gouvernement, Crassus le vint trouver à Ravenne, et Pompée le vit à Lucques. Ils renouvelèrent leurs engagemens. Ils arrêtèrent entre eux que Crassus et Pompée seroient consuls l'année suivante; qu'au sor-

tir de leur consulat ils auroient pour cinq ans les deux principaux gouvernemens ; et que César seroit continué dans celui des Gaules pour le même nombre d'années. Tout cela fut exécuté ; mais, après avoir usé d'artifice pour réussir, il fallut encore employer la violence.

Les triumvirs s'étant rapprochés, Cicéron ne pouvoit conserver l'amitié de Pompée, s'il refusoit de chercher celle de César ; et, pour plaire à l'un et à l'autre, il falloit encore qu'il se réconciliât avec Crassus, contre qui il s'étoit toujours déclaré. Il fit tout ce qu'on exigea de lui. Il écrivit même à César : il le loua sur bien des choses qu'il n'avoit pas toujours approuvées : et il opina dans le sénat pour lui conserver les deux Gaules. Il est vrai qu'il avoit quelque honte d'avoir si subitement changé de langage. Mais il jugeoit que ce n'étoit plus le temps du patriotisme ; et qu'ayant à se plaindre de la foiblesse ou de la perfidie de ceux qui se disoient du bon parti, il devoit, par une démarche éclatante, rompre pour jamais avec eux, et se lier sans retour avec ceux

qui auroient le pouvoir et la volonté de le défendre. Ces raisons, qui ne le justifioient pas, le rendirent suspect à tous les partis ; et on le représentoit comme un homme foible, qui abandonnoit ses amis pour ramper devant ses ennemis.

Il y avoit cent ans que Valérius Messala et Cassius Longius, censeurs quelques années avant la troisième guerre punique, avoient ordonné la construction d'un théâtre à demeure, où l'on pût donner des jeux dans tous les temps de l'année. Cet édifice étoit déjà fort avancé, lorsque Scipion Nasica représenta que la commodité qu'on vouloit procurer au peuple augmenteroit la passion pour les spectacles : passion qu'il convenoit plutôt de réprimer dans un temps où la licence des pièces dramatiques contribuoit visiblement au dépérissement des mœurs. Il fut écouté. On démolit cet édifice. Le sénat donna même un décret par lequel il ordonna que les théâtres, construits à chaque fois qu'on en voudroit faire usage, ne subsisteroient qu'autant de temps que dureroient les jeux. Sans égard pour ce

décret, Pompée, qui cherchoit la faveur du peuple, fit bâtir un théâtre à demeure, où quatre mille spectateurs pouvoient être placés commodément.

Après avoir fait des lois inutiles pour réprimer le luxe de la table, et pour empêcher les prévarications qui se commettoient dans les jugemens, Pompée et Crassus osèrent porter une loi contre les brigues. C'étoit une dérision de leur part. Leur intention n'étoit pas de les faire cesser. Pompée sur-tout vouloit qu'il y en eût. Aussi continuèrent-elles sous les consulats suivans avec plus de violence que jamais, et elles causèrent les plus grands désordres. Les candidats exposoient publiquement leur argent sur la place. Les chefs des factions prenoient les armes pour faire élire ceux qui les avoient payés. Le peuple, qui ne s'assembloit que pour en venir aux mains, se séparoit souvent sans avoir pu faire d'élection, et la république fut huit mois sans magistrats.

Sur ces entrefaites, Crassus, qui avoit eu la Syrie pour département, périt dans la guerre qu'il faisoit aux Parthes, et Julie

mourut vers le même temps. Les liens qui avoient uni Pompée et César étoient donc rompus, et ils ne pouvoient plus se renouer. Les circonstances où ces deux hommes se trouvoient ne le permettoient pas.

César, à la tête d'une armée victorieuse qui étoit à lui, partageoit au moins la faveur du peuple, et n'avoit plus besoin de Pompée. Dans la position où il se trouvoit, il ne cherchoit qu'un prétexte pour commencer la guerre, et il attendoit qu'on le lui fournît.

Quant à Pompée, il fondoit toutes ses espérances dans l'anarchie qu'il entretenoit à dessein. Persuadé que le sénat et le peuple seroient forcés de venir à lui, comme au seul homme capable de rétablir l'ordre, il se flattoit d'être le maître de la république avant que César fût en état de le traverser. Il croyoit avoir déjà tout préparé. Ses partisans ne cessoient de dire qu'il étoit temps que Rome fût gouvernée par un seul magistrat, et ils proposoient de le nommer dictateur. Il comptoit obtenir, par des intrigues, la même puissance que Sylla avoit usurpée par les armes; et, d'après le

plan qu'il s'étoit fait, il n'avoit pas voulu s'éloigner. C'est par ses lieutenans qu'il gouvernoit l'Espagne, que le sort lui avoit donnée pour département.

Peut-être le sénat lui auroit-il accordé la dictature. Bibulus proposa de le nommer consul sans collègue. C'étoit composer sur le titre, lorsqu'on ne pouvoit pas refuser le pouvoir. Caton appuya l'avis de Bibulus, jugeant que tout gouvernement étoit préférable à l'anarchie, et invitant Pompée à user avec modération de la puissance que les circonstances mettoient dans la nécessité de lui accorder.

Cette proposition étonna de la part de deux hommes dont on connoissoit le zèle pour la république : mais elle prouvoit aussi qu'il n'y avoit pas d'autre ressource, et leur avis passa. Les sénateurs jugeoient d'ailleurs que Pompée, flatté de se voir seul à la tête du gouvernement, romproit entièrement avec César. En effet, il parut dès-lors s'attacher au parti du sénat, et il ne s'en sépara plus.

Comme l'ambition de Pompée étoit la principale cause des troubles, il ne lui fut

pas difficile de rétablir l'ordre ; et il le rétablit. Pour arrêter les violences, il fit rechercher ceux qui en avoient commis : mais, violateur des lois qu'il portoit lui-même, il se conduisit avec beaucoup de partialité. Il parut s'être réservé le droit de sauver les coupables auxquels il s'intéressoit.

Après sept mois, il prit pour collègue Q. Métellus Scipio dont il venoit d'épouser la fille ; et, lorsqu'il en fut temps, il permit de procéder à l'élection des consuls pour l'année suivante. Elle se fit sans violence et sans troubles. Les nouveaux consuls furent Ser. Sulpicius et M. Claudius Marcellus. Le premier paroissoit d'un caractère à n'épouser vivement aucun parti, le second se déclaroit ouvertement contre César.

Pompée, qui avoit obtenu pour cinq nouvelles années une prolongation de son gouvernement en Espagne, étoit sorti de Rome, où la qualité de proconsul ne lui donnoit aucun commandement : mais il se tenoit dans les faubourgs, d'où il étoit encore l'ame de toutes les délibérations. Depuis son dernier consulat, il paroissoit le protecteur du sénat et de la république. Quoique

Quoique sans titre, il étoit de fait le premier magistrat. Il se saisissoit peu-à-peu de l'autorité, et il régnoit sans violence.

César, qui, après son consulat, avoit pris le gouvernement des Gaules pour cinq ans, avoit depuis obtenu une prorogation pour cinq autres : et le temps de son commandement ne devoit expirer que dans trois. Ce terme paroissoit long à Pompée, qui attendoit avec impatience le moment où César licencieroit ses troupes, et reviendroit à Rome simple particulier.

Mais César ne vouloit pas être simple particulier, lorsque Pompée, qu'on avoit continué dans le gouvernement d'Espagne, seroit encore à la tête des légions, et se tiendroit aux portes de Rome. Il se proposoit, après avoir achevé de soumettre les Gaules, de demander le consulat par procureur. S'il l'obtenoit, il passoit tout-à-coup de son gouvernement au consulat; et il y passoit avec dix légions de vieilles troupes attachées à sa fortune. Alors il étoit armé, et il l'étoit mieux que Pompée.

Pour rompre les mesures de César, Pompée fit renouveler la loi qui défendoit de

conférer les magistratures aux absens. Mais il soutint mal cette démarche. Croyant avoir encore des ménagemens à garder, il fit bientôt après ajouter à la loi : *A moins qu'on ne soit dispensé nommément de demander en personne.* Or les dix tribuns s'accordèrent pour faire donner cette dispense à César, et elle lui fut donnée sans opposition.

Cependant le consul M. Marcellus proposa au sénat d'ordonner à César de quitter le commandement des Gaules au premier mars de l'année où l'on alloit entrer, et de l'obliger en même temps à venir à Rome demander le consulat en personne. De pareils ordres étoient injustes ; et, quand ils ne l'auroient pas été, il auroit été prudent, avant de les donner, de savoir comment on se feroit obéir. Sur quoi pouvoit-on se fonder pour retrancher deux ans du commandement de César et pour priver ce général d'une dispense qui venoit de lui être accordée ? Et quelles forces avoit la république pour s'assurer de l'obéissance d'un homme qui étoit à la tête de dix légions ? Les partisans de César crièrent à l'injustice, et le consul Sulpicius, qui respectoit les lois,

s'opposa à la proposition de son collègue.

Pompée, forcé à dissimuler, la désapprouvoit lui-même en public, et en même temps il songeoit à la faire passer l'année suivante. Dans cette vue, il fit nommer au consulat Caïus Marcellus, cousin de Marcus; et il appuya de son crédit C. Scribonius Curio pour le faire élire tribun. Curion avoit de l'audace et de l'éloquence, et jusqu'alors il s'étoit toujours déclaré contre César.

César tenta inutilement de gagner C. Marcellus. Il réussit mieux auprès du collègue de ce consul, L. Émilius Paulus, qui promit de ne point agir contre lui. Il lui en coûta neuf cents talens, seulement pour réduire Paulus au silence : il donna une somme bien plus considérable à Curion, et il s'en assura encore. Ce tribun le servit d'autant mieux, qu'on ne le soupçonnoit pas de s'être laissé corrompre.

L'année suivante, C. Marcellus proposa d'envoyer un nouveau proconsul dans les Gaules. Paulus se tut, comme il en étoit convenu, et Curion applaudit à la proposition du consul. Mais il ajouta que, pour assu-

rer la liberté, il falloit qu'en même temps Pompée abdiquât le proconsulat d'Espagne et licenciât ses troupes. Cette proposition ayant, comme il l'avoit prévu, soulevé les partisans de ce général, il se confirma dans l'opinion qu'elle ne seroit point acceptée; et ce fut pour lui une raison d'insister avec plus de force. Il conclut que, si deux hommes, aussi puissans que Pompée et César, ne quittoient pas en même temps le commandement des armées, il étoit d'avis de les déclarer l'un et l'autre ennemis de la république.

Sur ces entrefaites, Pompée, tombé dangereusement malade à Naples, recouvra la santé, et sa convalescence fut célébrée dans toute l'Italie par des fêtes et par des sacrifices. Jamais joie n'avoit été si générale et si vive. D'après ces démonstrations, jugeant de l'attachement des peuples, Pompée crut n'avoir plus à ménager César, et il cessa de dissimuler. Une autre cause contribuoit encore à lui donner de la confiance.

Sous prétexte que les Parthes menaçoient la Syrie, le sénat avoit ordonné que

Pompée et César fourniroient chacun une légion pour être envoyée dans cette province; et César les avoit fournies toutes deux, parce que Pompée, dans cette occasion, lui en redemanda une qu'il lui avoit prêtée. Ceux qui avoient été chargés de porter à César le décret du sénat avoient répandu, à leur retour, qu'il étoit haï de ses troupes, et qu'elles l'abandonneroient aussitôt qu'elles auroient repassé les Alpes. Pompée compta sur ces rapports, qu'on ne faisoit sans doute que pour lui plaire. Il ne garda plus de mesures. Il se moqua même de ceux qui craignoient César; et, lorsqu'on lui demandoit quelles forces il lui opposeroit, il répondoit que par-tout où il frapperoit du pied il en sortiroit des légions.

César, plus circonspect, affectoit d'autant plus de modération, qu'il remarquoit plus de confiance dans la conduite de ses ennemis. Il souscrivoit à la proposition de Curion : il invitoit Pompée à y souscrire; il s'étudioit à mettre de son côté toutes les apparences de la justice. Telles étoient les dispositions qu'il montroit, lorsqu'il vint passer l'hiver dans la Gaule Cisalpine.

Il apprit en y arrivant que les deux légions, destinées pour l'Asie par un décrèt du sénat, avoient été données à Pompée.

Il ne pouvoit donc pas douter qu'on n'armât contre lui, et il en écrivit au sénat à deux reprises différentes; se plaignant du peu d'égard qu'on avoit pour ses services; protestant qu'il quitteroit le commandement si Pompée le quittoit; déclarant que, si ce général vouloit le retenir, il sauroit se maintenir de son côté; et ajoutant qu'il seroit dans peu de jours à Rome pour y venger ses injures.

Ses dernières lettres arrivèrent à Rome au commencement de janvier. A peine les consuls permirent-ils de délibérer. Il fut arrêté précipitamment que César licencieroit son armée dans un jour marqué; et que, s'il n'obéissoit, il seroit poursuivi comme ennemi de la république. Ce fut en vain que les tribuns Marc-Antoine et Q. Cassius s'opposèrent à ce décret. On ne respecta ni leur opposition ni leur caractère. Forcés à sortir de Rome, ils se rendirent au camp de César, où Curion les avoit précédés. Le sénat avoit déjà ordonné aux consuls, aux

préteurs, aux tribuns et aux proconsuls *de veiller au salut de la république.*

La conduite inconsidérée de Pompée et des consuls fournissoit enfin à César le prétexte qu'il cherchoit. Il harangua ses troupes. Il fit le récit des injures qu'il avoit reçues. Il se plaignit du décret qu'on venoit de porter contre lui. Il appuya principalement sur le peu de respect qu'on avoit eu pour la personne sacrée des tribuns. Les soldats, qui depuis neuf ans servoient sous ses ordres, jurèrent tous qu'ils étoient prêts à défendre l'honneur de leur général, et à venger les injures faites aux magistrats du peuple.

César étoit alors à Ravenne, où il n'avoit qu'une légion, c'est-à-dire, cinq mille hommes de pied et trois cents chevaux. Il envoya ses ordres au reste de ses troupes qui étoient dans leurs quartiers d'hiver; et, sans les attendre, il s'avança vers le Rubicon, assuré du succès de son entreprise s'il étonnoit ses ennemis par sa hardiesse et par sa célérité.

Il étoit défendu à tout général de sortir sans permission des terres de son gouver-

nement ; et, comme celui qui commandoit dans la Gaule Cisalpine menaçoit plus qu'aucun autre la liberté, il y avoit un ancien décret, par lequel le sénat dévouoit aux dieux infernaux, et déclaroit sacrilége et parricide, quiconque à la tête d'une légion ou même d'une cohorte, passeroit le Rubicon. César s'arrêta sur le bord de cette rivière. *Si je passe*, dit-il, *combien je vais faire de malheureux ! mais je suis perdu si je diffère à passer.* Il passa, et il se rendit maître de Rimini, où Marc-Antoine et Cassius le joignirent.

A cette nouvelle, Rome crut avoir à ses portes César avec dix légions ; et cependant Pompée, à qui le sénat avoit remis toute l'autorité, se troubloit. Sans troupes, sans places de retraite, exposé aux reproches que lui attiroit son peu de prévoyance, il ne trouvoit que des oppositions dans son parti même. Chacun se croyoit en droit de lui donner des conseils : peu se montroient disposés à lui obéir. Le sénat, qui s'assembloit tumultuairement, ne prenoit aucune résolution. Le peuple méconnoissoit les magistrats. Chaque citoyen

sembloit vouloir être l'arbitre de son sort, et la république paroissoit sans chef.

Cette disposition des esprits ne laissoit en Italie aucune ressource à Pompée. Il ne comptoit pas sur les deux légions qui avoient servi sous César. Ses autres troupes étoient en petit nombre, et n'avoient jamais fait la guerre. Il se hâtoit d'en faire lever dans toute l'Italie; mais c'étoit trop tard. César devoit arriver avant qu'on les eût rassemblées. Les villes lui ouvroient leurs portes : son armée grossissoit, pour ainsi dire, à chaque pas, et sa clémence achevoit de dissiper ses ennemis. Il pardonnoit à tous ceux qui tomboient entre ses mains : protestant qu'il ne desiroit que la paix, la promettant si Pompée consentoit à une entrevue, et déclarant qu'il n'étoit sorti de son gouvernement que pour se défendre et pour venger les tribuns. Par cette conduite, il se faisoit attendre comme un libérateur; et, pour se rendre maître de Rome, il n'avoit plus qu'à se montrer.

Ses partisans ne se cachoient pas. Pompée, qu'ils bravoient en quelque sorte, n'osoit faire prendre les armes au peuple.

Il sortit de Rome, suivi des consuls et de la plus grande partie des sénateurs. Bientôt après il abandonna l'Italie, et passa en Épire. Il comptoit sur les forces de l'Orient, de ces pays qui avoient été auparavant le théâtre de sa gloire. En partant il déclara qu'il traiteroit en ennemis tous ceux qui ne le suivroient pas. César, plus sage, déclara qu'il reconnoissoit pour amis tous ceux qui ne seroient pas contre lui.

Pour terminer promptement la guerre, il importoit à César de poursuivre Pompée sans différer, et de ne pas lui laisser le temps de rassembler toutes les forces de l'Orient. Mais il n'avoit pas assez de vaisseaux, et d'ailleurs il lui importoit aussi de ne pas livrer l'Italie aux lieutenans que Pompée avoit en Espagne. Occupé de ces deux objets, il résolut de marcher contre ces lieutenans, pendant qu'il feroit tout préparer pour son passage dans la Grèce.

Il n'y avoit que soixante jours qu'il avoit passé le Rubicon, et il étoit maître de toute l'Italie. Il se rendit alors à Rome, où le peuple le reçut avec de grandes acclamations. Il assembla ce qui restoit de séna-

teurs. Il entreprit de se justifier, c'est-à-dire, de mettre de son côté une apparence de justice; et il proposa d'envoyer des députés à Pompée pour traiter d'accommodement. Personne ne voulut se charger de cette commission.

Malgré la clémence qu'il affectoit, et qui étoit même dans son caractère, il donna de terribles impressions contre lui, lorsqu'il voulut se saisir du trésor public. Il fit enfoncer les portes; il menaça de mort le tribun Métellus, et il parla comme s'il eût été maître de la fortune et de la vie de tous ceux qu'il avoit vaincus. Dans le besoin qu'il avoit d'argent, il ne craignoit pas de commettre des attentats qu'il jugeoit utiles à ses desseins.

Il partit de Rome après avoir pourvu à la sûreté de l'Italie, et disposé des gouvernemens de Sardaigne, de Sicile et d'Afrique, provinces dont il vouloit s'assurer. Lorsqu'il arriva dans les Gaules, Marseille venoit de se déclarer pour Pompée. Il en forma le siége, et, ayant laissé devant cette place C. Trébonius, il continua sa route.

L'expédition d'Espagne ne dura qu'une campagne. Afranius, qui commandoit dans l'Espagne citérieure, après avoir été long-temps harcelé, fut forcé de se rendre, se trouvant sans ressources et hors d'état de faire une retraite. Alors tous les peuples se déclarèrent pour César; et, à son approche, Varron, qui commandoit dans l'Espagne ultérieure, se soumit. Le siége de Marseille duroit encore. Cette place se rendit lorsque César reparut. Tout lui réussissoit où il étoit; mais il éprouvoit des revers où il n'étoit pas. P. Cornélius Dolabella et C. Antonius, qui commandoient pour lui sur les côtes d'Illyrie, furent défaits par les lieutenans de Pompée; et, en Afrique, Curion, vaincu par Juba, roi de Mauritanie, perdit la vie et toute son armée.

César revint à Rome, où le préteur M. Émilius Lépidus venoit de le nommer dictateur. Il est vrai que ce magistrat avoit usurpé sur les droits des consuls, et que, par conséquent, cette nomination étoit contre toutes les règles; mais César avoit besoin d'un titre, et il lui importoit peu de quelle manière il l'acquéroit.

En qualité de dictateur, il présida aux comices pour l'élection des magistrats de l'année suivante. Il fut élu consul, et il prit pour collègue P. Servilius Isauricus. Il paroissoit donc agir désormais au nom de la république; et, par-là, il reprenoit sur ses ennemis l'avantage qu'ils avoient d'abord eu sur lui. Il fit quelques réglemens, abdiqua la dictature, et partit pour Brindes, où il avoit donné rendez-vous à douze légions et à toute sa cavalerie.

Ces légions n'étoient pas complètes: elles ne formoient qu'environ quarante mille hommes. Il avoit perdu beaucoup de soldats dans les combats, dans les marches, et les maladies en avoient fait périr un grand nombre pendant l'automne. D'ailleurs il n'avoit de vaisseaux que pour embarquer vingt mille hommes de pied et six cents chevaux.

Pompée, occupé depuis plusieurs mois à ses préparatifs, avoit neuf légions complètes, composée de citoyens romains. Il en attendoit encore deux, que Métellus Scipion lui amenoit de Syrie. Il avoit trois mille archers, douze cohortes de frondeurs,

sept mille chevaux, et des corps de troupes qu'il avoit tirés de la Thrace, de la Macédoine, de la Thessalie et de plusieurs autres provinces. Enfin ce qui lui donnoit, sur-tout, un grand avantage, c'étoit le nombre de ses vaisseaux: ses flottes le rendoient maître de la mer.

César, ayant embarqué sept légions, mit à la voile, et prit terre le lendemain entre les rochers des monts Cérauniens. Il arriva avant que ses ennemis eussent été informés de son départ. Il avoit évité les ports qu'il savoit occupés par leurs flottes. Aussitôt qu'il eut débarqué, il renvoya ses vaisseaux à Brindes, pour transporter le reste de ses troupes.

A son arrivée, presque toute l'Épire se soumit, parce que les villes ne croyoient pas devoir fermer leurs portes à un consul. Maître d'Apollonie, il marchoit à Dyrrachium, où les ennemis avoient leurs magasins. Mais Pompée, étant arrivé à temps pour couvrir cette place, il s'arrêta en-deçà du fleuve d'Apsus, et il attendit là le reste de ses troupes, que Marc-Antoine ne put lui amener que quelque mois après, sur la

fin de l'hiver. Pompée étoit campé sur l'autre bord du fleuve avec toutes ses forces.

Je ne parlerai pas des propositions de paix faites par César. Elles n'étoient pas sincères : il savoit bien qu'elles ne seroient pas acceptées. Plus on lui répondoit avec hauteur, plus il affectoit de faire des avances. Peut-être aussi ne vouloit-il ouvrir une négociation que dans l'espérance de débaucher une partie des troupes de Pompée.

César souffroit de la disette; et Pompée, maître de la mer, et supérieur sur terre, pouvoit vaincre sans combattre, s'il tiroit la guerre en longueur. C'étoit d'abord son dessein; et, pendant quelque temps, il n'engagea que des combats qui n'étoient pas décisifs. Pour le forcer à une action générale, ou pour l'affamer s'il s'y refusoit obstinément, César entreprit de l'enfermer dans des lignes. De hauteur en hauteur il éleva des forts; et, quoique l'armée ennemie fût plus nombreuse que la sienne, il l'enveloppa de manière qu'elle manqua d'eau et de fourrages. Cette position des deux armées engagea une action où la fortune, qui décide souvent du sort des combats, enleva

la victoire à César qui avoit forcé le camp de Pompée, et, bientôt après, l'enleva à Pompée qui eût taillé en pièces ses ennemis s'il eût su vaincre, comme le disoit César, ou si, comme il le disoit lui-même, il n'eût pas craint une embuscade. Quoi qu'il en soit, il eut l'avantage, et les troupes de César furent véritablement mises en déroute.

Métellus Scipion étoit arrivé en Macédoine, où César avoit deux légions sous les ordres de Cn. Domitius Calvinus. Tant que Pompée campoit sur la côte, ses flottes entretenoient l'abondance dans son armée. Il pouvoit au contraire, souffrir de la disette s'il s'avançoit dans les terres. Pour l'engager à s'éloigner de la mer, César prit le chemin de la Macédoine. Il jugeoit d'ailleurs, après l'échec qu'il avoit reçu, devoir donner à ses troupes le temps de se rassurer. Pompée le suivit, soit pour aller au secours de Scipion, soit pour tomber, s'il le pouvoit, sur Domitius.

César joignit Domitius dans la Thessalie, où les blés étoient prêts à couper. Cette raison le détermina à s'arrêter dans cette

province. Il en fit le théâtre de la guerre. Pompée arriva quelques jours après, et joignit Scipion, avec qui il partagea le commandement.

Pleins de confiance depuis le dernier combat, les partisans de Pompée avoient regardé la retraite de César comme une fuite. Ils comptoient si fort sur la victoire, qu'au lieu de penser aux moyens de vaincre, ils se disputoient déjà entre eux les dépouilles de l'ennemi. La guerre ne leur paroissoit plus que l'affaire d'un jour; et, dans l'impatience de retourner en Italie, ils se plaignoient de la lenteur de Pompée, auquel ils reprochoient de vouloir se perpétuer dans le commandement. Ce général, accoutumé, dès sa jeunesse, aux applaudissemens, avoit le foible de ne pouvoir souffrir d'être désapprouvé. Il résolut donc d'engager une action générale dans les plaines de Pharsale où il étoit campé. Il fut entièrement défait.

Ptolémée Aulète, qui avoit de grandes obligations à Pompée, ne vivoit plus. Il avoit laissé la couronne à Ptolémée, l'aîné de ses fils, et à Cléopatre, l'aînée de ses filles

ordonnant qu'ils s'épouseroient, et qu'ils régneroient conjointement. Il nomma le peuple romain exécuteur testamentaire, et son testament, qu'il envoya à Rome, fut déposé entre les mains de Pompée.

Malgré les dispositions d'Aulète, Cléopatre fut chassée du trône par les ministres de Ptolémée; mais cette princesse ne fut pas sans ressources. Elle se retira en Syrie, où elle leva des troupes; et elle revint, à la tête d'une armée, pour former le siége de Péluse. Son frère étoit allé au-devant d'elle pour couvrir cette place; et les deux armées campoient sur la côte, lorsqu'elles virent arriver Pompée, qui croyoit que l'Égypte seroit un asyle pour lui. En effet, on parut d'abord empressé à le recevoir. Mais les députés, qu'il avoit envoyés à Ptolémée, ayant eu l'imprudence d'inviter les soldats à ne pas abandonner un général, sous qui plusieurs d'entre eux avoient autrefois servi, les ministres du roi en prirent de l'ombrage, et résolurent de faire périr Pompée. Peut-être aussi que, le méprisant dans sa disgrace, ils croyoient se faire un mérite auprès de César, en

lui immolant cette victime; et ils l'immolèrent.

Informé de la route qu'il avoit prise, César avoit fait voile vers Alexandrie. Le sort funeste de Pompée lui arracha des larmes. Il détourna les yeux avec horreur, lorsqu'on lui présenta sa tête. Il lui fit rendre les honneurs accoutumés; et, de ce jour, il commença à répandre ses bienfaits sur ceux qui avoient suivi le parti de ce général malheureux.

Aulète ayant nommé le peuple romain exécuteur testamentaire, César prétendit que c'étoit aux consuls de la république à prendre connoissance des contestations qui s'élevoient au sujet du testament. En conséquence il se porta pour juge entre Ptolémée et Cléopatre, et il leur ordonna de licencier leurs troupes.

Il ne paroissoit pas en état de faire respecter son autorité; car il n'avoit amené avec lui que huit cents chevaux et deux légions qui ne composoient qu'un corps de deux mille deux cents hommes. Déjà le peuple d'Alexandrie s'étoit ameuté plusieurs fois, parce qu'il regardoit les fais-

ceaux qui précédoient le consul comme une insulte faite à la dignité royale; et bientôt César, dans le quartier qu'il occupoit, se vit assiégé par les troupes du roi. Les ministres de ce prince le soupçonnoient avec fondement d'être favorable à Cléopatre.

Cette guerre, qui commença dans le mois d'août, dura tout l'hiver. Ptolémée y périt, la bibliothèque d'Alexandrie fut brûlée; et César, dans le temps qu'à Rome on le nommoit dictateur, courut en Égypte les plus grands dangers. Il dut son salut à son courage et aux secours qui lui vinrent d'Asie. Vainqueur, il donna la couronne à Cléopatre, et lui associa Ptolémée, prince âgé de onze ans, et frère du dernier roi.

La passion qu'il conçut pour Cléopatre le retint encore quelques mois en Égypte. Il en sortit enfin pour marcher contre Pharnace, qui s'étoit emparé du royaume de Pont. C'est ce même Pharnace à qui Pompée avoit laissé le Bosphore Cimmérien.

César a rendu compte, en trois mots, de la rapidité de cette expédition : *Veni, vidi, vici ;* je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. Cependant il n'avoit amené avec lui qu'une

légion, qui, en arrivant dans le Pont, se trouva réduite à mille hommes; et le reste de ses forces ne consistoit qu'en trois légions peu exercées, et qui avoient été défaites par Pharnace. Déjotarus, roi de la petite Arménie, en fournit une. Domitius Calvinus, qui commandoit alors dans l'Asie, amena les deux autres. César avoit laissé le reste de ses troupes en Égypte, soit pour défendre Cléopatre et Ptolémée contre les révoltes, soit pour les retenir eux-mêmes dans le devoir.

Après avoir vaincu et ruiné Pharnace, il régla les affaires de l'Orient. De retour à Rome, vers le temps des comices, il fut élu consul et dictateur pour l'année suivante. C'étoit son troisième consulat et sa troisième dictature. Rome avoit besoin de sa présence. Les troupes, qui étoient restées en Italie, ne connoissoient plus la discipline. Dans la ville, les factions causoient les plus grands désordres, et la république paroissoit livrée à l'anarchie. Cependant la guerre n'étoit pas finie. Le parti de Pompée s'étoit relevé en Afrique, et César pouvoit se reprocher le temps qu'il avoit perdu

en Égypte. Si ses ennemis avoient pu prévoir cette lenteur qui démentoit son caractère, il est vraisemblable qu'ils en auroient tiré un grand avantage.

César se hâta de passer en Afrique, où C. Métellus Scipion et Caton s'étoient retirés après la bataille de Pharsale. Il aborda, dans le mois de décembre, aux environs d'Adrumète, avec trois mille hommes de pied et cent cinquante chevaux : le reste de ses troupes ne put même arriver que bien lentement. Les forces des ennemis paroissoient néanmoins formidables ; car Scipion à la tête de dix légions et d'une cavalerie nombreuse, avoit encore dans son alliance Juba, roi de Mauritanie. Mais César comptoit sur sa réputation, sur le nom de Marius dont la mémoire étoit chère aux Africains, et sur les titres de consul et de dictateur. En effet ces motifs lui ouvrirent les portes de plusieurs villes, et causèrent des désertions dans l'armée ennemie. D'ailleurs il savoit éviter le combat comme il savoit l'engager à propos.

La circonspection avec laquelle il étoit obligé de se conduire, retint l'activité

qui lui étoit naturelle. Dans les Gaules, il avoit eu à combattre contre des hommes accoutumés à employer la valeur plutôt que la ruse : en Afrique, au contraire, c'étoit contre la ruse qu'il avoit, sur-tout, à se précautionner, et il falloit du temps pour exercer les soldats dans ce nouveau genre de guerre. Ils s'y exercèrent pourtant assez promptement; et, après avoir eu l'avantage dans plusieurs combats, ils remportèrent une victoire complète près de Thapsus. Scipion périt, lorsqu'il vouloit passer en Espagne. Caton se tua dans Utique. Juba, chassé de ses états, perdit la vie. Son royaume fut réduit en province romaine, et César revint à Rome sur la fin de juillet.

Dans un homme qui n'a qu'à commander, la vengeance est toujours l'effet d'une ame cruelle ou pusillanime. La clémence étoit naturelle à César autant que la valeur; et son premier soin, à son retour d'Afrique, fut de rassurer le sénat et le peuple, qui pouvoient craindre de trouver en lui un Marius ou un Sylla. Il se conduisit comme s'il n'avoit jamais eu d'en-

nemis. Il pardonna non seulement aux partisans de Pompée; ils furent encore l'objet de ses grâces, et, parmi eux, il éleva aux magistratures ceux qui méritèrent son estime.

Tant de fois vainqueur, il n'avoit pas encore triomphé : il n'en avoit pas trouvé le moment. Le repos dont il commençoit à jouir le lui offroit; et il triompha, dans le cours d'un mois, des Gaules, de l'Égypte, de Pharnace et de Juba. Il fit des largesses aux soldats, il en fit au peuple, et il donna des spectacles de toutes espèces.

Aussi grand magistrat que grand capitaine, César réforma les abus. Il porta des lois pour l'administration publique. Il réprima le luxe. Ayant connu, par le dénombrement du peuple, qu'il y avoit la moitié moins de citoyens qu'avant les guerres civiles, il donna ses soins à réparer la population, et il corrigea le calendrier, dans lequel il y avoit une erreur de soixante-sept jours (1). Cette

(1) Pour faire concourir l'équinoxe du calendrier réforme

réforme fit dire que le dictateur, non content d'assujettir la terre, vouloit encore gouverner les cieux. Cicéron fit même à ce sujet de mauvaises plaisanteries, dont César ne s'offensa point.

---

avec l'équinoxe astronomique, César fut obligé d'ajouter soixante-sept jours à l'année de Rome 708. En même temps il régla qu'à commencer à 709 les années seroient de 365 jours, et que, de quatre ans en quatre ans révolus, il y en auroit une de 366. Cette année, qu'on nomma Julienne, est plus longue de onze minutes que l'année solaire; erreur qui a depuis été corrigée dans le calendrier grégorien.

L'erreur du calendrier romain venoit de Numa. Ce prince, ayant fait l'année lunaire de 355 jours, avoit réglé que, pour se retrouver avec le cours du soleil, on intercaleroit, de deux ans en deux ans, un mois qui seroit alternativement de 22 et de 23 jours; en sorte que l'année intercalaire comprendroit tantôt 377 jours, et tantôt 378. Par-là, l'année moyenne des Romains se trouvoit de 366 jours. Elle étoit donc trop longue d'un jour, et par conséquent chaque année anticipoit d'un jour sur la suivante.

Une autre cause contribua encore à répandre de la confusion dans le calendrier. C'est que, dans le siècle de César, les intercalations étoient devenues

Pendant qu'à Rome il régloit le gouvernement, les fils de Pompée, Cnéus et Sextus, formoient un nouveau parti en Espagne. La domination de César étoit donc exposée à de nouveaux hasards ; et, pour l'assurer, il falloit vaincre encore. Mais une victoire qu'il remporta sous les murs de Munda termina enfin la guerre civile.

A son retour, il offensa les Romains, parce qu'il triompha des deux Pompées. Il est vrai qu'il y fut en quelque sorte invité par le sénat, qui, à la nouvelle de la victoire de Munda, se livra aux démonstrations d'une joie excessive, et ordonna des

une affaire de cabale ; les magistrats intriguant pour faire intercaler ou pour l'empêcher, suivant qu'il étoit de leur intérêt de prolonger l'année ou de la raccourcir.

Avant César, l'erreur du calendrier romain n'avoit jamais été corrigée que fort grossièrement. Au milieu de ses occupations, il avoit trouvé des momens pour s'appliquer à l'astronomie. Il a même écrit sur ce sujet, et Ptolémée le cite parmi les observateurs auxquels il doit des lumières. Il employa à la réformation du calendrier l'astronome Sosigène.

fêtes en action de grâces. Mais c'est qu'on vouloit exciter contre lui l'envie et la haine : dans cette vue, la flatterie, qui l'avoit déjà comblé d'honneurs, lui en prodigua de toutes espèces. On lui donna le titre de Père de la Patrie. On le créa consul pour dix ans, dictateur perpétuel et censeur unique sous le tire d'inspecteur des mœurs. On déclara sa personne sacrée et inviolable. On lui permit de porter toujours une couronne de laurier. On lui accorda le droit d'assister aux jeux dans une chaire dorée, une couronne d'or sur la tête. Par le même décret on ordonna qu'après sa mort on placeroit toujours cette chaire et cette couronne dans les spectacles. Enfin on lui éleva une statue avec cette inscription : *A César demi-dieu ;* et on la plaça dans le Capitole, vis-à-vis de celle de Jupiter. On lui décerna même les honneurs divins, sous le nom de *Jupiter Julius*, et il eut des autels, des temples, des prêtres, etc. Quant au titre d'empereur, on le lui donna dans une acception nouvelle ; c'est ce qu'il faut expliquer.

Tant que les consuls restoient à Rome, ils n'étoient que simples magistrats, et on

ne les reconnoissoit pour généraux de la république que lorsqu'un décret leur avoit donné le commandement des troupes. Alors ils faisoient les sacrifices accoutumés, et ils sortoient pour se mettre à la tête des légions. Si, après la campagne, on leur accordoit le triomphe, ils conservoient le commandement jusques dans la ville, mais seulement pour le jour de leur entrée. Hors ce cas unique, ils cessoient d'être généraux aussitôt qu'ils reparoissoient dans l'enceinte du *pomerium*. La raison de cet usage est qu'ils auroient été maîtres de la république s'ils avoient commandé dans Rome comme dans un camp. Nous avons vu que Pompée s'établit dans les faubourgs, parce qu'il vouloit commander, et que cependant il ne vouloit pas s'éloigner.

Lorsque les consuls avoient eu des succès, leurs soldats les saluoient empereurs; et, si le sénat leur confirmoit ce titre, ils pouvoient se flatter d'obtenir le triomphe. Mais, dès qu'ils avoient triomphé, ils perdoient le titre d'empereur ainsi que le commandement.

Or ce titre, qui n'étoit que passager dans

les consuls, devint perpétuel dans César; et on y ajouta, pour prérogatives, qu'il commanderoit sans sortir de Rome, et qu'il disposeroit de toutes les armées avec un pouvoir absolu. Pour étendre ainsi la signification de ce mot, on ne fit qu'en faire un prénom, et on dit : *Imperator C. J. Cæsar*, au lieu de dire, comme on avoit fait jusqu'alors, *C. Julius Cæsar imperator*. C'est en ce sens qu'Auguste et ceux qui lui succéderont seront nommés empereurs.

Les projets que formoit le dictateur auroient beaucoup contribué à sa gloire, s'il eût eu le temps de les exécuter. Il se proposoit de décorer Rome, de former une bibliothèque, de faire un corps de droit civil, de dresser une carte de l'empire, de creuser à l'embouchure du Tibre un port capable de recevoir les plus grands vaisseaux, de dessécher les marais Pomptins qui rendoient le Latium mal-sain, de couper l'isthme de Corinthe pour réunir la mer Égée et la mer Ionienne, et de rebâtir Corinthe et Carthage.

Afin d'avoir plus de places à donner, il porta le nombre des préteurs à seize, et

celui des questeurs à quarante. Il institua deux nouveaux édiles qu'il nomma *Céréales*, parce qu'ils devoient avoir l'inspection sur les blés. Il accorda les ornemens consulaires à dix anciens préteurs; récompense qui dédommageoit du consulat ceux qui ne l'avoient pas obtenu, quoiqu'ils eussent des titres pour y prétendre; et, ce qui ne s'étoit pas pratiqué depuis les rois, il créa de nouveaux patriciens, entre autres, Octavius son neveu, et Cicéron. Enfin il introduisit l'usage de faire abdiquer le consulat au bout de quelques mois, afin de pouvoir le conférer à d'autres. En général il ne laissoit échapper aucune occasion d'accorder des grâces. Le consul Fabius Maximus étant mort le dernier décembre, il lui substitua pour quelques heures Caninius Rébilus. *Hâtons-nous*, disoit Cicéron, *d'aller faire notre compliment à Caninius, avant qu'il soit sorti de magistrature.* De pareilles nouveautés offensoient le sénat et le peuple parce qu'elles avilissoient le consulat; mais César, qui vouloit récompenser ses créatures, ne s'assujettissoit pas aux usages.

Revêtu des premières magistratures, César paroissoit respecter les priviléges des comices. Il n'eut pas les mêmes égards pour ceux du sénat. Il sembloit ne pouvoir cacher son mépris pour ce corps qui auparavant s'étoit déclaré ouvertement contre lui, et qu'il voyoit alors à ses pieds. Sans daigner le consulter, il portoit des décrets qu'il donnoit pour des sénatus-consultes; et il les souscrivoit des premiers noms de sénateurs qui s'offroient à lui.

Le sénat étoit donc humilié. Les grands, dont autrefois les rois et les peuples recherchoient la protection, n'étoient plus rien par eux-mêmes. Ils n'avoient de crédit qu'autant qu'ils avoient la faveur de César; et ils gémissoient en secret, quand ils considéroient la révolution qui les précipitoit aux pieds d'un seul homme.

Mais le peuple, depuis long-temps vendu aux grands, ne s'appercevoit pas que son sort eût empiré. Il regardoit le dictateur comme son ouvrage. Il s'applaudissoit d'avoir remis l'administration entre les mains d'un magistrat qui étoit à lui. En l'élevant, il paroissoit avoir recouvré

la supériorité. Il jouissoit de l'humiliation du sénat, et il croyoit n'avoir rien perdu lui-même, parce qu'on ne l'avoit pas encore privé du droit de s'assembler. Séduit d'ailleurs par les exploits de César, il sembloit n'ouvrir les yeux que pour voir ce qu'il y avoit de grand dans ce grand homme; et, sans se précautionner contre la tyrannie, il se livroit avec le même enthousiasme avec lequel il défendoit autrefois sa liberté. Cependant le dictateur, qui ne négligeoit aucun moyen de plaire au peuple, se l'attachoit tous les jours par de nouvelles largesses; il l'entretenoit dans l'abondance, il l'occupoit de spectacles, et il l'accoutumoit à lui abandonner peu-à-peu tous les soins du gouvernement.

Dans cette disposition des esprits, on ne pouvoit plus se flatter d'établir la république dont les fondemens étoient ébranlés depuis si long-temps. César pouvoit périr; mais il étoit facile de prévoir que de nouvelles guerres civiles seroient les jeux funèbres qui lui étoient préparés. Les Romains devoient combattre pour le choix d'un maître lorsqu'ils n'en auroient plus;

parce que, dans la corruption où se trouvoient les mœurs, la ressource des grands étoit dans la domination, et celle du peuple dans la servitude.

Cependant des républicains plus zélés qu'éclairés jugèrent que la tyrannie devoit cesser à la mort du tyran, et ils formèrent une conjuration contre César. Les uns, tels que M. Brutus, croyoient s'armer pour la patrie; les autres, tels que C. Cassius, ne songeoient qu'à venger des injures personnelles. C'étoient des hommes que le dictateur combloit de bienfaits; plusieurs avoient toujours été attachés à son parti; quelques-uns avoient la plus grande part à sa confiance, et il se livroit à eux sans précautions. Il avoit cassé sa garde, jugeant qu'il vaut mieux mourir une fois que de craindre toujours la mort.

Tel est le pouvoir des mots. On avoit réuni toute la souveraineté dans la personne du dictateur. Cependant, comme si quelque chose eût manqué à sa puissance, il desiroit le titre de roi; et les Romains qui ne lui refusoient que ce titre, croyoient conserver encore quelque liberté tant qu'ils

ne le lui accorderoient pas. Lorsque ceux qui vouloient le flatter ou le perdre tentèrent de mettre le diadême sur sa tête, ils ne firent qu'exciter l'indignation du peuple.

Plusieurs tentatives inutiles ne les rebutèrent pas. César, voulant venger la défaite de Crassus, se proposoit de porter la guerre en Orient. Ses partisans assurèrent qu'on lisoit dans les livres des Sibylles, que les Parthes ne seroient vaincus que par un roi. En conséquence, ils imaginèrent qu'en bornant César à n'être que dictateur par rapport à Rome et à l'Italie, on pourroit le déclarer roi par rapport aux autres provinces. Ils convinrent avec lui d'en faire la proposition au sénat, et il le convoqua pour les Ides de mars, c'est-à-dire, le quinze. Le bruit se répandoit donc qu'il aspiroit à la royauté. Les conjurés, saisissant ce moment qui paroissoit les assurer de l'approbation du peuple, l'assaillirent au milieu du sénat, et lui portèrent vingt-trois coups de poignard. Ainsi périt ce grand homme, dans la cinquante-sixième année de son âge.

A la vue de ses assassins, qui entrepren-

nent de se justifier, les sénateurs reculent d'effroi. Sans les écouter, ils se dispersent à l'instant, et portent de tous côtés les regrets, la crainte ou l'horreur, suivant les sentimens qui les agitent. Les conjurés, qui n'ont pu les arrêter, se jettent après eux dans les rues. Les poignards encore sanglans à la main, ils crient qu'ils ont tué le roi de Rome. Ils parlent d'un tyran aimé comme on eût parlé autrefois d'un tyran odieux; et bientôt ils sont effrayés eux-mêmes lorsqu'ils considèrent la consternation qu'ils répandent. Reconnoissant alors, mais trop tard, qu'ils ont mal jugé des dispositions du peuple, ils se retirent dans le Capitole; et, pour se mettre en garde contre des citoyens qu'ils avoient cru sauver, ils arment une troupe de gladiateurs.

CHAPITRE III.

Marc-Antoine et Caïus Octavius.

Les amis de César, qui s'étoient d'abord cachés, parurent en public aussitôt qu'on les eut avertis des dispositions du peuple. M. Émilius Lépidus, général de la cavalerie, alla se mettre à la tête d'une légion, qu'il amena dans le champ de Mars; et Antoine, alors consul, se saisit de l'argent et des papiers du dictateur.

Ambitieux l'un et l'autre, ils méditoient de nouveaux troubles, et la mort de César à venger n'étoit pour eux qu'un prétexte. Ils s'assuroient secrètement de tous les partisans de ce grand homme : mais, avant de se montrer à leur tête, ils croyoient devoir sonder le sénat, et s'autoriser des résolutions qu'ils lui feroient prendre. Antoine le convoqua.

Quelque intérêt qu'eussent les conjurés à

s'y trouver, aucun d'eux n'y osa venir. Il s'agissoit de décider si on les puniroit ou si on les récompenseroit : question qu'on ne pouvoit résoudre qu'après avoir examiné si César avoit été un tyran ou un magistrat légitime.

Si César avoit été un magistrat légitime, il falloit ratifier tout ce qu'il avoit fait, et les conjurés méritoient d'être punis. Ils méritoient au contraire des récompenses, si César avoit été un tyran ; et, ce qui ne pouvoit s'exécuter sans donner lieu à des troubles, c'est qu'alors il falloit casser toutes les ordonnances du dictateur, déposer tous les magistrats qu'il avoit nommés, et révoquer tous les gouverneurs auxquels il avoit donné des provinces. Enfin il falloit encore traîner ignominieusement dans les rues le corps de César, et le jeter ensuite dans le Tibre : spectacle qui n'auroit pas manqué de révolter le peuple.

Ces considérations, qui ne permettoient pas de flétrir la mémoire de César, furent le sujet des représentations que fit Antoine, et il jouissoit de l'embarras où il jetoit les sénateurs. Il lui importoit peu que les con-

jurés fussent déclarés innocens ou coupables. Pour avoir un prétexte de les poursuivre tôt ou tard, il lui suffisoit que César ne fût pas déclaré tyran; et il ne méditoit leur perte qu'autant qu'elle seroit pour lui un moyen de s'élever.

Jamais le sénat n'avoit eu à délibérer sur une matière si importante et si délicate. Il n'y étoit point préparé, et cependant la chose demandoit une décision prompte. Les sénateurs, assemblés tumultuairement, n'avoient pas eu le temps de se concerter. Ils se défioient mutuellement les uns des autres; et, quoiqu'il n'y eût que deux partis, on les discernoit si peu, qu'on ne savoit à qui donner sa confiance. Parmi les républicains zélés, quelques-uns avoient le courage de rendre des actions de grâces aux conjurés : ils demandoient même qu'on leur décernât des récompenses. Mais le plus grand nombre paroissoit intimidé, lorsqu'ils considéroient les bras prêts à s'armer pour venger la mort du dictateur. Enfin plusieurs avoient intérêt que les actes de César fussent confirmés, parce qu'autrement ils auroient perdu les magistra-

tures ou les gouvernemens qu'ils tenoient de lui.

Dans cette confusion, le sénat, pour contenter tous les partis, fit un décret qui supposoit que César avoit été tout-à-la-fois un tyran et un magistrat légitime. Un tyran, parce qu'on arrêta que les conjurés ne seroient pas poursuivis : un magistrat légitime, parce qu'on ordonnoit que ses réglemens seroient ratifiés. On crut tout concilier par cette contradiction. En effet on concilia tout pour un moment.

On fit ensuite la distribution des gouvernemens, conformément aux dispositions faites par César. Par-là, les principales provinces furent données aux chefs des conjurés; à M. Brutus la Macédoine et l'Illyrie, à C. Cassius la Syrie, à C. Trébonius l'Asie mineure, à Tillius Cimber la Bithynie, et à Décimus Brutus la Gaule Cisalpine.

Antoine ne s'opposa point aux arrangemens pris en leur faveur. Il consentit même à voir Brutus et Cassius; et à la modération avec laquelle il se conduisoit, on auroit cru pouvoir compter sur la paix. Cette modération néanmoins étoit trop suspecte pour dis-

siper toute inquiétude, et il sembloit que le sénat affectât, pour se rassurer, de louer d'autant plus le consul qu'il le craignoit davantage.

César avoit confié son testament à Pison, son beau-père, et Pison se proposoit d'en faire l'ouverture. Il ne paroissoit pas qu'on eût aucun prétexte pour s'y opposer. Dès qu'on avoit ratifié tous les actes de César, pouvoit-on lui contester la liberté de disposer de ses biens? Plusieurs sénateurs demandoient néanmoins que son testament fût supprimé : ils craignoient d'y trouver des dispositions capables de susciter de nouvelles querelles. Ils craignoient encore plus l'effet que pouvoit produire le spectacle des funérailles ; et, par cette raison, ils auroient voulu le priver des honneurs de la sépulture. Mais si la religion ne permettoit pas de refuser ces honneurs aux moindres citoyens, les pouvoit-on refuser au souverain pontife ? Après de longues contestations, on les lui décerna, et on consentit que son testament fût exécuté.

César adoptoit C. Octavius, petit-fils de sa sœur Julie : il l'instituoit héritier pour

la plus grande partie de ses biens : il lui donnoit pour tuteurs plusieurs des conjurés mêmes : il lui substituoit Décimus Brutus : il faisoit enfin des legs au peuple et à chaque citoyen.

Les largesses, dont le peuple étoit l'objet, renouveloient sa douleur, et sa reconnoissance tournoit en indignation contre les conjurés, lorsque l'appareil des funérailles attira le concours de tous les citoyens. Le corps étoit sur un lit de parade, dans une espèce de petit temple qu'on avoit élevé au milieu de la tribune aux harangues ; et Antoine, monté sur cette tribune, alloit prononcer l'oraison funèbre du dictateur.

Après avoir fait lire les sénatus-consultes qui décernoient à ce grand homme des honneurs de toute espèce, il fit le récit de ses victoires et de ses conquêtes. Il parla de sa clémence ; il exagéra toutes ses vertus : *C'est à ces titres*, disoit-il, *que nous avons juré sa personne sacrée et inviolable, et voilà nos sermens.* Il montroit le corps de César. Alors il étale, aux yeux du peuple qui fondoit en larmes, la robe encore sanglante du dictateur, et il fait voir,

dans une représentation en cire, les vingt-trois coups de poignard qui lui ont été portés. A ce spectacle, le cri de la vengeance se mêle à celui de la douleur : on fait un bûcher de tout ce qui tombe sous la main; et, pendant que les uns jettent dans les flammes ce qu'ils ont de plus précieux, les autres volent aux maisons des conjurés pour les réduire en cendres. Ils furent repoussés.

Antoine avoit levé le masque. Les conjurés ne pouvoient plus douter qu'il ne méditât leur perte. Embarrassés dans les piéges qu'il leur tendoit, il n'y avoit plus à Rome de sûreté pour eux; et ils voyoient combien ils s'étoient trompés lorsqu'ils avoient jugé qu'apres la mort du tyran la liberté se rétabliroit d'elle-même. Décimus Brutus partit pour la Gaule Cisalpine, Trébonius pour l'Asie mineure, et Tillius Cimber pour la Bithynie. Ces provinces, comme nous l'avons vu, leur avoient été assignées. Ils y trouvoient un asyle, et ils pouvoient s'y fortifier.

Mais Brutus et Cassius, alors préteurs, ne pouvoient aller dans leurs gouvernemens qu'après que l'année de leur magis-

trature seroit expirée ; et Brutus, parce qu'il avoit le département de la ville, ne pouvoit pas même s'absenter plus de dix jours. Antoine qui n'étoit pas fâché de les éloigner, fit dispenser celui-ci de la loi qui l'obligeoit à résidence; et le sénat, pour colorer leur fuite, leur donna la commission de faire venir d'Asie et de Sicile les blés nécessaires à l'approvisionnement de la ville. Ils sortirent alors de Rome. Il semble qu'ils auroient dû passer sur-le-champ dans leurs gouvernemens. Si d'un côté la chose étoit irrégulière, de l'autre il leur importoit de s'assurer des légions, et de venir promptement au secours de D. Brutus et du sénat. Mais, parce qu'ils ne perdirent pas toute espérance de rentrer dans Rome, ils restèrent en Italie.

Antoine ne savoit pas, comme César, aller de dessein en dessein sans se découvrir. Naturellement emporté, il brusquoit les circonstances ; et, après avoir fait précipitamment une démarche qui le déceloit, il se voyoit réduit à faire une démarche contraire, pour dissiper des soupçons qu'il ne dissipoit pas. Il n'avoit point encore de

parti formé. Cependant plusieurs des conjurés prenoient possession de leurs gouvernemens. Il les forçoit à prendre des mesures contre lui, et il forçoit le sénat à faire des vœux pour eux.

Il songea à réparer son imprudence. Quoique devant le peuple il eût juré de venger la mort de César, il tint dans le sénat un autre langage. Il parla de cette mort comme d'un accident qu'on ne devoit attribuer qu'à la colère des dieux. Il dit qu'il falloit ensevelir le passé dans l'oubli, et ne penser désormais qu'à réunir les esprits divisés. Des deux fils de Pompée, Cnéus étoit mort peu après la bataille de Munda; Sextus vivoit encore, et il étoit en Espagne où il avoit relevé son parti. Antoine proposa de le rappeler, de lui restituer l'équivalent des biens de son père, et même de lui donner le commandement sur toutes les flottes de la république. Le sénat applaudit à toutes ces propositions, donna un décret en conséquence; et Sextus après avoir rassemblé tout ce qu'il put de vaisseaux, vint s'établir à Marseille, d'où il observa les événemens.

Il y avoit à Rome un certain Amatius, qui se disoit petit-fils de Marius. A la tête d'une populace séditieuse, il avoit élevé un autel à la mémoire du dictateur; il y faisoit faire des sacrifices, et il menaçoit hautement de venger la mort de César. Arrêté par ordre d'Antoine, il fut conduit dans une prison et étranglé.

Dolabella, que César, lorsqu'il se proposoit de passer dans l'Orient, avoit désigné pour lui succéder dans le consulat, avoit, en conséquence pris possession de cette magistrature. Jaloux de partager avec son collègue la bienveillance du sénat, il renversa l'autel élevé à César; il dissipa la populace qui s'attroupoit autour de ce monument, et il punit de mort les chefs qui l'ameutoient.

Ces voies de fait étoient condamnées par les lois. Cependant le sénat, bien loin de les désapprouver, donnoit au contraire de grands éloges aux consuls, parce qu'il vouloit irriter le peuple contre eux. Antoine sur-tout s'exposoit aux reproches d'ingratitude et d'inconstance. Devenu odieux à la multitude, il s'en fit un mérite auprès du sénat. Il feignit de craindre pour ses jours

Il demanda des gardes, et on lui permit de se faire accompagner par quelques soldats vétérans.

Alors il prit pour gardes de vieux soldats et d'anciens officiers, qui avoient servi sous ses ordres dans les armées de César; et il en réunit auprès de lui jusqu'à six mille. C'étoient des hommes sur la valeur desquels il pouvoit compter. Cependant ils ne se donnoient à lui que dans l'espérance de venger la mort du dictateur. Il devoit donc perdre leur confiance, s'il ne se déclaroit pas hautement contre les conjurés. Par eux, il étoit maître dans Rome; mais lui-même il dépendoit d'eux.

Il sembloit qu'il fût condamné à donner des soupçons et à les dissiper tour-à-tour. Lorsqu'il vit que sa garde nombreuse effrayoit les sénateurs, il voulut les rassurer. Dans cette vue, il proposa d'abolir la dictature, et la loi en fut portée dans une assemblée du peuple. En abolissant cette dignité, alors odieuse au sénat dont autrefois elle avoit été la grande ressource, il vouloit faire croire qu'il n'y aspiroit pas. Mais qu'importoit qu'il fût dictateur ou consul?

Appuyé de Lépidus qu'il avoit fait souverain pontife, et de ses deux frères dont l'un étoit préteur et l'autre tribun, il disposoit de tout; et, sous son nom, César mort régnoit plus despotiquement que César vivant. Parce qu'un sénatus-consulte avoit confirmé tous les réglemens du dictateur, Antoine donnoit, comme autant de lois, tous les réglemens qu'il faisoit lui-même. Les ordonnances qu'il vouloit publier, il les avoit trouvées dans les papiers de César. Sous ce prétexte il faisoit un trafic des immunités, des priviléges, des grâces de toute espèce: il rappeloit les exilés, il aliénoit le domaine de la république, il vendoit, en un mot, aux citoyens, aux peuples, aux rois, tout ce qu'on vouloit acheter. Les sommes immenses qu'il amassoit par cette voie lui auroient fourni les moyens d'assurer son autorité, si, moins prodigue et moins inconsidéré, il avoit su user de ses richesses et de sa puissance.

A peine les deux chefs des conjurés furent sortis de Rome, qu'il fit donner à Dolabella le gouvernement de Syrie, et il obtint pour lui celui de Macédoine. Brutus et Cassius

furent dépouillés par un plébiscite. Le sénat donna au premier l'ile de Crète, et au second la Cyrénaïque. Antoine voulut bien qu'on leur accordât ce foible dédommagement. Les choses étoient dans cet état lorsque C. Octavius vint à Rome pour recueillir la succesion de son grand-oncle.

Octavius étoit fils d'un sénateur, nommé Caïus Octavius, qui avoit exercé la préture, et d'Accie, fille d'Accius Balbus, qui avoit épousé Julie, sœur de César. Il étoit, depuis six mois, à Apollonie, pour achever dans cette ville, ses études et ses exercices, lorsqu'il apprit la mort du dictateur. Tout paroissoit lui défendre de penser à faire valoir ses prétentions. Il n'avoit que dix-huit ans. A cet âge pouvoit-il se flatter de devenir tout-à-coup le chef d'un parti assez puissant pour s'élever malgré le sénat qui favorisoit les conjurés, et malgré Antoine qui avoit déjà, en quelque sorte, usurpé la tyrannie? Si, en arrivant en Italie, il n'étoit pas respecté des deux partis qui divisoient la république, s'il ne les forçoit pas l'un et l'autre à le ménager, il étoit perdu sans ressource. Son sort dépendoit

dépendoit du succès de sa première démarche.

Ses amis, qui ne considéroient que les dangers auxquels il s'exposoit, jugeoient qu'il n'y avoit de sûreté pour lui que dans une vie obscure. Octavius fut plus hardi, parce qu'il étoit ambitieux, et peut-être aussi parce qu'il n'avoit que dix-huit ans. Non seulement il osa se porter pour héritier de César, il se proposa encore de le venger; et il ne désespéra pas de s'élever à la même puissance. Il manquoit de valeur. Peut-être l'ignoroit-il; mais il se sentoit de l'audace, et il en avoit d'autant plus que son inexpérience ne lui permettoit pas de prévoir les obstacles qu'il auroit à surmonter.

Il se hâta de passer en Italie. Cependant il étoit si peu assuré de la disposition des esprits, qu'il évita d'aborder à Brindes : il débarqua à quelque distance de cette ville, et il envoya reconnoître s'il pouvoit y entrer sans danger. Mais aussitôt que les soldats, qui étoient en garnison dans cette place, eurent appris son arrivée, ils sortirent au-devant de lui. C'étoient des vétérans qui avoient servi sous son oncle. Ils

l'introduisirent dans Brindes, et ils l'en rendirent maître en quelque sorte.

A ce premier succès, l'entreprise d'Octavius commençoit à n'être plus aussi téméraire qu'elle avoit pu le paroître. Il jugea sans doute que l'exemple, donné par les soldats de Brindes, deviendroit contagieux. Il vit donc que le nom de César lui donneroit des armées. Dès-lors, quoiqu'il ne fût pas encore autorisé à porter ce nom, il le prit, et il se fit appeler *C. Julius César Octavianus*. Je continuerai de le nommer Octavius.

Il partit de Brindes pour se rendre à Rome. Sur sa route il fut accueilli des parens, des affranchis de son oncle, et des vétérans à qui le dictateur avoit donné des terres. Tous demandoient à venger la mort de César : tous se plaignoient d'Antoine qui avoit ménagé les meurtriers; et ils paroissoient chercher un chef dans ce jeune homme que leur général avoit jugé digne de porter son nom. Octavius flatta leurs espérances, mais sans se compromettre. Avant de se déclarer ouvertement, il vouloit tout observer : il sentoit la nécessité de régler

ses démarches sur les circonstances où il se trouveroit.

En traversant la Campanie, il vit Cicéron qui étoit alors à une de ses campagnes près de Cumes. Il songçoit à ménager cet orateur qui, de son côté, cherchoit un appui contre Antoine. Cicéron se lia avec lui. Flatté des avances d'Octavius qui l'appeloit son père, et qui disoit ne vouloir se conduire que d'après ses conseils, il ne voulut rien prévoir, et il résolut de l'appuyer de tout son crédit.

Enfin, lorsque Octavius approchoit de Rome, il vit arriver, au-devant de lui, plusieurs magistrats et une partie du peuple. De tous ceux qui avoient été attachés à César, Antoine fut le seul qui ne témoigna aucun empressement de voir le fils de son général. Il ne daigna pas même lui envoyer un de ses gens. Quoique cette conduite pût être mal interprétée, Octavius n'en parut point offensé. Au contraire il excusoit Antoine, disant qu'à son âge il étoit fait pour prévenir le premier magistrat de la république.

Pour être autorisé à porter le nom de

son oncle, il falloit qu'il se présentât devant le préteur, et qu'il fît enregistrer solemnellement la déclaration par laquelle il acceptoit l'adoption de César. C'est ce qu'il fit dès le lendemain de son arrivée à Rome. Cet acte sembloit lui faire un devoir de poursuivre les meurtriers de son père. Cependant le sénat leur avoit accordé une amnistie. Antoine y avoit donné son consentement. S'il ne vouloit pas lui-même venger le dictateur, il ne souffriroit pas qu'un autre le vengeât. Enfin plusieurs des conjurés se fortifioient dans leurs gouvernemens; et D. Brutus, qui étoit dans la Gaule Cisalpine, paroissoit devoir commander à toute l'Italie. Voilà le parti qu'Octavius avoit à combattre. Ses amis en étoient effrayés; mais il auroit cru se déshonorer s'il eût renoncé par crainte à une adoption qui lui étoit si glorieuse. C'est pourquoi il ne balança pas. S'il eût hésité, l'empressement de ceux qui venoient à lui se fût ralenti; en se hâtant, il enflammoit leur zèle de plus en plus.

D'ailleurs ses ennemis n'étoient pas aussi redoutables qu'ils le paroissoient. Le sénat,

foible par lui-même, devoit ménager Octavius, dès qu'Octavius auroit un parti puissant, Antoine aliénoit ceux qui lui étoient le plus dévoués, s'il se déclaroit ouvertement contre le fils de César. D. Brutus pouvoit peu compter sur ses soldats, parce qu'ils avoient servi sous le dictateur. Cimber et Trébonius étoient trop loin pour venir à son secours. Enfin les meilleures troupes de la république demandoient la mort des conjurés, ou plutôt c'étoit un prétexte pour elles d'allumer une guerre civile, et elles n'attendoient que le moment d'être conduites à Rome. Dans de pareilles circonstances, si Octavius savoit se conduire, tout devenoit favorable à son ambition; mais les fautes d'Antoine le serviront encore mieux.

Octavius, après avoir fait enregistrer sa déclaration, alla sur-le-champ voir Antoine. Il le remercia d'abord de son attachement pour la mémoire du dictateur, et de l'éloge qu'il en avoit fait. Il se plaignit ensuite du consentement qu'il avoit donné à l'amnistie accordée aux conjurés. Il ne lui dissimula pas qu'il se proposoit de les pour-

suivre ; il le pressa de se joindre à lui ; il le pria de ne pas au moins s'opposer à ses desseins. Enfin il lui demanda, en qualité d'héritier, l'argent qui avoit été trouvé chez César, et dont il avoit besoin pour s'acquitter envers le peuple.

Plus les projets de ce jeune homme étoient hardis, moins Antoine le croyoit capable de les soutenir ; il ne vit en lui qu'un téméraire. Il lui répondit qu'il s'étoit trompé, s'il se flattoit de succéder un jour à la puissance du dictateur. Il lui peignit les dangers auxquels il s'exposoit, et il lui conseilla de sacrifier ses ressentimens au bien public et à sa propre sûreté. Quant à l'argent, il le lui refusa, sous prétexte que c'étoit l'argent même de la république, dont César s'étoit emparé.

Octavius fut outré de ce refus. Il voyoit que le motif du consul étoit de le priver de la faveur du peuple, en lui ôtant les moyens de l'acheter. Il se hâta de mettre en vente les terres et les maisons de César, déclarant qu'il n'avoit accepté la succession que pour acquitter les legs portés par le testament. Mais la plus grande partie de ces

effets furent réclamés, ou comme ayant été usurpés sur l'état, ou comme ayant été enlevés à des particuliers; et pour donner plus de force à ces oppositions, Antoine, qui les avoit suscitées lui-même, fit rendre par le sénat un décret qui ordonnoit des recherches sur l'administration des deniers publics pendant la dictature. Octavius opposoit à ce décret celui qui ratifioit les actes de César. Il prouvoit d'ailleurs, par des contrats, l'acquisition légitime des biens qui lui étoient contestés. Tout cela le jetoit dans de longues procédures, et ne lui permettoit pas de remplir si tôt ses engagemens envers le peuple. C'est ce qu'on vouloit. Il sut tirer avantage de la situation dans laquelle on croyoit l'avoir embarrassé. Il vendit son patrimoine pour acquitter une partie des legs: il se plaignit d'Antoine qui l'avoit mis dans l'impuissance de les acquitter entièrement; et le peuple, qui applaudissoit à sa libéralité, se déclara ouvertement contre le consul.

Nous avons vu que le sénat avoit ordonné que la chaire et la couronne de César seroient, à perpétuité, placées dans tous les

spectacles. En conséquence de ce décret, Octavius les fit porter aux jeux que donnoit Critonius, alors édile. Critonius refusa de les recevoir, et Antoine défendit même à Octavius de les mettre aux jeux qu'il devoit donner lui-même. Mais cette défense déplut au peuple; elle souleva même contre le consul jusqu'à ses propres gardes. Ils menacèrent de l'abandonner, s'il continuoit de persécuter le fils de César.

Forcé à se justifier, Antoine dissimula. Il consentit à se réconcilier avec Octavius; et les chefs de sa garde les ayant rapprochés, ils se promirent l'un à l'autre d'agir désormais de concert, et de s'aider mutuellement de leur crédit. En effet ils se réunirent pour enlever la Gaule Cisalpine à D. Brutus. Le consul, qui vouloit ce gouvernement, dans l'espérance de se rendre maître de l'Italie, sut persuader à Octavius de contribuer à le lui procurer. En vain le sénat s'y opposoit; la proposition fut faite au peuple qui l'agréa, et qui donna la Macédoine à C. Antonius, frère d'Antoine.

Pour partager la faveur, César s'unit à Pompée qu'il vouloit perdre. C'est ainsi

qu'Antoine auroit dû se conduire avec Octavius. S'il lui eût facilité les moyens de s'acquitter envers le peuple, il eût été comme lui l'objet de la reconnoissance; et il se fût attaché tous les partisans de ce jeune homme, s'il eût affiché le même amour pour la mémoire de César, et le même desir de le venger. Un même intérêt les invitoit à se réunir, puisqu'ils avoient pour ennemis, l'un et l'autre, les conjurés et le sénat. Antoine ne devoit donc point craindre de partager l'autorité avec Octavius. Au contraire, en ne formant avec lui qu'un parti, il pouvoit espérer d'en devenir le seul chef. Octavius, si habile dans les intrigues, étoit sans expérience à la guerre; il manquoit même de courage. Antoine avoit servi en Syrie sous Gabinius. C'est lui qui avoit rétabli Ptolémée Aulète sur le trône d'Égypte. Il commença, dans cette guerre, à s'attacher les soldats dont il mérita l'estime. Depuis il se distingua toujours dans les armées de César. Il eut la plus grande part à la confiance de ce général, et on le regardoit avec raison comme un excellent capitaine. On peut donc présumer qu'en paroissant par-

tager le commandement il auroit en effet commandé seul. Dès-lors il auroit cessé d'avoir un concurrent dans Octavius.

Plus soldat que politique, Antoine se crut déjà maître de l'Italie, parce qu'un plébiscite lui donnoit le gouvernement de la Gaule Cisalpine : gouvernement qu'il n'avoit pas encore, et qu'il falloit conquérir. Il ménagea si peu Octavius, qu'il menaça de le punir s'il continuoit de corrompre le peuple par des largesses. Parce qu'il l'avoit d'abord méprisé, il n'imaginoit pas le devoir craindre. Il ne considéroit pas qu'il irritoit le peuple en condamnant les libéralités qu'on lui faisoit, et qu'en persécutant le fils d'un homme auquel lui-même il devoit tout, il révoltoit contre son ingratitude tous ceux qui avoient servi sous le dictateur. C'est ainsi qu'il aliénoit ses partisans, et qu'il les forçoit de s'attacher à son rival.

Octavius, plus habile, tiroit avantage de toutes les fausses démarches d'Antoine. Il excita contre lui le ressentiment du peuple; il l'exposa à l'indignation des colonies que César avoit établies dans l'Italie; il lui en-

leva même la confiance d'un grand nombre d'officiers et de soldats qui servoient dans sa garde ; il envoyoit de tous côtés des émissaires qui répandoient des soupçons sur la conduite équivoque du consul. En un mot, il travailloit sourdement à le rendre odieux à tous ceux à qui la mémoire de César étoit chère.

Antoine fut encore obligé d'avoir une explication avec les principaux officiers de sa garde. Ils lui représentèrent qu'il se perdoit, et qu'il les perdoit eux-mêmes par ses dissentions continuelles avec Octavius ; que son salut et le leur étoient attachés à la perte des conjurés ; que c'étoit là l'unique motif des engagemens qu'ils avoient contractés avec lui ; et que, mettant de côté tout autre intérêt, il devoit s'unir sincèrement avec Octavius pour tirer vengeance des assassins de César. Ces représentations produisirent une réconciliation aussi peu sincère que la première. Antoine cependant auroit pu juger que sa conduite lui faisoit perdre toute considération dans son parti.

Il venoit à peine de se réconcilier, qu'il accusa Octavius de l'avoir voulu faire assas-

siner. On ne sait pas s'il y avoit quelque fondement à cette accusation. Octavius s'en défendit comme d'une calomnie. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que Cicéron dit que les honnêtes gens croyoient la chose, et l'approuvoient. Quoi qu'il en soit, si Octavius se fût enlevé ce concurrent, il seroit parvenu plus difficilement à l'empire : je doute même qu'il y fût parvenu. Seul à la tête d'un parti, auroit-il à son âge inspiré la confiance aux soldats ? S'il l'eût d'abord inspirée, auroit-il soutenu cette confiance par sa capacité et par son courage ? Son parti n'avoit-il pas besoin d'un capitaine expérimenté pour l'opposer à Brutus, à Cassius et aux autres chefs des conjurés ? C'est Antoine qui vaincra pour Octavius, et il lui laissera recueillir le fruit de la victoire. Il l'a rendu cher à ceux qui s'intéressent à la mémoire de César, il va bientôt le rendre nécessaire au sénat; et il aura tout-à-la-fois pour ennemis les conjurés, le sénat et Octavius.

Comme l'Italie étoit menacée d'une guerre civile, Brutus et Cassius en sortirent. Ils partirent pour l'Orient, dans le dessein de recouvrer les gouvernemens qui leur avoient

été enlevés. Ils désespérèrent enfin de rentrer dans Rome avec quelque autorité, et ils reconnurent qu'il ne leur restoit d'autre ressource que d'opposer la force à la force.

Il y avoit dans la Macédoine six légions que César avoit destinées à la guerre contre les Parthes. Antoine en céda une à Dolabella qui partit pour la Syrie, et il fit venir les autres à Brindes. Lorsqu'il sut qu'elles y étoient arrivées, il alla se mettre à leur tête. On craignoit son retour. On ne doutoit pas qu'il ne se rendît maître du gouvernement, et que même il ne fît périr tous ceux qui lui étoient contraires. Il en avoit fait la menace. Octavius, qui avoit tout à redouter, leva dix mille hommes dans la Campanie, les conduisit à Rome à la sollicitation de Cicéron, prévint l'arrivée du consul, et se montra au peuple comme le défenseur de la patrie contre un tyran qui menaçoit de l'opprimer.

Mais ses soldats étoient des vétérans, auxquels le dictateur avoit donné des établissemens, et qui croyoient avoir pris les armes pour le venger. Lorsqu'ils apprirent qu'on se proposoit de les faire marcher

contre Antoine, autrefois leur général, et actuellement consul, ils déclarèrent qu'ils ne marcheroient pas. Ils se retirèrent sous divers prétextes; et Octavius, qui n'avoit point de droit sur eux, n'en put retenir que trois mille. Avec si peu de forces, il ne jugea pas devoir attendre Antoine. Il sortit de Rome, et il alla du côté de Ravenne.

Les troupes qu'Antoine avoit fait venir à Brindes se plaignoient qu'il eût laissé jusqu'alors la mort de César sans vengeance. Il augmenta bientôt leur mécontentement par une sévérité déplacée, et il se vit au moment d'en être abandonné. Déjà elles se prêtoient aux sollicitations d'Octavius qui les invitoit, par ses émissaires, à passer dans son parti. Antoine sentit alors la nécessité de les traiter avec moins de rigueur. Il songea à les ramener; et, lorsqu'il crut y avoir réussi, il vint à Rome à la tête d'une légion, pendant que les autres se rendoient à Rimini, le long de la mer Adriatique.

Tout trembloit devant Antoine qui commandoit dans Rome comme dans un camp, lorsqu'il apprit qu'Octavius, qui avoit levé de nouvelles troupes, venoit de lui débau-

cher deux légions. Il lui importoit de prévenir la défection des autres. Il laissa donc Rome, et il partit pour aller se mettre à la tête du reste de ses troupes. Le sénat crut alors devoir son salut à Octavius qui avoit armé sans titre et contre un consul. Tel étoit donc l'état de la république : les soldats se vendoient aux chefs qui les vouloient acheter, et la puissance étoit aux plus audacieux.

Le consulat d'Antoine alloit expirer : car on étoit au mois de décembre. Les tribuns, ayant convoqué le sénat, proposèrent de charger les consuls désignés, C. Vibius Pensa et A. Hirtius, de pourvoir à ce que le sénat pût se tenir sûrement le premier janvier, et ils invitèrent les sénateurs à voir ce qu'il conviendroit de mettre alors en délibération.

Cicéron, qui prit la parole, attaqua personnellement Antoine, qu'il représenta comme ennemi de la république. Il applaudit au courage de Décimus qui se préparoit à se maintenir dans la Gaule Cisalpine, et il donna sur-tout de grands éloges au jeune Octavius, qui avoit sauvé le sénat des fu-

reurs du consul. Il conclut à porter le premier janvier un décret, pour approuver tout ce qu'Octavius et Décimus avoient fait contre Antoine, pour autoriser tout ce qu'ils feroient dans la suite, et pour leur décerner des récompenses à eux et à leurs troupes. Cet avis passa.

Antoine, outre sa garde, avoit trois légions. Décimus en avoit un égal nombre, et Octavius cinq. C'est Octavius qui offroit lui-même ses services au sénat. Il lui avoit écrit à cet effet. Il avoit besoin d'un titre; et, pour l'obtenir du sénat même, il refusa celui de propréteur que ses soldats voulurent lui donner. Le sénat, trompé par cette modération apparente, s'applaudissoit de voir la division dans le parti contraire aux conjurés. Il croyoit d'ailleurs pouvoir compter sur la soumission d'un jeune homme qu'il jugeoit n'avoir pas assez d'expérience pour se maintenir par lui-même. Enfin Cicéron acheva de le décider, parce qu'il se rendit caution pour Octavius : *J'assure, je garantis qu'Octavius sera toujours tel qu'il se montre aujourd'hui, et que nous pouvons desirer.*

En conséquence, le premier janvier Octavius obtint un sénatus-consulte qui promettoit à ses soldats de l'argent et des établissemens, et qui lui donnoit à lui-même le titre de propréteur, l'entrée au sénat, et le privilége d'aspirer au consulat dix ans avant l'âge porté par les lois. Devenu par ce décret magistrat de la république, il joignit ses troupes à celles des consuls Hirtius et Pansa; et on vit le fils de César marcher, sous les enseignes de ses ennemis, au secours d'un des assassins de son père.

Il paroît que Décimus avoit peu de capacité et même peu de courage. Poussé vivement par Antoine, il venoit de s'enfermer dans Modène, lorsque l'armée du sénat arriva dans la Gaule Cisalpine. Il y eut deux actions. Dans la première, Pansa reçut une blessure mortelle : d'ailleurs la perte fut à-peu-près égale des deux côtés. Dans la seconde, Antoine auroit été entièrement défait, si Hirtius n'eût pas été tué. Affoibli par les pertes qu'il venoit de faire, il leva le siége de Modène, et prit le chemin de la Gaule Transalpine. Il se flattoit que M. Émilius Lépidus, L. Munacius Plancus et

C. Asinius Pollio, trois anciens lieutenans de César, se déclareroient pour lui. Le premier étoit dans la Gaule Narbonnaise, qui faisoit partie de son gouvernement: le second commandoit dans la Gaule, et le troisième dans l'Espagne ultérieure.

Il ne paroît pas qu'Octavius se soit distingué dans aucun des deux combats. Antoine l'accusa d'avoir fui. Il fut même exposé à des accusations plus odieuses encore. Le bruit courut que, pour s'assurer à lui seul le commandement des armées, il avoit fait assassiner Hirtius, et fait mettre du poison dans la blessure de Pansa. Ces attentats n'ont jamais été prouvés; mais malheureusement le caractère d'Octavius donnoit de la vraisemblance à de pareilles calomnies.

En achevant de ruiner le parti d'Antoine, Octavius auroit préparé lui-même sa propre ruine. Aussi ne poursuivit-il pas ce général. Il laissa même passer un de ses lieutenans qui étoit à la tête de trois légions, et il lui permit de l'aller joindre. Ce lieutenant étoit P. Ventidius, dont nous aurons occasion de parler.

Après la retraite d'Antoine le sénat re-

garda la guerre comme finie. Jugeant ce général sans ressource, il le déclara ennemi public, et il nomma une commission pour prendre connoissance de la conduite qu'il avoit tenue dans son consulat. Il donna le commandement de l'armée à Décimus, il saisit un prétexte pour lui décerner le triomphe, et il ne fit rien pour Octavius. Au contraire, il tenta de lui débaucher ses troupes, ou de le forcer à les licencier.

Octavius dissimula. Il ménageoit tout-à-la-fois Antoine et le sénat, attendant des conjonctures le moment favorable à son ambition. Pendant qu'il faisoit des démarches pour se réconcilier avc Antoine, il demanda le consulat. S'il l'obtenoit, il donnoit à sa cause l'appui de l'autorité publique : s'il ne l'obtenoit pas, il jugeoit que ses troupes, déjà mécontentes parce qu'on ne leur avoit pas donné l'argent qui leur avoit été promis, seroient irritées du refus du sénat, et qu'elles en seroient plus portées à la soutenir dans tout ce qu'il oseroit entreprendre.

De la part d'Octavius, la demande du consulat étoit tout-à-fait irrégulière. Comme

il n'avoit que dix-neuf ans, il avoit encore quelques années à attendre, avant de pouvoir se prévaloir du privilége qui lui avoit été accordé (1). D'ailleurs il n'avoit été ni préteur, ni même questeur. Mais, en demandant le consulat, il invitoit Cicéron à le demander avec lui, l'assurant qu'il se contenteroit du simple titre, qu'il lui laisseroit toute l'autorité, et qu'il ne recherchoit cette magistrature que pour avoir occasion de mettre bas les armes. L'orateur, toujours foible lorsqu'on le flattoit, donna dans le piége. Il ne crut pas néanmoins devoir aspirer lui-même ouvertement au consulat : il se désigna seulement d'une manière indirecte. Il proposa de donner pour collègue au jeune consul un gouverneur qui fût capable de le diriger. On rit de sa simplicité. On n'avoit garde d'élever à la première magistrature un jeune ambitieux qui avoit à venger la mort de César, et à qui cette vengeance pouvoit ouvrir le chemin à la tyrannie.

(1) Dans la règle, il falloit avoir plus de quarante ans pour être consul.

Antoine avoit alors passé les Alpes. Il eût péri s'il eût eu moins de courage, et si, par son exemple, il n'eût pas appris à ses soldats à supporter la disette et la fatigue. Quoique livré à ses passions, il étoit sobre, comme intempérant, suivant les circonstances; et, s'il devenoit vicieux lorsque la fortune lui étoit favorable, il paroissoit grand lorsqu'elle lui étoit contraire.

Il fut joint par Ventidius, quand il descendoit dans les Gaules ; et il alla camper aux environs de Fréjus, assez près du camp de Lépidus. Ce général, qui feignoit d'être dévoué au sénat, affecta de se refuser à toute négociation : mais il ne parut prendre aucune mesure contre ses troupes, dont une grande partie, qui avoit servi sous César, étoit portée pour Antoine; et les deux armées se réunirent. Il écrivit au sénat, comme pour se justifier, que cette réunion s'étoit faite malgré lui, et qu'il y avoit été forcé par la révolte de ses soldats, soit que la chose fût ainsi, soit que cette violence eût été concertée entre les deux généraux. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'Antoine se l'associa dans le commandement;

il lui en laissa du moins les marques extérieures. Ayant ensuite été joint par Plancus et par Pollio, il repassa les Alpes : il avoit alors dix-sept légions.

Le sénat déclara Lépidus ennemi public. Cependant, sans forces contre l'armée qui le menaçoit, il se vit dans la nécessité de recourir à Octavius auquel il continuoit de refuser le consulat. Octavius s'approcha de Rome à la tête de ses troupes. Il ne fut plus possible de lui rien refuser. On lui ouvrit les portes : il se saisit du trésor public : il le distribua à ses soldats : il se fit élire consul ; et, comme il n'avoit plus besoin de Cicéron, il prit pour collègue Q. Pédius, un de ses parens, et héritier en partie du dictateur.

Revêtu de l'autorité publique, il fit confirmer son adoption dans une assemblée des curies. Il poursuivit juridiquement les meurtriers de son père ; et, afin de pouvoir comprendre dans cette recherche un plus grand nombre de citoyens, la loi portoit qu'on informeroit contre tous les complices. Sextus Pompéius, qui n'avoit pas même eu connoissance de la conjuration, fut con-

damné, comme les autres, à l'exil et à la confiscation des biens.

Chargé de la guerre contre Antoine, Octavius, qui feignoit de prendre encore les ordres du sénat, partit en apparence pour remplir cette commission; mais il n'avoit plus besoin que d'une entrevue pour terminer la négociation qu'il traitoit depuis quelque temps, et on n'ignora pas long-temps ses vrais desseins. A peine fut-il hors de Rome, que Pédius, son collègue, proposa de révoquer les décrets portés contre Antoine et contre Lépidus. Le sénat obéit.

Hors d'état de se défendre tout-à-la-fois contre le consul et contre Antoine, Décimus voulut passer dans la Macédoine, où étoit alors M. Brutus. Mais, ayant été abandonné de ses troupes, il tomba entre les mains de ses ennemis, et on lui coupa la tête. Cette victime, qu'Antoine immoloit aux mânes de César, fut comme le préliminaire de sa réconciliation avec Octavius, qui lui fit faire des remerciemens.

Ils choisirent, pour le lieu de leurs conférences, une île du Panaro entre Bologne et Modène; et ils s'y rendirent chacun de

leur côté, après que Lépidus, qui s'y transporta le premier, eut reconnu qu'il n'y avoit point d'embûches à craindre ni pour l'un ni pour l'autre. Toujours ennemis, ils ne s'estimoient pas assez pour se rapprocher avec confiance.

Ces trois hommes conférèrent dans cette île, pendant trois jours, à la vue de leurs gardes et de deux armées. Là, sous le titre de triumvirs, ils se saisirent de toute l'autorité, partageant entre eux les provinces et les légions. On laissa la Gaule Narbonnaise et l'Espagne à Lépidus. Antoine joignit à son gouvernement de la Gaule Cisalpine celui de la Gaule Transalpine. Il ne resta pour Octavius que l'Afrique où Cornificius commandoit au nom du sénat, et les îles de Sicile et de Sardaigne qui seront bientôt au pouvoir de Sextus Pompéius. Il fut pour lors obligé de se contenter de ce partage. Aucun des triumvirs n'osa s'approprier l'Italie, parce qu'on la regardoit comme la patrie commune, dont ils se disoient les défenseurs. Quant aux provinces orientales, elles étoient au pouvoir des conjurés.

Antoine

Antoine et Octavius convinrent de marcher incessamment contre les deux chefs, Brutus et Cassius, et de laisser à Rome Lépidus pour y maintenir l'autorité du triumvirat. Afin d'intéresser les soldats dans cette guerre, ils leur destinèrent dix-huit des principales villes d'Italie : ils jurèrent de leur en abandonner toutes les maisons et tout le territoire.

Comme Antoine et Octavius avoient été ennemis, on n'avoit pas pu se déclarer pour l'un sans se déclarer contre l'autre. C'est pourquoi ils eurent quelques difficultés à s'accorder sur le choix des victimes qu'ils immoleroient à leur vengeance. Il falloit qu'ils payassent réciproquement la tête d'un ennemi de la tête d'un ami ou d'un parent ; et ils firent cet échange sans être arrêtés ni par les liens du sang, ni par l'amitié, ni par la reconnoissance, sentimens qu'ils ne connoissoient pas.

Plus atroces que Sylla, ils violèrent les droits les plus sacrés de la nature ; et, comme s'ils avoient craint de ne pas montrer assez tôt toute leur férocité, ils affectèrent d'écrire, à la tête de la liste des pros-

crits, Paulus, frère de Lépidus, L. César, oncle d'Antoine, Plotius, frère de Plancus, Quintius, beau-père de Pollio, et C. Toranius, tuteur d'Octavius.

Cette liste ne fut publiée qu'après leur arrivée à Rome, où ils s'étoient fait précéder par des soldats, qui avoient déjà immolé Cicéron et plusieurs autres citoyens illustres. Je ne parlerai que de la mort de cet orateur. Poursuivi par les assassins, Cicéron fait arrêter sa litière. Il les attend, les fixe, et leur tend la tête sans détourner les yeux de dessus celui qui le frappe : plus courageux dans cette occasion qu'il ne l'avoit été lors de son exil, soit que la mort ne fût pas ce qu'il craignoit davantage, soit que les malheurs de son siècle l'eussent enfin dégoûté de la vie. Grand homme à bien des égards, il eût mérité de vivre dans des temps plus heureux. Il mourut âgé de soixante-quatre ans.

On peut juger quelle étoit l'ame d'Octavius, qui immole Cicéron et Toranius à la haine d'Antoine. En effet, plus cruel que ses collègues, qui se laissoient toucher quelquefois, il se montroit inexorable, et il

craignoit de mettre un terme à la proscription. Lépidus ayant assuré au sénat qu'elle étoit finie, Octavius déclara que, quoiqu'elle le fût, il ne prétendoit pas se lier les mains. Elle enveloppa tous les citoyens riches, dont les triumvirs vouloient la dépouille, et le nombre des proscrits paroît avoir été plus grand que sous Sylla.

Les triumvirs se firent confirmer, par un décret, l'autorité qu'ils s'arrogeoient par les armes. Le tribun P. Titius en fit la proposition, et on les établit pour cinq ans avec la puissance consulaire. Ils désignèrent des magistrats pour plusieurs années. Ils décernèrent de nouveaux honneurs à la mémoire de César. Ils jurèrent et firent jurer à tous l'observation des réglemens qu'ils avoient faits. Ils se permirent enfin des exactions de toute espèce: Cependant la crainte ou la flatterie leur donna les noms de bienfaiteurs et de sauveurs.

Pendant la proscription, Sextus Pompéius, qui avoit été proscrit lui-même, se rendit maître de la Sicile, où il ouvrit un asyle aux proscrits. Ses vaisseaux, répandus le long des côtes de l'Italie, reçurent tous

ceux qui purent échapper aux triumvirs. Quelques-uns passèrent en Afrique, où commandoit Cornificius. D'autres allèrent joindre Brutus ou Cassius.

Brutus avoit trouvé dans la Grèce un grand nombre des soldats qui avoient servi sous Pompée, et qui s'attachèrent à lui, parce qu'il défendoit la même cause. Hortensius lui livra la Macédoine où il commandoit pour C. Antonius. En Illyrie, Vatidius fut forcé par ses troupes à lui abandonner le commandement; et C. Antonius qui étoit alors dans cette province, ayant été enveloppé dans des marais d'où il ne pouvoit sortir, fut livré par ses propres soldats. En peu de mois Brutus se vit maître de la Grèce, de la Macédoine, de l'Illyrie et de la Thrace.

Cassius n'eut pas de moindres succès dans la Syrie, où, huit ans auparavant, il s'étoit fait une réputation par les armes. Questeur sous Crassus, il avoit échappé au désastre de ce général, et, avec les débris d'une armée presque détruite, il avoit repoussé les Parthes qui passèrent plusieurs fois l'Euphrate. Pendant que Dolabella,

qui auroit pu le prévenir, enlevoit l'Asie mineure à Trébonius qu'il fit périr par trahison, Cassius s'établit dans la Syrie, et il étoit à la tête de douze légions, lorsque Dolabella vint pour le chasser de cette province. Il lui fut facile de s'y maintenir. Dolabella, assiégé par terre et par mer dans Laodicée, fut réduit à se tuer pour ne pas tomber entre les mains d'un ennemi qui auroit pu venger sur lui la mort de Trébonius.

Sur la première nouvelle des progrès de Brutus et de Cassius, le sénat s'étoit hâté de leur confirmer les gouvernemens dont ils venoient de s'emparer, et il les avoit revêtus l'un et l'autre de tous les pouvoirs qu'on décernoit aux proconsuls.

Ces deux généraux, après s'être assurés des provinces de l'Orient, rassemblèrent toutes leurs forces aux environs de Philippes, ville de Macédoine. Cette place située sur une montagne dominoit sur une vaste plaine, dans laquelle s'élèvent deux collines, distantes l'une de l'autre de mille pas. Brutus et Cassius campèrent sur ces deux collines, et tirèrent des lignes de commu-

nication d'un camp à l'autre. Dans cette position, à l'abri de toute insulte, ils pouvoient, s'ils le jugeoient à propos, se tenir sur la défensive, et ils devoient être d'autant moins pressés de livrer bataille, qu'ils avoient derrière eux la mer qui apportoit l'abondance dans leurs camps. Leur armée étoit de quatre-vingt mille hommes de pied et de vingt mille chevaux.

Les troupes des triumvirs s'embarquèrent à Brindes, et passèrent heureusement en Épire, malgré les flottes ennemies qui croisoient les mers. Une maladie retint quelques jours Octavius à Dyrrachium ; Antoine se hâta de marcher en Macédoine, et vint camper dans la plaine de Philippes, à un mille des camps de Brutus et de Cassius. Lorsque Octavius l'eut joint, les deux armées, composées en grande partie de vieux soldats de César, montèrent à cent mille hommes de pied et à treize mille chevaux.

Supérieurs par le nombre et par la valeur expérimentée des troupes, les triumvirs avoient d'ailleurs tout le désavantage. Ils manquoient de bois. Pour avoir de l'eau,

ils étoient obligés de creuser des puits. Ils ne pouvoient tirer des vivres que de la Macédoine et de la Thessalie; et il étoit difficile qu'il leur en vînt d'Italie, faute de vaisseaux de guerre pour escorter leurs convois. Cependant les conjurés qui avoient de grandes flottes ne trouvoient point d'obstacle à faire venir de l'Orient toutes les provisions dont ils avoient besoin.

Si la guerre tiroit en longueur, l'armée des triumvirs devoit donc se ruiner par la disette. Il étoit par conséquent de leur intérêt d'engager promptement une action générale; par une raison contraire, il étoit de celui des conjurés de ne rien hasarder. Brutus en jugea autrement. Impatient de terminer la guerre, il pensoit moins à vaincre qu'à combattre, et il entraîna tous les avis. Cassius, moins impétueux et plus éclairé, s'y opposoit; mais il se trouvoit dans la même position où avoit été Pompée, et il consentit malgré lui à livrer la bataille.

Brutus vainquit Octavius qu'il avoit en tête; et, ayant poussé jusqu'au camp ennemi que ses soldats pillèrent, il ne son-

gea qu'à poursuivre son avantage. Quand il revint, et qu'il se croyoit victorieux, il ne fut plus temps d'aller au secours de Cassius qui avoit été entièrement défait, dont le camp étoit au pouvoir d'Antoine, et qui, jugeant tout perdu, venoit de se tuer.

Le désespoir précipité de Cassius donna seul tout l'avantage aux triumvirs. Ils avoient perdu beaucoup plus de monde; et le pillage de leur camp, qui étoit commun aux troupes d'Octavius et d'Antoine, augmentoit pour eux la difficulté de subsister. Les conjurés au contraire, qui trouvoient une retraite assurée dans le camp de Brutus, auroient facilement réparé leurs pertes. Mais la mort de Cassius leur enlevoit celui des deux généraux qui savoit le mieux la guerre.

Il y avoit dans les deux armées un pareil découragement. Il étoit causé dans l'une par la défaite de Cassius, et dans l'autre par celle d'Octavius. Antoine et Brutus ne songèrent d'abord qu'à rendre le courage à leurs troupes. Le premier y réussit facilement, parce que les soldats

avoient une grande confiance dans sa capacité. Brutus n'avoit pas donné de lui la même opinion; et il inspiroit d'autant moins de confiance, que son collègue en avoit inspiré davantage. L'armée de Cassius, tremblante à la vue des ennemis, étoit insolente avec son nouveau général; et Brutus, naturellement doux, avoit peine à la contenir. Il voyoit d'ailleurs dans ses troupes un grand nombre de soldats qui lui étoient suspects, parce qu'ils avoient servi sous César. Il n'ignoroit pas que les triumvirs les sollicitoient à passer dans leur parti, et il avoit tout lieu de craindre des désertions. Ces motifs le déterminèrent à hasarder une seconde bataille.

Les triumvirs pouvoient compter sur leurs troupes; mais ils souffroient de la disette. Les pluies d'automne, qui devenoient fréquentes et presque continuelles, les incommodoient d'autant plus, qu'ils campoient dans des lieux bas et marécageux. Enfin, ils n'attendoient point de nouveaux secours; des vaisseaux qui leur apportoient d'Italie des munitions et des troupes avoient été battus et dissipés.

Ils venoient d'apprendre cette nouvelle, et ils se voyoient dans la nécessité de combattre, ou de périr s'ils ne combattoient pas.

Il y avoit vingt jours que ce combat naval s'étoit donné. Brutus cependant n'en eut aucune connoissance. Les généraux de la flotte victorieuse ne l'en informèrent pas; et un transfuge ayant répandu cette nouvelle dans son armée, on dédaigna de l'en instruire, parce qu'on n'y voulut pas croire. Le lendemain il livra la bataille, qu'il eût évitée sans doute s'il eût été mieux informé. Il fut vaincu. Il se tua, et avec lui finit le parti républicain.

Sex. Pompéius n'étoit pas une ressource pour la république, à laquelle il paroissoit peu attaché. Il la menaçoit plutôt qu'il ne la secouroit. Maître de la Sicile, il venoit de s'emparer de la Sardaigne et de la Corse. Avec une flotte nombreuse et aguerrie, il dominoit sur toute la mer entre l'Italie et l'Afrique; et les divisions que la victoire devoit semer entre les triumvirs pouvoient contribuer à l'accroissement de sa puissance.

Il ne paroît pas qu'Octavius ait eu aucune part à la dernière victoire. Dans la première bataille, il s'enfuit dès le commencement de l'action, et il alla se cacher dans des marais, d'où il ne sortit que lorsqu'il sut qu'Antoine étoit vainqueur. Encore ne se trouva-t-il à l'aile qu'il devoit commander que parce que son médecin crut voir en songe Minerve, qui ordonnoit de le conduire hors du camp. Peut-être ce songe ne fut-il qu'un artifice du médecin qui, ne comptant pas sur le courage d'Octavius, voulut se servir de la superstition pour le déterminer à se montrer aux troupes.

Après la victoire, Antoine montra de la générosité. Octavius, cruel parce qu'il étoit lâche, ne fut que barbare. Il fit égorger à ses yeux les prisonniers les plus distingués; et, pendant qu'il se repaissoit de leur sang, il eut encore la lâcheté d'insulter à leur malheur.

Les deux triumvirs partagèrent entre eux l'empire, et dépouillèrent Lépidus, sous prétexte qu'il avoit entretenu des intelligences avec Pompéius. Octavius s'appro-

pria l'Espagne et la Numidie. Antoine comprit dans son gouvernement la Gaule Transalpine, l'Afrique que Cornificius occupoit encore, et toutes les provinces qui avoient appartenu aux conjurés; il se chargea du moins d'y faire reconnoître l'autorité triumvirale, ce qui l'en rendoit maître.

Octavius, lésé dans ce partage, avoit d'ailleurs de quoi se dédommager. Il retournoit en Italie. Chargé de la distribution des récompenses, il devenoit seul l'objet de la reconnoissance des soldats. En résidant à Rome, il avoit pour lui les noms du peuple et du sénat. Enfin il obtint que la Gaule Cisalpine seroit incorporée à l'Italie. Cette province cessoit donc d'être un gouvernement, et les Alpes devenoient pour lui une barrière qu'il opposoit aux lieutenans d'Antoine.

Les vétérans, auxquels Octavius devoit assigner des terres et des maisons en Italie, montoient à plus de cent soixante-dix mille, et on leur avoit destiné les villes dont le territoire étoit le meilleur. La paix devenoit donc pour ces villes un temps

de calamité. Il s'agissoit de dépouiller des citoyens pour récompenser des soldats, et ces récompenses assuroient à jamais l'asservissement de la république. Les cris des malheureuses victimes de cette tyrannie excitoient d'autant plus d'indignation contre les triumvirs, que le plus grand nombre de ceux qu'on dépouilloit se trouvoient réduits à une extrême pauvreté. D'ailleurs, la même disgrace enveloppoit des chevaliers et des sénateurs qui méritoient des égards, et dont le crédit donnoit du poids aux plaintes qu'ils faisoient eux-mêmes, et aux murmures du public. Il étoit également dangereux pour Octavius d'écouter ou de rejeter les représentations qu'on lui faisoit à ce sujet. S'il se relâchoit pour quelques-uns, il étoit obligé de se relâcher pour d'autres ; et cependant les soldats regardoient tout ce qu'on laissoit aux premiers propriétaires comme un bien qui leur étoit enlevé. Octavius connut alors à quoi l'exposoit l'avantage d'être le dispensateur des récompenses promises aux troupes. En effet, il se vit plus d'une fois en danger de périr par la fureur des soldats,

Il trouva même des obstacles qui furent l'occasion d'une guerre.

L'année précédente, sous le foible Lépidus, Fulvie, femme d'Antoine, avoit en quelque sorte exercé dans Rome la puissance triumvirale. Elle voyoit à regret l'autorité lui échapper. Assez audacieuse pour oser tout entreprendre, assez courageuse pour soutenir ses premières démarches, elle vouloit se venger d'Octavius qui lui étoit odieux, parce qu'elle n'avoit pas pu lui plaire. Son beau-frère, L. Antonius, alors consul, entra dans ses vues. Elle attira dans son parti plusieurs lieutenans d'Antoine, Ventidius, Pollio, Calénus et Plancus, qui avoient ramené en Italie une partie des soldats de son mari, et qui étoient à leur tête. Elle déclara que c'étoit à elle et à Lucius, son beau-frère, à distribuer des terres aux vétérans d'Antoine. Son objet étoit de partager avec Octavius la reconnoissance des troupes.

La famine se faisoit alors sentir dans Rome, et y causa plus d'une sédition. Il étoit difficile que l'Italie tirât des vivres du dehors, parce qu'elle étoit comme assiégée, soit par Sex. Pompéius, soit par Domitius

Ahénobarbus, qui avoit retenu sous ses ordres une partie de la flotte des conjurés. Dans une pareille conjoncture, Octavius ne craignoit rien tant qu'une nouvelle guerre. C'est pourquoi, après avoir représenté que, du consentement d'Antoine, il étoit seul chargé de la distribution à faire à toutes les troupes, il consentit que Lucius et Fulvie y présidassent conjointement avec lui.

Comme ils ne cherchoient qu'un prétexte pour armer, ils rejetèrent cette offre, et ils se déclarèrent les protecteurs des citoyens qu'on vouloit dépouiller; publiant que les biens des proscrits, et les deniers qu'Antoine levoit actuellement en Asie, étoient plus que suffisans pour récompenser les soldats. Par cette conduite ils s'attachoient les villes dont ils paroissoient défendre la cause, et ils levèrent six légions : mais ils aliénèrent les vieilles troupes. Elles ne pouvoient pas mettre leurs espérances dans les biens des proscrits, qui avoient été dissipés, et dans les contributions qu'Antoine dissipoit en Orient. Ce qui acheva de les aliéner, c'est que Lucius menaça de rétablir le gouvernement consulaire : révolution pour la-

quelle il n'avoit ni assez de forces ni assez de talens. Ce n'étoit qu'un esprit vain et inconsidéré.

Plus Lucius se montroit contraire aux soldats, plus Octavius persistoit ouvertement dans le dessein de les mettre en possession des terres qui leur avoient été promises. Il les prit pour arbitres entre Lucius et lui. Tout-à-la-fois juges et parties, ils se déclarèrent pour Octavius.

Cette guerre ne fut pas longue. Lucius, qui s'y étoit engagé inconsidérément, fut réduit, dès le commencement, à s'enfermer dans Pérouse, où il fut assiégé. Fulvie, qui étoit à Préneste avec quelques troupes, fit inutilement tout ce qui dépendoit d'elle pour engager les lieutenans de son mari à le secourir. La place étoit sans provisions : la famine mit bientôt dans la nécessité de capituler; et Lucius, forcé par la nécessité, alla dans le camp de assiégeans moins pour capituler que pour se livrer à son ennemi. Il comptoit que le frère d'Antoine seroit épargné. Il ne fut pas trompé dans son attente. Octavius lui pardonna. Il traita même les soldats avec humanité, parce que

c'étoient des soldats, et que ce titre étoit une raison pour les ménager. Mais il ne fit grace ni aux sénateurs, ni aux chevaliers. Il en choisit même trois cents pour être immolés, le jour des ides de mars, au pied d'un autel érigé à César. Après la ruine du parti de Lucius, les lieutenans d'Antoine se retirèrent auprès de leur général. Fulvie passa dans la Grèce, où elle tomba malade et mourut, et Octavius n'eut plus dans l'Occident d'autre ennemi que Pompéius.

Après la bataille de Philippes, Antoine fit quelque séjour dans la Grèce, et se concilia tout-à-fait l'affection des peuples. Il étoit franc, affable, populaire et généreux. Il plut sur-tout aux Athéniens, parce qu'il se fit initier à leurs mystères, et qu'il parut goûter leurs philosophes.

L'Asie, où il passa ensuite, étoit le théâtre où les généraux de la république paroissoient avec le plus d'éclat. Ils y décidoient du sort des souverains et des nations. D'un seul mot ils pouvoient faire les plus grands biens et les plus grands maux. On apportoit à leurs pieds les richesses de toutes les provinces : les rois venoient s'humilier de

vant eux, et les peuples leur rendoient une espèce de culte. En Italie, Octavius éprouvoit des contradictions, et il avoit quelques ménagemens à garder : en Asie, Antoine pouvoit donner pour des lois ses volontés ou mêmes ses caprices.

La servitude et la mollesse de l'Orient réveillèrent en lui tous les vices auxquels il étoit inclin. Grand dans le tumulte des affaires, il cessoit de l'être dans le repos. Alors il ne connoissoit plus aucune décence. Débauché jusqu'à la crapule, il vivoit avec des musiciens, des farceurs. L'intempérance et le faste régnoient à sa cour; et, comme il ne se refusoit rien à lui-même, il ne refusoit rien aussi aux compagnons de ses débauches.

Les peuples de l'Asie avoient été vexés par Brutus, et sur-tout par Cassius. Le triumvir, qui leur apportoit la paix, exigea d'eux le double tribut qu'ils avoient payé aux chefs des conjurés. La perception, qui s'en fit avec rigueur, occasionna bien des malversations, parce qu'Antoine donnoit trop facilement sa confiance, et que ceux qu'il employoit se croyoient autorisés à être avides et dissipateurs comme lui. Il est

vrai que, lorsqu'il apprenoit qu'on avoit abusé de son nom, il punissoit les coupables, et qu'il s'occupoit à réparer les torts dont on se plaignoit; mais il ne pouvoit pas remédier à des désordres que son exemple reproduisoit continuellement.

Tous les peuples néanmoins ne furent pas foulés. Ceux qui étoient restés fidelles au parti de César éprouvèrent la reconnoissance d'Antoine: il les combla de bienfaits. Ses ennemis furent même l'objet de ses grâces, quand ils osèrent implorer sa clémence, et il ne fut inexorable qu'envers ceux qui avoient eu part à la conjuration. En général, il aimoit à donner: la libéralité étoit même un vice en lui, parce qu'il la portoit jusqu'à la prodigalité.

Les souverains, qui s'étoient déclarés pour les conjurés, eurent à se justifier, et Cléopatre fut, entre autres, obligée de se rendre auprès de lui, parce que Sérapion, qui commandoit pour elle dans l'île de Chipre, avoit donné des secours à Cassius. L'attachement néanmoins, qu'elle avoit toujours montré pour le parti de César, sembloit prouver que Sérapion avoit agi contre ses ordres.

Cette princesse, qui avoit fait périr le dernier des Ptolémées, régnoit seule. Elle compta sur ses charmes et sur la foiblesse d'Antoine, et elle se rendit à Tarse, où il l'attendoit. Le Cidnus, qui traverse cette ville, se jette dans la mer, deux ou trois lieues au-dessous. Cléopatre remonta ce fleuve dans une gondole richement ornée, et se montra au peuple qui accouroit sur l'une et l'autre rive, telle que les poëtes représentent Vénus au sortir des ondes. Elle n'eut pas besoin de se justifier. Elle donna des fêtes à son juge. Elle lui fit de magnifiques présens; elle en fit à toute sa cour, et elle retourna en Égypte, bien assurée qu'Antoine ne tarderoit pas à la suivre.

Les Parthes, qui n'avoient pas ignoré que César, lorsqu'il fut assassiné, se disposoit à leur faire la guerre, avoient favorisé Brutus et Cassius. Ils se préparoient même à leur envoyer des secours, quand ils apprirent la bataille de Philippes; et ils avoient rassemblé des forces considérables dans la Mésopotamie. Antoine, qui s'étoit d'abord proposé de marcher contre eux, abandonna ce dessein. Dans l'impatience de revoir Cléo-

patre, il ne fit que parcourir la Syrie; et, après en avoir réglé à la hâte les affaires les plus pressées, il se rendit en Égypte.

La guerre de Pérouse troubloit l'Italie, dans le temps même qu'Antoine s'oublioit auprès de Cléopatre. Les Parthes, qui jugèrent cette conjoncture favorable pour eux, firent une invasion dans les provinces romaines. Ils étoient conduits par Labiénus, fils de Labiénus, qui de lieutenant de César en étoit devenu l'ennemi. Ce Romain étoit resté à la cour d'Orode, roi des Parthes, à qui Brutus et Cassius l'avoient envoyé pour solliciter des secours.

Sur la nouvelle de l'invasion des Parthes, Antoine se préparoit à les repousser, lorsque les inquiétudes qu'il eut de la puissance d'Octavius, après la prise de Pérouse, le déterminèrent à passer en Occident. Il rencontra sur sa route Domitius Ahénobarbus, qui se soumit à lui avec toute sa flotte; et il fut encore recherché par Sex. Pompéius.

Avec quarante légions, Octavius, qui n'avoit point de flotte, étoit menacé de subir la loi, si Antoine entreprenoit d'affamer l'Italie. Dans cette circonstance, il épousa

Scribonia, se flattant que Libon, dont elle étoit sœur, détacheroit de l'alliance d'Antoine Pompéius, son gendre. Cette négociation n'ayant pas réussi, il relégua en Espagne L. Antonius, avec le titre de proconsul, mais sans autorité, et obligea Lépidus de passer en Afrique avec six légions qui lui étoient suspectes parce qu'elles avoient servi sous Antoine. Après avoir pris ces précautions, il refusa l'entrée de Brindes à son collègue, sous prétexte qu'il amenoit avec lui Domitius, de tout temps ennemi du parti de César. Antoine mit le siége devant cette place.

Heureusement les troupes des deux triumvirs ne vouloient pas la guerre. Celles d'Octavius refusèrent de marcher contre Antoine dont elles respectoient la valeur, et celles d'Antoine désapprouvoient qu'il se fût uni avec Pompéius et avec Domitius. D'ailleurs, ayant jusqu'alors combattu les unes et les autres pour la même cause, elles avoient de la peine à se regarder comme ennemies. Elles forcèrent les deux triumvirs à la paix, et ils la conclurent par un partage de l'empire en deux départemens, dont

la ville de Scodra, en Illyrie, fut la borne commune. Antoine conserva toutes les provinces orientales : les provinces occidentales restèrent sous la domination d'Octavius : Lépidus obtint l'Afrique ; et, pour mettre le sceau à la réconciliation, Antoine épousa Octavie, sœur d'Octavius.

Il ne suffisoit pas que les triumvirs eussent terminé leurs querelles. Pompéius affamoit l'Italie, et tout le peuple demandoit qu'on fît encore la paix avec lui. Octavius s'y opposoit d'abord ; mais, lorsqu'il se vit exposé à des émeutes qui mettoient sa vie en danger, il fut obligé d'y consentir.

Cependant Pompéius ne se prêtoit à aucune proposition. Dans l'espérance d'obtenir des conditions plus avantageuses lorsque la famine auroit excité de nouveaux soulevemens contre les triumvirs, il eût continué la guerre, s'il n'eût été forcé de céder aux instances des citoyens qui s'étoient retirés auprès de lui. Il conclut, malgré lui, un traité par lequel on lui accorda la Sicile, la Sardaigne, la Corse et l'Achaïe, pour tout le temps que les triumvirs conserveroient leurs départemens. Il

s'engagea lui-même à évacuer les places qu'il occupoit en Italie, à défendre cette province contre les pirates, et à faire passer des blés à Rome. On stipula encore pour ses soldats, et pour les proscrits auxquels il avoit donné retraite.

Quelque temps après la conclusion de ce traité, Antoine quitta l'Italie, et partit pour Athènes où il passa l'hiver. Il goûtoit les Athéniens, qui savoient mieux flatter qu'aucun autre peuple; et il leur plaisoit parce qu'il vivoit sans faste au milieu d'eux. Il leur donna des fêtes en réjouissance des victoires que Ventidius, son lieutenant, venoit de remporter sur les Parthes. Il y voulut présider lui-même comme simple magistrat des jeux; et, dans cette occasion, il quitta toutes les marques de sa dignité.

Les Parthes avoient envahi la Syrie, la Palestine, la Cilicie, et ils avoient pénétré jusques dans la Carie. Ventidius recouvra toutes ces provinces; mais la joie qu'Antoine en conçut ne fut pas exempte de jalousie. Impatient d'être à la tête de son armée, il partit d'Athènes au commencement de l'année suivante. Il arriva trop

tard

tard à son gré. Ventidius, déjà deux fois vainqueur, eut le temps de livrer une troisième bataille, d'où il sortit vainqueur encore. Ses victoires avoient même répandu une si grande consternation, qu'il eût mis en danger l'empire des Parthes s'il fût entré sur-le-champ dans la Mésopotamie. Il se contenta de réduire les villes de Syrie, qui tenoient encore pour eux, n'osant poursuivre ses avantages, dans la crainte d'irriter trop la jalousie de son général. Il assiégeoit dans Samosate Antiochus de Comagène; et il avoit réduit ce prince à capituler, lorsqu'Antoine, qui approchoit, et qui vouloit au moins que cette place ne se rendît qu'à lui-même, lui envoya ordre de ne rien conclure avant son arrivée. Les offres des assiégés furent donc rejetées : ils s'en défendirent avec plus de courage : le siège traîna, et Antoine fut forcé de leur accorder la paix pour trois cents talens, au lieu de mille qu'ils avoient offerts à Ventidius.

Il n'avoit pas vaincu les Parthes; le sénat cependant lui décerna le triomphe, parce que c'étoit l'usage d'accorder toujours cet honneur au général sous les auspices

duquel les lieutenans combattoient. Néanmoins il ne retourna pas à Rome. Il eut la générosité de céder le triomphe à Ventidius, et il partit pour Athènes, où il avoit laissé Octavie dont alors il étoit amoureux.

Ventidius avoit autrefois combattu contre la république. Il fut fait prisonnier dans la guerre sociale, et il orna le triomphe de Pompéius Strabo. Après cette disgrace, réduit à la misère, il servit dans les plus bas emplois. Mais, ayant suivi César dans les Gaules, il se fit connoître de ce général, qui savoit démêler le mérite. César l'éleva aux grades militaires. Il le fit sénateur, tribun du peuple, le désigna préteur; et Antoine, dont il devint le lieutenant, lui donna le consulat. Il est le premier qui ait triomphé des Parthes.

Sous le dictateur, on avoit vu des consuls abdiquer avant le terme, et céder le consulat à des créatures de César. Sous les triumvirs, on ne créa les consuls que pour quelques mois; et, en nommant ceux qui commençoient l'année, on désignoit les successeurs qui les devoient remplacer. Cet usage, qui dégradoit le consulat, sera suivi

par les empereurs. L'objet des triumvirs étoit de multiplier les magistrats, pour avoir plus de récompenses à donner. Il y eut cette année soixante-sept préteurs. On voyoit, dans le sénat, de simples soldats, des affranchis et même des esclaves. Le désordre étoit au point que toutes les conditions se confondoient.

Quoique les lois fussent dans le mépris, Octavius feignoit quelquefois de les respecter. Amoureux de Livie, femme de Tibérius Néro qui la lui cédoit, il répudia Scribonia le jour même qu'elle étoit accouchée d'une fille. Livie cependant étoit grosse de six mois; et, dans les règles, elle ne pouvoit se marier avec lui qu'après avoir fait ses couches. Octavius, trop impatient pour attendre, auroit pu se mettre au-dessus de l'usage: mais il voulut avoir l'aveu du collége des pontifes. Il leur demanda donc si une femme, grosse de six mois, pouvoit légitimement épouser un second mari: il ne vouloit pas que cette question souffrît de difficultés, et elle n'en souffrit point.

Tibérius Néro, attaché de tout temps à

la république, avoit suivi le parti de Lucius Antonius. Après la prise de Pérouse, il s'enfuit avec sa femme et son fils Tibère, qui étoit encore à la mamelle. Ils n'échappèrent que difficilement au vainqueur, qui vraisemblablement les eût alors immolés aux mânes de César. Ils revinrent à Rome à la suite d'Antoine, qui les réconcilia avec Octavius. Livie, qui mit le sceau à la réconciliation, accoucha, au bout de trois mois de son mariage, d'un fils qu'on nomma Drusus; et, après la mort de son premier mari, ses deux fils trouvèrent un second père dans Octavius.

Nous avons vu qu'Octavius et Pompéius s'étoient prêtés à la paix malgré eux: aussi n'attendoient-ils l'un et l'autre qu'un prétexte pour reprendre les armes. Pompéius eut lieu de se plaindre d'Antoine, qui ne l'avoit pas mis en possession de l'Achaïe, et d'Octavius, qui ne remplissoit pas ses engagemens envers les citoyens rétablis par le traité. En conséquence de ces infractions, il fit ses préparatifs pour une nouvelle guerre; et, en attendant qu'il pût recommencer les hostilités, il protégea les corsaires qu'il

s'étoit engagé de réprimer. La paix ne fut donc que momentanée, et la disette se fit de nouveau sentir à Rome et dans toute l'Italie.

Sur ces entrefaites, Ménas, qui commandoit pour Pompéius en Sardaigne et en Corse, offrit à Octavius de lui remettre ces deux îles, trois légions et soixante galères. Le triumvir accepta l'offre, et accueillit ce transfuge avec distinction.

Pompéius, qui devoit son élévation aux circonstances plutôt qu'à ses talens, étoit livré à des affranchis qui le gouvernoient. Soit par goût, soit par politique, il aimoit mieux leur donner sa confiance qu'aux citoyens qui s'étoient retirés auprès de lui; plus fait pour obéir à des esclaves que pour commander à des hommes libres. Ménas, le premier de ses affranchis, avoit sur lui un empire absolu. C'étoit un homme d'autant plus insolent, qu'il croyoit, par son arrogance, faire oublier la bassesse de son extraction. D'ailleurs il avoit du courage et de la capacité. Sa faveur auprès de son maître excita la jalousie des autres affranchis. Ils le rendirent suspect; et ce fut pour

n'avoir pas à se justifier qu'il passa dans le parti d'Octavius.

Irrité de la trahison de Ménas, Pompéius prit ouvertement les armes, et son affranchi Ménécrate ravagea les côtes de la Campanie. Octavius demanda des secours aux deux autres triumvirs; mais Lépidus ne fit aucun mouvement, et Antoine étoit près de partir pour aller prendre le commandement de l'armée de Ventidius.

Octavius quoique abandonné de ses collègues, crut pouvoir, avec ses seules forces, faire la conquête de la Sicile, et ses grands préparatifs paroissoient lui répondre du succès. Mais ses flottes furent battues, et la tempête acheva de les ruiner. Il mit alors toute sa ressource dans M. Agrippa, qui commandoit pour lui dans les Gaules. Il le rappela, il le nomma consul; il lui fit décerner le triomphe, et le chargea d'équiper une nouvelle flotte.

Agrippa, homme sans naissance, s'étoit élevé par la faveur d'Octavius, et justifioit, par ses talens, le choix de son général. Il accepta le consulat. Mais, quoiqu'il eût vaincu les Gaulois, il refusa de triompher,

trop bon courtisan pour se montrer en triomphe quand Octavius étoit dans l'humiliation.

Pompéius, fier de ses succès, prit le nom de fils de Neptune, et porta le dégât sur les côtes de l'Italie. D'ailleurs il ne sut pas profiter de ses avantages. Il ne tenta point de s'emparer d'aucune ville en terre ferme, et il parut avoir armé, moins pour attaquer que pour se défendre.

Les cinq années du triumvirat expiroient, lorsque M. Agrippa prenoit possession du consulat. Les triumvirs se continuèrent de leur seule autorité. On ne leur eût pas refusé un sénatus-consulte ni un plébiscite ; ils dédaignèrent d'en faire la demande.

Quand Octavius eut achevé ses préparatifs, il invita ses collègues à venir à son secours. Antoine, qui étoit encore à Athènes, partit avec trois cents vaisseaux, et vint aborder à Tarente. Mais il paroissoit avoir armé contre Octavius qu'on lui avoit rendu suspect. Octavie, qui l'accompagnoit, prévint pourtant les hostilités. Médiatrice entre son mari et son frère, elle leur ménagea une entrevue à Tarente, ils se réconci-

lièrent. Leur intérêt présent ne leur permettoit pas de rompre encore. Antoine, qui méditoit une expédition contre les Parthes, avoit besoin d'un renfort de soldats, comme Octavius avoit besoin d'augmenter ses forces navales. Ils se donnèrent donc mutuellement des secours, et ils se séparèrent. Antoine, qui partit pour l'Orient, laissa Octavie en Italie, disant qu'il ne vouloit pas l'exposer aux fatigues de la guerre. Dans le vrai, c'est qu'il ne vouloit pas l'emmener en Égypte, où le rappeloit son amour pour Cléopatre.

La guerre de Sicile recommença et finit la même année. Pompéius, entièrement défait par Agrippa, s'enfuit en Asie, où il auroit trouvé un asyle, si son ambition inquiète ne lui eût pas fait encore prendre les armes. Il fut obligé de se rendre aux lieutenans d'Antoine, qui le firent périr.

Lépidus avoit passé en Sicile avec des forces considérables; mais il ne se proposoit de seconder son collègue que pour lui enlever la dépouille de Pompéius. Ce projet ne lui réussit pas. Ayant été abandonné de ses troupes, il fut relégué à Circéies, où il

passa le reste de ses jours dans l'obscurité. C'étoit un homme sans talens et sans considération. Octavius, qui s'empara de l'Afrique, lui laissa seulement le grand pontificat qui étoit inamovible.

Cette année est l'époque de la grandeur d'Octavius. Maître de tout l'Occident, il ne parut occupé qu'à faire goûter les douceurs de la paix. Sans être moins cruel, il devint moins sanguinaire. Il est vrai qu'il sacrifia à sa vengeance ou à sa sûreté les chevaliers et les sénateurs qui avoient suivi le parti de Pompéius : mais il se fit, envers le peuple, un plan de modération qui commença à faire goûter son gouvernement. Cependant il n'est pas vraisemblable qu'il eût jamais pu réduire sous sa domination toutes les provinces de l'empire, si Antoine n'avoit pas travaillé dès-lors à se rendre odieux et méprisable.

Au milieu des préparatifs de la guerre contre les Parthes, Antoine, occupé de sa passion pour Cléopatre, fit venir cette reine en Syrie. Il lui donna toute la Phénicie, excepté Tyr et Sidon, la Cèle-Syrie, une partie de la Judée et une partie des pays

Arabes Nabathéens, dépouillant plusieurs princes qui étoient sous la protection de la république. Il ajouta encore à ces dons la cession des droits du peuple romain sur l'île de Chipre et sur Cyrène, anciens démembremens de la monarchie d'Égypte. Ce sont ces libéralités qui commencèrent à le rendre odieux : nous verrons bientôt comment il se rendra méprisable.

Après s'être séparé de Cléopatre, il partit pour l'Arménie, où étoit le rendez-vous de ses troupes, et où régnoit Artabaze, fils de Tigrane, alors allié des Romains. La grande Médie, qui avoit Ecbatane pour capitale, étoit sous l'empire des Parthes. Le reste de cette province avoit un roi particulier, auquel Artabaze faisoit la guerre, et auquel les Parthes donnoient des secours. Antoine regarda cette guerre comme une occasion favorable à ses desseins. Il avoit une armée de cent mille hommes.

La saison étoit avancée. Ses troupes, fatiguées d'une marche de trois cents lieues, avoient besoin de repos. On lui conseilla de passer l'hiver dans l'Arménie, où il pouvoit tout préparer pour entrer dans la Médie

dès les premiers jours du printemps, et avant que les Parthes eussent rassemblé leurs forces. Son amour ne put souffrir ce délai. Impatient de retourner victorieux en Égypte, il marcha sur-le-champ pour assiéger Praaspa, capitale du roi des Mèdes; et, afin d'arriver plus tôt devant cette place, il laissa en chemin ses machines de guerre sous la garde de deux légions. Presque aussitôt ces légions furent taillées en pièces par le roi des Parthes, qui venoit au secours de Praaspa, et cet échec fut suivi de la défection d'Artabaze, qui retourna dans son royaume avec toutes ses troupes.

Sans machines de guerre, les Romains faisoient de vains efforts contre une place forte et bien munie. Assiégés eux-mêmes dans leur camp, ils étoient exposés aux attaques brusques et fréquentes d'un ennemi qu'ils ne pouvoient vaincre ; car l'armée des Parthes se dissipoit et reparoissoit avec la même facilité. Dans cette situation, Antoine eut à se reprocher son imprudence. Il lui étoit impossible de se rendre maître de Praaspa, et il lui étoit presque impossible de se retirer ; mais, s'il

tardoit, la retraite devenoit tous les jours plus difficile.

Il leva le siége, et partit. Il traversa cent lieues de pays. Toujours harcelé par les Parthes, il livra dix-huit combats d'où il sortit vainqueur. Il souffrit beaucoup de la disette. Souvent même il manqua d'eau. Il perdit ses bagages et vingt-quatre mille hommes, dont la plus grande partie périt par maladies; et, ayant ramené en Arménie son armée épuisée de fatigues, il fut forcé à user de dissimulation avec Artabaze, pour obtenir de ce roi, qui l'avoit abandonné, l'argent et les vivres dont il avoit besoin.

Antoine éprouva dans cette retraite combien les soldats lui étoient dévoués. Ils le consoloient : ils ne paroissoient inquiets que pour lui; et, plus ils souffroient eux-mêmes, plus ils lui donnoient des marques de respect et d'attachement. Ces sentimens étoient dus à son courage, à ses talens, à sa franchise et à son caractère sensible et compatissant. Mais la prospérité étoit funeste pour lui, parce qu'elle étouffoit ses ver-

tus, et qu'elle donnoit un libre cours à ses vices.

Il lui falloit des succès pour faire oublier les pertes qu'il avoit faites, et qu'il ne pouvoit attribuer qu'à son imprudence. Cependant, au lieu de prendre ses quartiers d'hiver en Arménie, ce qui l'auroit mis dans une position à recommencer la guerre avec avantage, il se hâta de ramener son armée en Syrie; et dans cette marche, à travers les neiges et les glaces, il perdit encore huit mille hommes. Voilà ce qu'il sacrifioit à l'empressement de revoir Cléopatre, qui vint au-devant de lui jusqu'à Sidon. Il la suivit bientôt en Égypte, où il employa plus d'une année à de nouveaux préparatifs de guerre. Il avoit de la peine à s'arracher aux charmes de cette reine.

Lorsque tout fut prêt, il tourna ses armes contre Artabaze, dont il feignoit d'être encore l'allié. Il lui envoya des députés pour l'engager à le venir joindre; et ce roi ayant été obligé, pour écarter tout soupçon, de se rendre dans le camp d'Antoine, fut arrêté. Alors la conquête de l'Arménie

devint facile, et ce fut à quoi le triumvir borna ses exploits pour cette campagne.

De retour en Egypte, il triompha dans la capitale de ce royaume, et devint par cette démarche un objet de scandale pour les Romains. C'étoit, selon eux, prostituer le triomphe, que de le transporter dans une ville étrangère, pour en donner le spectacle à une reine, et pour mettre à ses pieds les dépouilles d'un roi, auparavant allié de la république.

Ce général devoit donner bientôt un plus grand scandale. Il étoit revenu en Syrie dans le dessein de marcher contre les Parthes. La circonstance paroissoit pour lui d'autant plus favorable, qu'il venoit de s'assurer de l'alliance du roi des Mèdes, et que l'empire des Parthes étoit alors fort troublé. Tout-à-coup néanmoins il abandonna son projet, et il revint en Égypte pour dissiper les inquiétudes de Cléopatre, qui étoit jalouse d'Octavie, ou qui feignoit de l'être.

Octavie ne cédoit point en beauté à la reine d'Égypte. Elle avoit des grâces, un caractère aimable. Elle jouissoit d'une con-

sidération méritée par ses vertus, et son mari l'avoit aimée. Elle venoit pour se rendre auprès de lui, lorsqu'en arrivant à Athènes elle reçut des lettres d'Antoine qui lui défendoit d'aller plus avant. Elle obéit, et revint à Rome.

Antoine ne se borna pas à donner à Cléopatre cette preuve de son amour : il voulut encore la rassurer à jamais par une démarche d'éclat. Jouet d'une femme artificieuse, qui feignoit de l'aimer, il s'aveugla sur ce qu'il devoit à la république, et sur ce qu'il se devoit à lui-même; et, sacrifiant sa réputation à son amour, il se rendit méprisable aux Romains.

Il fit élever dans le gymnase deux trônes, l'un pour lui, et l'autre pour Cléopatre. Là, en présence du peuple d'Alexandrie, il jura qu'il tenoit Cléopatre pour son épouse légitime. Il la déclara reine d'Égypte, de Lybie, de Chipre, de Cèle-Syrie, conjointement avec Césarion qu'il reconnut pour fils du dictateur. A deux fils qu'il avoit eus d'elle, Alexandre et Ptolémée, il distribua des royaumes : au premier l'Arménie et la monarchie des Parthes,

dont il se proposoit la conquête; au second la Syrie, la Phénicie et la Cilicie. Enfin il donna à l'un et à l'autre le titre de Roi des rois. Après avoir fait de pareilles dispositions, il s'inquiéta si peu de ce qu'on en penseroit à Rome, qu'il en écrivit lui-même les détails aux deux consuls, Domitius Ahénobarbus et C. Sosius.

Les consuls qui s'intéressoient à lui supprimèrent ses lettres. Mais une reine épousée par un général romain, ses fils reconnus pour rois, et des provinces démembrées de l'empire, sont des choses qui ne pouvoient pas être long-temps ignorées, et qui devoient exciter l'indignation publique. Octavius, aussitôt qu'il en eut été informé, eut soin d'en instruire le sénat et le peuple; et il représenta son collègue comme un homme capable, s'il en avoit le pouvoir, d'assujettir Rome à Cléopatre, et de transporter le siége de l'empire dans la capitale de l'Égypte. La conduite d'Antoine ne donnoit que trop de fondement à ces soupçons. Les déserteurs de son parti les confirmoient; et ceux-mêmes qu'on croyoit lui être encore attachés, et ne l'avoir

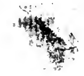
abandonné que pour se dérober à la haine de Cléopatre, contribuoient à le rendre odieux et méprisable, par cela même qu'ils l'avoient abandonné. Dans cette disposition des esprits, il fut facile à Octavius d'obtenir un décret qui privoit Antoine de la puissance triumvirale, et la guerre fut résolue. Il est vrai qu'il ne la fit déclarer qu'à Cléopatre ; mais Antoine la lui déclara à lui-même.

Octavius qui n'avoit pas fait ses préparations avoit besoin de toute l'année pour les achever. Il manquoit d'argent, et les impositions auxquelles il étoit forcé d'avoir recours soulevoient contre lui tous les peuples. Dans une telle conjoncture il ne craignoit rien tant que d'être attaqué.

Antoine, maître des richesses de l'Orient, pouvoit se hâter. Mais, pendant que ses troupes se rassembloient lentement aux environs d'Éphèse, il étoit lui-même à Samos où il donnoit des fêtes à Cléopatre. Il vint ensuite avec elle à Athènes, où, parmi des jeux de toute espèce, il lui fit rendre les plus grands honneurs. C'est ainsi qu'il consumoit le temps. Il se condui-

sit avec tant de lenteur et de négligence, que le printemps suivant, lorsque toutes ses légions n'étoient pas encore arrivées, et que la plupart de ses vaisseaux manquoient de matelots et de rameurs, il fut au moment d'être surpris par Octavius qui partit de Brindes avec toutes ses forces.

La journée d'Actium termina cette querelle par une bataille navale, engagée à la vue des deux armées de terre vis-à-vis de l'embouchure du golfe d'Ambracie. On combattoit de part et d'autre avec un égal courage, et il n'y avoit encore rien de décidé, lorsque tout-à-coup Cléopatre s'enfuit avec ses vaisseaux; et, ce qui n'est pas concevable, c'est qu'Antoine courut après elle, abandonnant ceux qui mouroient pour lui. Ses troupes se défendirent encore pendant quelques heures, et ne se rendirent que lorsque la mer, devenue grosse, ne permettoit plus de combattre. L'armée de terre, composée de dix-neuf légions, se refusoit à toutes les propositions de l'ennemi. Elle ne pouvoit se persuader que son général l'eût abandonnée, et elle s'attendoit à le voir reparoître d'un moment à



l'autre. Mais enfin, forcée à céder à la nécessité, elle prêta serment au vainqueur le septième jour après la bataille.

C'est ainsi qu'Antoine s'oublia. A la tête de son armée de terre dont il avoit éprouvé le zèle et le courage, il auroit pu se regarder comme assuré de la victoire. Par complaisance pour Cléopatre, avec des vaisseaux mal équipés et peu exercés, il attaqua une flotte qui avoit appris à manœuvrer et à combattre dans la guerre contre Pompéius; et, au milieu de l'action, il abandonne toutes ses troupes pour courir après cette reine.

Il ne lui manquoit plus que d'en être trahi. Il le fut. Octavius, qui avoit passé en Asie, s'avançoit vers l'Égypte. Cléopatre lui fit livrer Péluse. Elle entretenoit avec lui une négociation secrète, et elle osoit espérer de s'en faire aimer. Mais elle plongea en quelque sorte dans le sein d'Antoine le poignard dont il se tua; et, après avoir fait sur Octavius l'essai de ses charmes, elle se tua elle-même pour ne pas orner un char de triomphe.

Octavius revint à Rome, où le sénat lui

prodigua tous les honneurs. Il se conduisit avec la modération qu'il affectoit depuis la défaite de Pompéius. Il usa de clémence parce qu'il lui importoit de gagner les partisans d'Antoine, et qu'il ne restoit plus dans le parti républicain de têtes qui fussent à redouter. Il fit des largesses au peuple; ils donna des spectacles; il remit ce qui étoit dû au fisc; il récompensa ses troupes avec de l'argent et avec des terres qu'il acheta. Les richesses immenses qu'il rapportoit d'Égypte fournirent à toutes ces liberalités. A cette année commença la monarchie, qui ne finira qu'avec l'Empire.

César ne dut son élévation qu'à lui-même. Octavius dut la sienne aux circonstances, et il les trouva si favorables, qu'il se fût épargné bien des cruautés s'il eût eu plus de courage ou plus de talens. Il dut ses soldats à l'adoption du dictateur; le besoin que la république eut de lui, à la conduite inconsidérée d'Antoine; à Cléopatre le bonheur de n'avoir plus de concurrent; à la flatterie, la réputation de grand homme.

FIN DE CE VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.

HISTOIRE ANCIENNE.

LIVRE NEUVIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Progrès des Romains dans les six premiers siècles. Si leurs ennemis ne se sont pas réunis, ce n'est pas que le sénat ait eu pour maxime de les diviser. Le gouvernement des Romains s'est formé comme à leur insu. Leur agrandissement n'est pas l'effet d'un plan qu'ils se soient fait pour s'agrandir. Il est l'effet des usages que les circonstances ont introduits. Circonstances où l'empire de la république romaine fut le mieux affermi. Circonstances où cet empire doit s'affoiblir. Ce n'est point par politique que les Romains ont été constans dans certaines maximes. Les Romains ont été supérieurs dans l'art militaire.

CHAPITRE II.

Le luxe, quand il commença, fut un objet de

LIVRE

LIVRE DIXIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Marius et Sylla, page 110.

Guerres des Cimbres et des Teutons. Marius paroît la seule ressource de la république. Il défait les Teutons et les Cimbres. Il obtient un sixième consulat. Il médite la perte de Métellus. A cet effet, Saturninus, de concert avec lui, aspire au tribunat, et l'obtient par violence. Loi agraire proposée par Saturninus. Conduite de Marius. Bannissement de Métellus. Mort de Saturninus. Rappel de Métellus. Marius passe en Asie. Violences des tribuns. Abus des assemblées tumultueuses. Brigandages, suite des progrès du luxe. Comment Sylla commence à gagner la faveur du peuple. La noblesse intéressée à le mettre au-dessus de Marius. Pour ne pas obéir au peuple, le sénat est dans la nécessité d'obéir à un chef. Pourquoi les Romains deviennent jaloux des droits de cité, qu'ils accordoient facilement dans l'origine, et pourquoi les alliés commencent à rechercher ces droits. Prévarications des chevaliers dans les tribunaux. Mécontentement du peuple. Drusus, pendant son tribunat, sème des troubles. Il porte des lois en faveur du peuple. Il partage les tribunaux entre les sénateurs et les chevaliers. Les alliés se soulèvent, parce qu'ils n'obtiennent par les droits de cité qu'il leur avoit promis. Il est assassiné. Sa mort est suivie de troubles. République italique, ou ligue

CHAPITRE II.

conjurés sont arrêtés et convaincus. Le sénat le juge, et ils sont exécutés. Catilina, vaincu et tué. Cicéron regardé comme le patron de l'ordre équestre. César accusé d'avoir été complice de la conjuration de Catilina. Caractère de César. Proscrit par Sylla, il en devient plus circonspect. Il partage de bonne heure la faveur du peuple. Il veut faire revivre la faction de Marius. Il humilie le parti de Sylla. Il allioit les petites choses et les grandes qualités. Gloire de Pompée à son retour d'Asie. Sa modération. Son caractère. César propréteur en Espagne. Son plan et sa conduite. De retour en Italie, il réconcilie Crassus et Pompée. Triumvirat. Caton s'élève inutilement contre les desseins des triumvirs et contre les mœurs de son siècle. Bibulus est donné à César pour collègue dans le consulat. César consul se conduit comme un tribun factieux. Loi agraire qu'il porte au sénat. Il la fait passer dans une assemblée du peuple. Il en fait jurer l'exécution. Il dispose de tout. Bibulus est sans autorité. Murmures contre les triumvirs. Ils auroient pu gagner Cicéron. P. Clodius, ennemi de Cicéron, se ligue avec les triumvirs, et obtient le tribunat. Précautions de César avant de partir pour les Gaules. Cicéron exilé. Caton est envoyé dans l'île de Chipre. Royaumes légués au peuple romain. Exemple du trafic que les magistrats faisoient de leur pouvoir. Rappel de Cicéron. On donne à Pompée la surintendance des vivres pour cinq ans. Pompée perd de son credit, et les deux autres triumvirs paroissent n'avoir plus besoin de lui. César, quoique absent, est tous les jours plus

Pompée se retire chez Ptolémée, qui étoit en guerre avec Cléopatre sa sœur. Il est égorgé. César pleure la mort de Pompée. Il se porte pour juge entre Ptolémée et Cléopatre. Ptolémée arme contre lui. César vainqueur dispose de la couronne d'Égypte. Après avoir vaincu Pharnace et réglé les affaires de l'Orient, il revient à Rome, où il y avoit de grands désordres. Il passe en Afrique, où le parti de Pompée s'étoit relevé. Ruine de ce parti. Clémence de César. Il triomphe. Il fait divers règlemens. Ruine du parti des fils de Pompée. Honneurs qu'on rend à César. On le nomme empereur. Nouvelle acception de ce mot. Projet qu'il formoit. Il multiplioit les récompenses. Le sénat étoit humilié. Le peuple ne croyoit pas avoir rien perdu. Il n'étoit plus possible de rétablir le gouvernement républicain. Conjuration contre César. Il aspire à la royauté, et il est assassiné. Effet que produit sa mort.

CHAPITRE III.

Il s'agit de décider si les conjurés seront punis ou récompensés. Embarras des sénateurs. Décret du sénat. Gouvernemens donnés aux chefs des conjurés. On ordonne que le testament de César soit exécuté, et on lui décerne les honneurs de la sépulture. Effet que produisent sur le peuple ce testament et ces funérailles. Les chefs des conjurés sortent de Rome. Conduite peu mesurée d'Antoine. Pour gagner la bienveillance du sénat, il

le consulat que le sénat lui refuse. Antoine, qui avoit passé les Alpes, les repasse à la tête de dix-sept légions. Octavius est élu consul. Il poursuit les meurtriers de César. Il fait révoquer les décrets contre Lépidus. Mort de Décimus Brutus. Octavius Antoine et Lépidus, sous le titre de triumvirs, s'arrogent toute l'autorité. Ils proscrivent leurs ennemis, leurs parens et leurs amis. Mort de Cicéron. Octavius plus cruel que ses collègues. Un décret confirme aux triumvirs la puissance qu'ils ont usurpée. La Sicile, qui obéit à Sext. Popéius, devient l'asyle des proscrits. Le sénat confirme à Brutus et à Cassius les gouvernemens dont ils se sont emparés. Ces deux généraux rassemblent toutes leurs forces auprès de Philippes. Les triumvirs viennent camper dans la plaine de Philippes. Désavantage de leur position. Il étoit dangereux pour eux que la guerre tirât en longueur. Cassius est vaincu et se tue. Sa mort donne tout l'avantage aux triumvirs. Pourquoi Brutus se détermine à engager une seconde action. Une bataille étoit l'unique ressource des triumvirs. Brutus, qui l'ignore, est vaincu et se tue. Puissance de Sex. Pompéius. Conduite d'Octavius aux journées de Philippes. Sa cruauté. Antoine et Octavius partagent l'empire entre eux, et dépouillent Lépidus. Octavius vient à Rome. Avantages et désavantages de sa position. Causes de la guerre de Pérouse. Fin de cette guerre. Antoine se concilie l'affection des Grecs. Puissance des généraux romains en Asie. Antoine en Asie. Cléopatre vient à Tarse où il l'attendoit. Il se hâte de suivre cette reine en Egypte. Les Parthes font

une invasion dans les provinees romaines. Prêts à en venir aux mains, Antoine et Octavius sont forcés à la paix, et font un nouveau partage de l'empire. Traité de paix avec Sex. Pompéius. Antoine retourne à Athènes. Jaloux des succès de Ventidius, il passe en Asie. Il cède à Ventidius le triomphe qu'on lui décerne. Les triumvirs multiplient les magistrats. Octavius épouse Livie. Octavius et Pompéius se préparent à la guerre. Ménas passe dans le parti d'Octavius. Les flottes d'Octavius sont ruinées. Il charge Agrippa de cette guerre. Pompéius ne profite pas de ces avantages. Les triumvirs se continuent dans le commandement. Octavie réconcilie Antoine et Octavius. Ruine et mort de Sex. Pompéius. Octavius dépouille Lépidus. Il commence à faire aimer son gouvernement lorsque Antoine se rendoit odieux et méprisable. Antoine donne plusieurs provinces à Cléopatre. Guerre qu'il fait aux Parthes. Son imprudence et ses pertes. Combien les soldats lui étoient attachés. Autres pertes qu'il fait par impatience de revoir Cléopatre. Il fait la conquête de l'Arménie. Il triomphe à Alexandrie. Prêt à marcher contre les Parthes, il revient en Egypte. Il défend à Octavie de venir en Asie. Son amour pour Cléopatre achève de le rendre odieux et méprisable. Octavius obtient un décret qui prive Antoine de la puissance triumvirale. Lenteur avec laquelle Antoine se prépare à la guerre. Journée d'Actium et ses suites. Antoine est trahi par Cléopatre. Ils se tuent l'un et l'autre. Octavius affecte de la modération. Il a dû son élection aux circonstances.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.





